



2003 2004

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

SECTION DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Licence en sciences de l'éducation avec mention

Guide de l'étudiant
Plan d'études
Catalogue des cours



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

TABLE DES MATIERES

CALENDRIER DES SCIENCES DE L'EDUCATION 2003-2004		
I	INFORMATIONS GENERALES	p. 1
II	SECTION DES SCIENCES DE L'EDUCATION	p. 3
	Orientation des étudiants.....	p. 5
	Liste du corps enseignant.....	p. 7
III	ORGANISATION DES ETUDES.....	p. 13
IV	INFORMATION AUX ETUDIANTS.....	p. 14
1.	Documents à disposition des étudiants.....	p. 14
2.	Admission conditionnelle.....	p. 14
3.	Equivalences	p. 14
4	Systèmes des unités de formation (UF).....	p. 14
5.	Evaluation des unités de formation filées et compactes.....	p. 15
6.	Créditation des unités de formation	p. 15
7.	Mémoire de licence	p. 15
V	TRONC COMMUN DU PREMIER CYCLE (TC).....	p. 16
1.	Objectifs	p. 16
2.	Créditation.....	p. 16
3.	Liste des unités de formation du Tronc commun	p. 17
4.	Descriptifs des unités de formation.....	p. 18
VI	DEUXIEME CYCLE DE LICENCE	
	MENTION RECHERCHE ET INTERVENTION(LMRI).....	p. 23
	Programme d'études.....	p. 24
	Liste des enseignements	p. 26
VII	DEUXIEME CYCLE DE LICENCE	
	MENTION ENSEIGNEMENT (LME)	p. 32
	Programme d'études.....	p. 32
	Liste des enseignements	p. 37
VIII	DEUXIEME CYCLE DE LICENCE	
	MENTION FORMATEUR D'ADULTES (LMFA).....	p. 43
	Programme d'études.....	p. 43
	Liste des enseignements	p. 46
IX	REGLEMENT INTERNE DU MEMOIRE DE LICENCE.....	
	Document d'orientation	p. 49
	p. 50
X	CERTIFICAT COMPLEMENTAIRE EN SCIENCES DE L'EDUCATION – CERTIFICAT DE SPECIALISATION EN SCIENCES DE L'EDUCATION (POST LICENCE)	
	p. 53
XI	DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES (DEA) – DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES SPECIALISEES EN ANALYSE DU TRAVAIL ET CONSTRUCTION DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES (DESS) ET DOCTORAT EN SCIENCES DE L'EDUCATION.....	
	p. 53
XII	DIPLOME FACULTAIRE D'ETUDES SUPERIEURES SPECIALISEES STAF (SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA FORMATION).....	
	p. 54
XIII	FORMATION CONTINUE DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION DES ADULTES (CEDASF-DUFA)	
	p. 55
XIV	DESCRIPTIFS DES UF FILEES OFFERTEES A L'ENSEMBLE DES PROGRAMMES D'ETUDES DE DEUXIEME CYCLE DE LICENCE	
	p. 57

SEMESTRE D'HIVER

Début des examens (Cours inscrits pour l'année académique 2002-2003. Les horaires et les salles seront affichés un mois avant le début de la session au secrétariat des étudiants)	29 septembre 2003
Fin des examens	17 octobre 2003
Rentrée universitaire et début des cours (Horaire et salles de cours affichés début septembre au secrétariat des étudiants)	20 octobre 2003
Inscription aux cours (Dates impératives. Formulaires à rendre au secrétariat des étudiants 1 ^{er} ou 2 ^e cycle)	10 au 14 novembre 2003
Fin des cours	19 décembre 2003
Reprise des cours	5 janvier 2004
Fin des cours	6 février 2004
Début des examens (Cours inscrits pour l'année académique 2002-2003. Les horaires et les salles seront affichés un mois avant le début de la session au secrétariat des étudiants)	9 février 2004
Fin des examens	27 février 2004

SEMESTRE D'ETE

Désinscription aux cours (Dates impératives. Formulaires à rendre au secrétariat des étudiants 1 ^{er} ou 2 ^e cycle)	1 ^{er} au 31 mars 2004
Début des cours	8 mars 2004
Fin des cours	8 avril 2004
Reprise des cours	19 avril 2004
Fin des cours	18 juin 2004
Début des examens (Cours inscrits pour l'année académique 2003-2004. Les horaires et les salles seront affichés un mois avant le début de la session au secrétariat des étudiants)	21 juin 2004
Fin des examens	9 juillet 2004
Début des examens (Cours inscrits pour l'année académique 2003-2004. Les horaires et les salles seront affichés un mois avant le début de la session au secrétariat des étudiants)	27 septembre 2004
Fin des examens	15 octobre 2004

AUTRES DATES IMPORTANTES

Collège des Docteurs
(présentation des canevas de thèse des candidats au doctorat immatriculés)

13 novembre 2003
12 février et 13 mai 2004
(dates sous réserve)

Remise des dossiers d'admission LME ou LMFA
Secrétariat LME ou secrétariat LMFA

30 janvier 2004

Signature contrat de stage LMFA

28 septembre 2004

SEANCES D'INFORMATION ANNEE ACADEMIQUE 2003-2004

Séance d'information pour collégiens "Boussole"

24 septembre 2003 à
Uni-Mail

Séances d'information pour les nouveaux étudiants et auditeurs

Les mercredis de 9h à 10h. (Conseillère aux études)

1 octobre 2003
Uni Mail salle **MR 150.**
8 octobre 2003
Uni Mail salle **MR 150.**
15 octobre 2003
Uni Mail salle **MR 150.**

Séance de bienvenue. (Enseignants de la Section des sciences de l'éducation.)

20 octobre 2003
à 17h30
Uni Mail Salle **R 290**

Séance d'information sur la procédure d'admission LMFA

Dates à la rentrée

Séance d'information sur la mention Recherche et intervention LMRI et 3^e cycle

Dates à la rentrée

Séance d'information sur la procédure d'admission LME

Dates à la rentrée

I. INFORMATIONS GENERALES <http://www.unige.ch/dase/>

Bureau des immatriculations et des inscriptions de l'Université de Genève

M. H. Liou - UNI Dufour- 24, rue Général-Dufour 1211 Genève 4
Bureau 222 – Tél. 022/705.76.93 – Tchi.Liou@adm.unige.ch

Réception: du lundi au vendredi de 9h à 13h.

- Immatriculation / Exmatriculation
- Changement de Faculté
- Admission des nouveaux étudiants (du 1^{er} mars au 31 mai précédent la rentrée académique)
- Non porteurs de maturité : dossiers à demander entre le 15 novembre 2003 et le 15 janvier 2004
- Demandes d'équivalences

Documents à disposition:

- Conditions d'immatriculation 2003-2004
- Guide pratique de l'étudiant 2003-2004
- Guide de l'auditeur (disponible auprès des huissiers à UNI Bastions, UNI Dufour et UNI Mail) dès septembre 2003

Service des taxes

Mme C. Maggioni - UNI Dufour
Bureau 222 – Tél. 022/705.77.39

Bourses de la Confédération et bourses d'échanges

Université de Genève, 24, rue Général-Dufour, 1211 Genève 4
Mme E. Frison, bureau 104, Tél. 022/705.77.40

Relations Internationales

40, Blvd du Pont d'Arve
022/705.80.82 – <http://rel.unige.ch>

Mobilité suisse – Mme Kernen Tél. 022/705.72.12 – <http://www.unige.ch>

Bureau d'information sociale

Lundi au vendredi de 10 h à 13 h et de 14 h à 16 h
4, rue de Candolle, 3^{ème} étage
téléphone: 022/705 77 79/18
fax: 022/705.77.47
E-mail: info-sociale@adm.unige.ch

Bourses/aides/subsides

<http://www.unige.ch/etudes/>

Consultation psychologique pour jeunes adultes (CPJA) <http://www.unige.ch/cpja>

- 4, Rue de Candolle Tél. 022/705.74.41
Permanence téléphonique et d'accueil : lundi au vendredi de 10h. à 13h. et de 14h. à 16h.
Rendez-vous avec psychologue du Lundi au Mercredi de 9h. à 13h. et de 14h. à 20h. et le Jeudi de 14h. à 20h.
- L'Université de Genève met à disposition de ses étudiants un centre de conseil psychologique pour ceux qui rencontrent des difficultés psychologiques liées à leur études, à leurs relations interpersonnelles et familiales ou encore à des moments de vie difficiles. Des entretiens avec des psychologues professionnels ont pour but d'ébaucher, dans un dialogue, une voie de sortie de ces difficultés.

Antenne Santé

Tél: 022/705.77.09 E-mail: antenne-sante@unige.ch

Bureau de placement de l'Université

Heures d'ouvertures du guichet

4, rue de Candolle

1211 Genève 4

Lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 16h

Heures de réponse au téléphone

Lundi au vendredi 8h30 à 13h – 14h à 16h

Tél. 022/329.84.43

Centre Uni Emploi

4, rue de Candolle

1211 GENEVE 11

022/705.75.90

Fax 022/705.77.11

E-mail: uni-emploi@unige.ch**Service des allocations d'études**

1, rue Pécolat

1211 Genève 11

tél. 022/909.68.20

<http://www.etat.ge.Bourses/contact.html>.**Bibliothèque**Accueil: Tél. 022/705.92.96 -Fax 022/705.92.99 Bibliotheque@pse.unige.ch<http://www.unige.ch/biblio/fapse/adres.html>

Responsable: Mme Doris Neuenschwander bibliothécaire-chef Tél. 022/705.92.91

Prêt à domicile: Tél. 022/705.92.92

Prêt interbibliothèque: Tél. 022/705.92.95

Service de référence: Tél. 022/705.92.90

Prêt: lundi au vendredi de 9h. à 18h. samedi de 9h. à 11h45

Salle de lecture: du lundi au vendredi de 8h. à 22h. samedi de 9h. à 17h. et dimanche 14h-18h

Médiathèque Uni-MailEntrée par la bibliothèque FAPSE 2^e étagePrêt – accueil Tél. 022/705.83.94 – Bureau Tél. 022/705.83.95 Media-mail@unige.ch<http://www.unige.ch/biblio/mediatheque/>

Bibliothécaires : Dominique Marin, Géraldine Engel Zelada

Salle informatique en libre service pour les étudiantsSalle 3183 Uni Mail 3^{ème} étage Tél. 022/705.90.99

Des moniteurs sont à disposition des étudiants (voir horaire affiché dans la salle). Une taxe d'inscription annuelle est perçue pour l'obtention d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe. Formulaires à disposition auprès des moniteurs.

Association des étudiants de la Section des sciences de l'éducation (ADESE)Site web: <http://www.unige.ch/asso-etud/adese>**II. SECTION DES SCIENCES DE L'EDUCATION**

40, bd du Pont-d'Arve 1211 Genève 4

tél. 022/705.71.11 / www.unige.ch/fapse/index_sse.html**DECANAT****Doyenne de la Faculté:**

Mme Anik DE RIBAUPIERRE

Vice doyenne

Mme Linda ALLAL

Bur. 3142 tél. 022/705.90.01

Secrétariat:

Mme Sonia STURM

bur. 3140 tél. 022/705.90.02 /Fax 022/705.90.20

Sonia.Sturm@pse.unige.ch**PRESIDENCE****Président de la Section:**

M. Bernard SCHNEUWLY

Vice-président

M. Siegfried HANHART

Secrétariat:

NN

bur. 3137 tél. 022/705.90.10 / Fax 022/705.90.39

@pse.unige.ch

Bur. 3139 tél. 022/705.90.09

ADMINISTRATION**Administrateur de la Faculté:**

M. BATARDON Pierre

Bur. 3134 tél. 022/705.90.04

Secrétariats:

Mme Patricia DARRE bur. 3138 tél. 022/705.90.06

Fax 022/705.90.79 / Patricia.Darre@pse.unige.ch

Mme Sandrine AMSTUTZ bur. 3138 tél. 022/705.90.05

Sandrine.Amstutz@pse.unige.ch**Conseil de Section**

Mme Mireille Cifali, présidente

Collège des professeurs de la Section

M. Bernard Schneuwly, président

Collège des collaborateurs à la recherche et à l'enseignement

Mme Kim Stroumza, présidente

Collège des étudiants

NN

Commission du plan d'études

M. Siegfried Hanhart, vice-président

Comité de programme mention Enseignement

Mme Maria-Luisa Schubauer Leoni, Monsieur Joaquim Dolz, coordinateurs

Comité de programme mention Formateur d'adultes

M. Guy Jobert, coordinateur, M. Jean-Michel Baudouin, coordinateur.

Comité de programme mention Recherche et intervention

M. Jean-Paul Bronckart, coordinateur

M. Yvan Leanza, Responsable du cursus Théorie et pratique de l'éducation et de la formation

M. Jean Brun, Responsable du cursus Education scolaire

M. Didier Pingeon, Responsable du cursus Education spéciale

Mme Edmée Ollagnier, Responsable du cursus Formation des adultes et systèmes d'éducation

Comité scientifique du DEA

M. Pierre Dasen, président

Diplôme d'études supérieures spécialisées en analyse du travail et construction des compétences professionnelles

M. Guy Jobert, Responsable du programme d'études

Diplôme Facultaire en Sciences et Technologies de l'Apprentissage et de la Formation

M. Daniel Peraya, Responsable du programme d'études

Collège des docteurs

Mme Maria-Luisa Schubauer-Leoni, présidente

Diplôme de formation continue universitaire de formateur d'adultes (DUFA)

M. Guy Jobert, Mme Edmée Ollagnier, responsables du programme d'études.

ORIENTATION DES ETUDIANTS**Conseillère aux études**Mme Suzanne de Jonckheere/ **NN dès le 1^{er} novembre 2003**- UNI Mail - 40, bd du Pont-d'Arve
1211 Genève 4/Bureau 3103 – Tél. 022/705.90.11 - Fax 022/705.90.49 E mail Suzanne.DeJonckheere@pse.unige.ch**Réception:**

Sans rendez-vous: mardi et mercredi de 10h. à 12h.(pendant les mois de septembre et octobre des modifications de jours de permanence peuvent avoir lieu)

Sur rendez-vous (auprès du secrétariat tél. 022 705 90 12) mercredi après-midi et vendredi matin.

- Information sur les programmes d'études de la Section des sciences de l'éducation et les règlements d'études, admissions, équivalences
- Entretiens individuels lors de l'immatriculation et/ou pendant les parcours d'études (orientation, débouchés, gestion de programme d'études, bilans, programmes d'échanges)

Secrétariat de la conseillère aux étudesMme Caroline Tullii - bureau 3105 – Tél. 022/705.90.12 – Caroline.Tullii@pse.unige.ch

Réception : lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 – mercredi après-midi de 14h30 à 16h30

Secrétariat des étudiants**1^{er} cycle – DEA – DESS - Doctorat**Mme Françoise Monighetti - bureau 3193 – Tél. 022/705.90.13 - Francoise.Monighetti@pse.unige.ch**► Dès le 1^{er} janvier 04 NN****2^{ème} cycle de licence mention Enseignement (LME), Formateur d'adultes (LMFA), Recherche et intervention (LMRI) – Certificat complémentaire en sciences de l'éducation (CCSE)**M. Bouchaïb Belkouch - bureau 3195 – Tél. 022/705.90.14 – SecretariatEtudiantsSSED2@pse.unige.ch

Réception: du lundi au jeudi de 9h30 à 11h30 – mardi et mercredi après-midi de 13h30 à 16h.

Documents à disposition:

- Formulaire de demande de congé (à remettre un mois avant le début du semestre)
- Formulaire de demande d'exmatriculation
- Règlements d'études, plans d'études, grille horaire et catalogue des cours
- Documents d'information sur la procédure d'admission LME, LMFA (disponibles en décembre 2003)
- Formulaire de demande de report service militaire (P. Dasen, conseiller de l'office de liaison)
- Documents d'informations LMRI - LME - LMFA

Secrétariat LMEMme Chantal Meier - bureau 4363 – Tél. 022/705.91.35 - fax 022/705.91.39 Chantal.Meier@pse.unige.ch

Réception: du lundi au jeudi de 9h30 à 11h30 – mardi et mercredi après-midi de 13h30 à 16h.

➤ Dépôt des dossiers LME (au plus tard le 31 janvier 2004)**Responsable des réseaux de formateurs de terrains LME**Mme Susanne Hagemann - bureau 4358 – Tél. 022/705.91.36 - Susanne.Hagemann@pse.unige.ch**Secrétariat LMFA / CEFA (Certificat de formation continue pour formateurs d'adultes) / DESS**

Annelise Berthouzoz Imfeld – tél. 022/705.98.45 – Fax. 022/705.92.29

Annelise.Imfeld@pse.unige.ch**Dépôt des dossiers LMFA (au plus tard le 31 janvier 2004)****➤ Documentation DUFA/CEDASF disponible.**

Secrétariat des étudiants TECFA (Technologies de formation et d'apprentissage)

Mme Caroline Tullii - bureau 3105 – Tél. 022/705.90.12 – Caroline.Tullii@pse.unige.ch

Réception : lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 – mercredi après-midi de 14h30 à 16h30

Documents à disposition:

- Plan d'études et règlement d'études STAF
- Formulaires
- Site WEB TECFA : <http://www.tecfa.unige.ch>

Secrétariats des enseignants

Mme Anne Morosow bureau 3395 tél. 022/705.90.25 Fax 022/705.90.89 Anne.Morosow@pse.unige.ch

Mme Claudine Poupeney bureau A 231 (Batelle) tél. 022/705.96.18 Fax 022/342.89.24

Claudine.Poupeney@pse.unige.ch

LISTE DU CORPS ENSEIGNANT ET ADRESSES

Code des fonctions

po	professeur ordinaire	mer	maître d'enseignement et de recherche
pad	professeur adjoint	ce	chargé d'enseignement
pas	professeur adjoint suppléant	cs	collaborateur scientifique
ps	professeur suppléant	ma	maître assistant
pt	professeur titulaire	as	assistant
cc	chargé de cours		

Attention : la Section des sciences de l'éducation quitte Batelle pour Uni Pignon. Cliquez dès mi-septembre sur <http://www.unige.ch> annuaire ; des modifications et précisions pourront être apportées à la présente liste.

*Les numéros de téléphone peuvent être appellés directement en composant le préfixe 022/705 (ex.: 022/705 96 44)

Dès le 4 octobre 2003, le préfixe va devenir 022 379 (022/379 06 44) ; pour les communications internes, prenez les 5 derniers chiffres 90644.

**Sauf mention spéciale, Prénom et Nom de l'enseignant suivi de @pse.unige.ch (ex. Linda.Allal@pse.unige.ch)

Adresse Uni Mail et Uni Pignon (P) : 40, bd du Pont-d'Arve, 1205 Genève. Adresse TECFA (A) : 54, rte des Acacias/24, rue des Noirettes, 1227 Carouge.

REMARQUE

L'enregistrement du corps enseignant n'étant pas terminé au moment de l'impression de ce document, certains membres du corps enseignant figurent ou ne figurent pas dans le programme des cours sous réserve d'une décision du Conseil d'Etat à leur endroit ou à l'endroit d'une modification de leur statut.

Enseignants	Fonction	Bureau	Tél. préfixe	E mail**
			0227059781	@pse.unige.ch
P: Pignon	interne 9781			
A: Acacias	dès le			
Sans lettre:	3.10.03			
Mail	022 3790781			
	interne			
	90781			

A

Maria-Salud AGASSIZ-NUNEZ	CE	P 305	9781	Maria-Salud.Agassiz-Nunez
Linda ALLAL	PO	3358	9031	Linda.Allal
Alexia Forget	AS(s)	3357	9036	Alexia.Forget
Katia Lehraus	AS	3360	9033	Katia.Lehraus
Lucie Mottier Lopez	AS	3360	9033	Lucie.Mottier
François AUDIGIER	PAD	P 408	9739	Francois.Audigier
Nadine Fink	AS	P 407	9738	Nadine.Fink
Philippe Haeberli	AS	P 407	9759	Philippe.Haeberli
Jessica Snoeckx	AS	P 407	9738	Jessica. Snoeckx

B

Marie-Ange BARTHASSAT	CE	6360	9250	Marie-Ange.Barthassat
Jean-Michel BAUDOUIN	CE	P 203	9734	Jean-Michel.Baudouin
Edouard BAYER	PO	3356	9021	Edouard.Bayer
Edwin Weimar Agudelo Durango	AS	3354	9027	Weimar.Ahudelo
Katia Mazurczak	AS	3372	9037	Katia.Mazurczak
Malika BELKAID	CE	4361	9197	Malika.Belkaid

Novine BERTHOUD AGHILI	CC(s)	P 605	9623	Novine.Berthoud-Aghili
Mireille BETRANCOURT Louis Gonzalez	PO AS	A 15	9371	Mireille.Betrancourt@tecfa.unige.ch Luis.Gonzalez@tecfa.unige.ch
Michèle BOLSTERLI	CE	6358	9108	Michele.Bolsterli
Jean-Pierre BOUTINET	PS			Jean-Pierre.Boutinet
Etienne BOURGEOIS	PS			Etienne.Bourgeois
Jean-Paul BRONCKART Laurent Filliettaz Kim Stroumza Catarina Bulea	PO MA MA AS	P 212 P 211 P 211 P 204	9837 9850 9850 9838	Jean-Paul.Bronckart Laurent.Filliettaz Kim.Stroumza Catarina.Bulea
Patrick BRUDERLEIN	CE(s)	6368	9382	Patrick.Bruderlein@unifr.ch
Jean BRUN Florence Ligozat Christine Del Notaro Studer	PT AS AS	P 402 P 403 P 403	9835 9831 9836	Jean.Brun Florence.Ligozat Christine.DelNotaroStuder
Frédi BUCHEL Nadine Kipfer Christine Hessels-Schlatter Delphine Rinaldi Stéphanie Frenkel Stella Fontana	PO AS MA AS AS(s) AS	6385 6393 6393 6393 6393 6393	9361 9363 9363 9363 9363 9363	Fredi.Buchel Nadine.Kipfer Christine.Hessels Delphine.Rinaldi Stephanie.Frenkel Stella.Fontana
Vittoria CESARI	CE(s)			
Marie-Noëlle CHAMOUX	CC	P 605	9652	Marie-Noel.Chamoux@vjf.cnrs.fr
Gisela CHATELANAT Britt-Marie Martini-Willemin NN	PAD AS AS	6372 6374 6374	9366 9367 9367	Gisela.Chatelanat Britt-Marie.Martini-Willemin
Mireille CIFALI Jean-Marie Cassagne Besa Myftiu Pernoux Graciela Depraetere	PO AS MA AS	4338 4339 4339 6354	9181 9183 9183 9108	Mireille.Cifali Jean-Marie.Cassagne Besa.MyftiuPernoux Graciela.Depraetere
François CONNE	MER	P 412	9756	Francois.Conne
Adrian CORDOBA	CE	P 303	9747	Adrian.Cordoba
Marcel CRAHAY	PS	3357	9036	
Pierre DASEN Yvan Leanza Tania Ogay	PO AS MA	P 602 P 603 P 603	9621 9622 9622	Pierre.Dasen Yvan.Leanza Tania.Ogay

Sylvain DIONNET	CC(s)	3357	9036	
Joaquim DOLZ	MER	P 504	9840	Joaquim.Dolz-Mestre
Pierre-André DOUDIN	CC	3363	9048	Pierre-Andre.Doudin
E				
Grégoire EVEQUOZ	CE(s)			gregoire.evequoz@etat.ge.ch
F				
Ruhal FLORIS	CE	P 405	9848	Ruhal.Floris
Annick FLUCKIGER	CE	P 406	9836	Annick.Fluckiger
Janette FRIEDRICH	MER	P 213	9798	Janette.Friedrich
G				
Monica GATHER THURLER	MER	4355	9106	Monica.Gather-Thurler
André GIORDAN Anne-Marie Fauche Francine Pellaud	PO AS MA	P 309 P 310 P 310	9832 9833 9758	Andre.Giordan Anne.Fauche Francine.Pellaud
Annie GOUDEAUX	CE	P 202	9750	Annie.Goudeaux
Michèle GROSJEAN	CE(s)			grosjean@univ-lyon2.fr
Verdiana GROSSI	CE	P 304	9708	Verdiana.Grossi
H				
Siegfried HANHART Marie Anne Broyon Djily Diagne Adriana Manona Gorga	PAD AS MA, AS(s)	P 608 P 607 P 607 P 609	9627 9619 9626 9662	Siegfried.Hanhart Marie-Anne.Broyon Djily.Diagne Adriana.Gorga
Marco HESSELS	MER(s)	6364	9088	Marco.Hessels
Dagmar HEXEL SCHINDLER	CE	3354	9026	Dagmar.Hexel
Rita HOFSTETTER	MER	4334	9186	Rita.Hofstetter
Bernard HUBER	CE	6355	9842	Bernard.Huber
J				

Stéphane JACQUEMET	CE(s)			
Guy JOBERT	PO	P 210	9749	guy.jobert@wanadoo.fr
Marie-José Corsat Petrosini	AS	P 208	9750	Mirella.Corsat
France Merhan	AS	P 208	9750	France.Mehran
Daniel Wilk	AS	P 208	9755	Daniel.Wilk
Isabelle Fristalon	AS	P 208	9755	Isabelle.Fristalon
L				
Jérôme LAEDERACH	CE(s)	6372	9366	j.laederach@handicap-geneve.ch
Francia LEUTENEGGER	MER	P 411	9836	Francia.Leutenegger
François LOMBARD	CE	A 3	9386	François.Lombard@tecf.a.unige.ch
M				
Charles MAGNIN	PAD	4337	9116	Charles-Francois.Magnin
Astrid Thomann	AS	4333	9117	Astrid.Thomann
Christian Alain Muller	AS	4333	9117	Christian.Muller@lettres.unige.ch
Matthias MARSCHALL	CE	P 507	9867	Matthias.Marschall
Olivier MAULINI	CE	4359	9178	Olivier.Maulini
Isabelle MILI	CE	P 308	9707	Isabelle.Mili
Bernadette MORAND-AYMON	CE	P 107	9614	Bernadette.Morand-Aymon
O				
Edmée OLLAGNIER	MER(s)	P 209	9609	Edmee.Ollagnier
P				
Jean-Paul PAYET	PO	4364	9171	Jean-Paul.Payet
Denise Morin	AS	4368	9173	Denise.Morin
NN	AS	4368	9173	
Greta PELGRIMS	CE	3361	9047	Greta.Pelgrims
Daniel PERAYA	MER	A 8	9381	Daniel.Peraya@tecf.a.unige.ch
Soledad PEREZ	MER	P 610	9628	Soledad.Perez
Anne PERREARD VITE	CE	3366	9046	Anne.PerreardVite
Christiane PERREGAUX	PAD	4372	9196	Christiane.Perregaux
Valérie Hutter	AS	4370	9198	Valérie.Hutter
Carole-Anne Deschoux	AS	4370	9189	Carole.Deschoux
Philippe PERRENOUD	PO	4362	9191	Philippe.Perrenoud
Andreea Capitanescu	AS	4360	9192	Andreea.Capitanescu

Alain Müller	AS	4360	9192	Alain.Muller
Geneviève PETITPIERRE	CC(s)	6368	9382	genevieve.petitpierre@worldcom.ch
Didier PINGEON	CE	6366	9389	Didier.Pingeon
Fernando Carvajal	AS(s)	6363	9385	
Sophie Rochat Rolle	AS	6363	9385	Sophie.RochatRolle
Gianreto PINI	CE	3355	9028	Gianreto.Pini
Itziar PLAZAOLA GIGER	CC	P 509	9867	Itziar.PlazaolaGiger
R				
Françoise REVAZ	CC	P 509	9864	Francoise.Revaz
René RICKENMANN	CE	P 307	9843	Rene.Rickenmann
Laurence RIEBEN	PO	3368	9041	Laurence.Rieben
Ralph Schmidt	AS	3362	9043	Ralph.Schmidt
Isabelle Vuillemin	AS	3362	9044	Isabelle.Vuillemin
Thierry ROCHEFORT				t.rochefort@anact.fr
Christophe RONVEAUX	CE	P 511	9865	Christophe.Ronveaux
Martine RUCHAT	CC(s)	6368	9382	Martine.Ruchat
S				
Madelon SAADA-ROBERT	PT	3370	9081	Madelon.Saada
Kristine Balslev	AS	3372	9037	Kristine.Balslev
Christine Gamba	AS	3372	9037	Christine.Gamba
Fabrizio SABELLI	PS(s)	P 612	9057	Sabelli@wanadoo.fr
Glais SALES CORDEIRO	CE	P 506	9841	Glais.Cordeiro
Ursula SCHARNHORST	CC	6387	9368	Ursula.Scharnhorst
Daniel SCHNEIDER	MER	A 20	9377	Daniel.Schneider@tecf.a.unige.ch
Bernard SCHNEIDER	MER	P 107	9615	Bschneider@vtx.ch
Bernard SCHNEUWLY	PO	P 502	9839	Bernard.Schneuwly
Sandrine Aeby	AS	P 503		Sandrine.Aeby
Valérie Lussi	AS(s)	P 503		Valerie.Lussi
Marianne Jacquin	AS	P 503		Marianne.Jacquin
Richard SCHUBAUER	CE	P 404	9849	Richard.Schubauer
Maria-Luisa SCHUBAUER LEONI	PAD	P 410	9834	Maria-Luisa.Schubauer-Leoni
Anne-Marie Munch	AS	P 409	9836	Anne-Marie.Munch
Valentina Chiesa Millar	AS	P 409	9836	Valentina-Chiesa.Millar

Marie-Noelle SCHURMANS	PAD	P 109	9624	Marie-Noelle.Schurmans
Maryvonne Charmillot	AS	P 110	9870	Maryvonne.Charmillot
Christian Bota	AS	P 110	9870	Christian.Bota
Catherine Schmutz	AS	P 110	9870	Catherine.Schmutz

Joseph SNAKKERS	CE	6354	9108	
-----------------	----	------	------	--

Mireille SNOECKX	CE	4336	9188	Mireille.Snoeckx
------------------	----	------	------	------------------

T				
----------	--	--	--	--

Walther TESSARO	CE	3374	9057	Walther.Tessaro
-----------------	----	------	------	-----------------

Thérèse THEVENAZ CHRISTEN	CE	P 510	9864	Therese.Thevenaz-Christen
---------------------------	----	-------	------	---------------------------

Christine TREMOLIERES REVUZ	CC	P 103	9728	Tremolieres.revuz@wanadoo.fr
-----------------------------	----	-------	------	------------------------------

Laurence TURKAL	CE	P 103	9737	Laurence.Turkal
-----------------	----	-------	------	-----------------

V				
----------	--	--	--	--

Etienne VELLAS	CE	4357	9195	Etienne.Vellas
----------------	----	------	------	----------------

Carole VEUTHEY	CE	6354	9108	
----------------	----	------	------	--

Laurent VITE	CE	6354	9108	Laurent.Vite@bluewin.ch
--------------	----	------	------	-------------------------

Michel VUILLE Laurent Wicht Pierre Escofet	CC AS AS	6370 6370 6370	9388 9388 9388	michel.vuille@etat.ge.ch Laurent.Wicht Pierre.Escotel
--	----------------	----------------------	----------------------	---

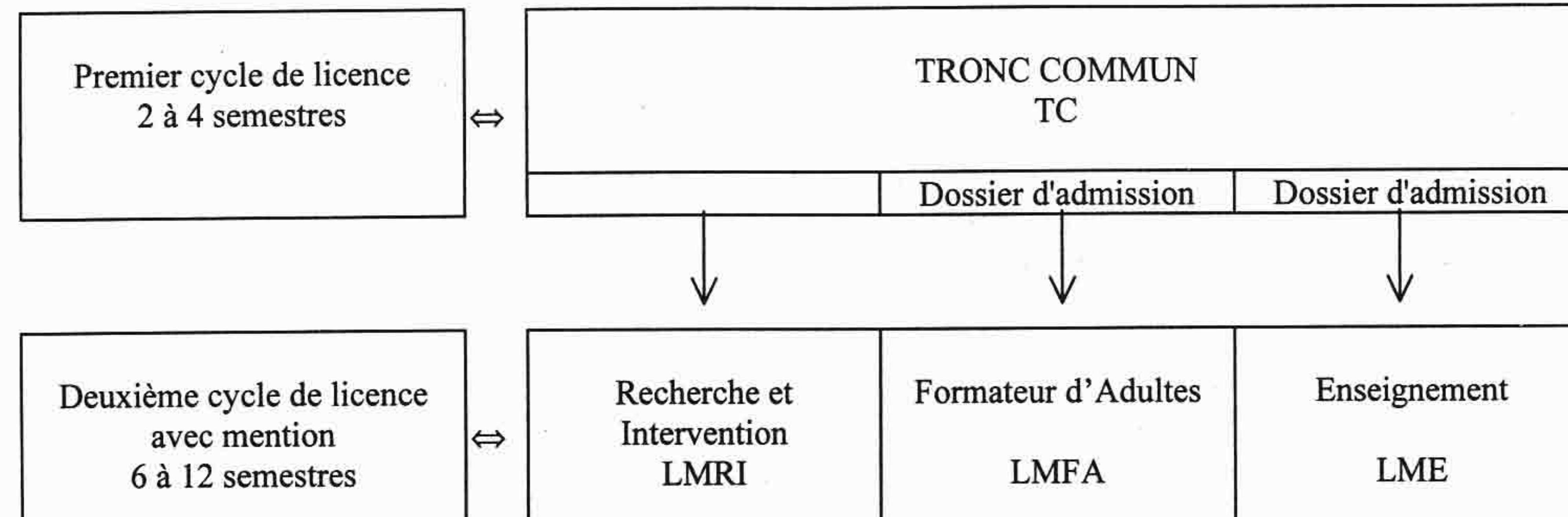
W				
----------	--	--	--	--

Frédérique WANDFLUH	CE	6354	9108	Frederique.Wandfluhs
---------------------	----	------	------	----------------------

Edith WEGMULLER	CE	3359	9038	Edith.Wegmuller
-----------------	----	------	------	-----------------

III. ORGANISATION DES ETUDES EN SCIENCES DE L'EDUCATION

UNE LICENCE, TROIS MENTIONS
<http://www.unige.ch/fapse/enseignement/>



TROISIEME CYCLE FACULTAIRE EN TECHNOLOGIES DE FORMATION ET D'APPRENTISSAGE (TECFA)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en Sciences et Technologies de l'Apprentissage et de la Formation (STAF)

DIPLÔME DE FORMATION CONTINUE UNIVERSITAIRE DE FORMATEURS D'ADULTES

MODULES-CEDASF-DUFA

IV. INFORMATIONS AUX ETUDIANTS

1. Documents d'information à disposition des étudiants

Des informations complémentaires seront affichées s'il y a lieu dès mi-septembre quant aux intitulés des UF, liste des UF, descriptifs et modifications d'horaire. Sont également à disposition au secrétariat des étudiants ou sur <http://www.unige.ch/fapse/enseignement/> les documents suivants indispensables pour gérer au mieux le programme d'études et pour compléter les informations données ci-dessous :

- Règlement d'études de la licence en sciences de l'éducation avec mention <http://www.unige.ch/fapse/enseignement/docs/sse-regl-et-1999.pdf>
- Code d'éthique <http://www.unige.ch/fapse/recherche/>
- Règlements et directives internes
- Règlement interne relatif au mémoire de licence et document d'orientation « Le mémoire de licence en sciences de l'éducation »
http://www.unige.ch/fapse/enseignement/docs/regl_interne_mem_licence_1998.pdf
<http://www.unige.ch/fapse/enseignement/docs/memssed.pdf>
- Classeur d'orientation (descriptif, modes d'organisation et d'évaluation des UF, nombre de crédits ECTS)

2. Admission conditionnelle

Ce paragraphe s'adresse à des étudiants qui ont déjà été immatriculés dans une faculté ou dans une section de l'Université plus d'un semestre.

Une demande de changement de faculté ou de section peut être acceptée sous conditions ou refusée sur la base de l'art. 20 du RU et en conformité avec les directives du décanat de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation qui tiennent compte du parcours antérieur de l'étudiant. Ces directives sont disponibles auprès de la conseillère aux études. La décision de changement de faculté est prise formellement lorsque le Bureau des immatriculations et des inscriptions transmet la demande à la section concernée. L'étudiant reçoit alors la décision par écrit signée par le décanat.

3. Equivalences

Les demandes sont à faire lors de l'immatriculation auprès du Bureau des immatriculations et des inscriptions ou par écrit auprès de la conseillère aux études au plus tard la semaine d'inscription aux cours en joignant les justificatifs. Des équivalences peuvent être demandées pour des formations antérieures et/ou une expérience professionnelle certifiée dans le champ de l'éducation de plus de 100 heures. Les expériences en tant que moniteur de vacances ou certifiées par des particuliers ne sont pas prises en compte.

4. Système des unités de formation (UF)

Tout enseignement du programme de licence constitue une « unité de formation » (UF). Elle est placée sous la responsabilité d'un enseignant ou d'une équipe d'enseignants. En fonction de leurs modalités d'organisation dans le temps, deux types d'unités de formation sont distinguées:

- **Les unités de formation filées:** la formation s'étend sur l'ensemble d'un semestre ou d'une année académique
- **Les unités de formation compactes:** la formation est condensée en périodes plus brèves, plusieurs journées ou plusieurs semaines

Certaines UF sont regroupées en **modules**, structures coordonnant plusieurs UF filées et/ou compactes ayant trait à des thématiques proches ou complémentaires.

- **Inscription aux UF:** Les UF doivent être inscrites du 10 au 14 novembre 2003 au secrétariat des étudiants pour qu'elles soient évaluées pendant l'année académique. Si l'étudiant ne désire pas se présenter aux examens, il peut, sauf admission conditionnelle, désinscrire une ou des UF du 1^{er} au

31 mars 2004. Si un étudiant, en cas d'échec inscrit la même UF l'année suivante, il est soumis aux modalités d'évaluation correspondantes à l'année d'inscription en cours. En cas d'échec, il n'est pas possible d'inscrire la même UF plus de deux fois.

5. Evaluation des unités de formation (UF)

Toute UF est évaluée et est soit acquise, soit non acquise. Lorsqu'elle est acquise, l'étudiant obtient un A (excellent niveau de maîtrise), un B (très bon niveau de maîtrise), un C (bon niveau de maîtrise), un D (niveau de maîtrise satisfaisant) ou un E (niveau de maîtrise juste suffisant). Lorsqu'elle est non acquise l'étudiant obtient un F (insuffisant).

Elle est dite en échec lorsque l'étudiant obtient deux F consécutifs.

Les modalités d'évaluation et les sessions d'exams mises à disposition des étudiants diffèrent selon qu'il s'agisse d'UF filées ou compactes ou si les étudiants sont au bénéfice d'une admission conditionnelle.

Lorsque l'étudiant subit un ou plusieurs échecs, il doit compléter son programme d'études selon les dispositions réglementaires du premier ou deuxième cycle des différentes mentions. Les échecs sont comptabilisés dans le programme d'études de l'étudiant et tolérés jusqu'à concurrence du nombre de crédits éliminatoires.

En cas d'impossibilité à se présenter aux exams (maladie, accident), l'étudiant doit remettre dans les trois jours un certificat médical pertinent (art. 37 du Règlement de l'Université). Le cas de force majeure demeure réservé. Aux fins d'assurer le respect des exigences réglementaires, la Faculté peut décider de soumettre à l'examen d'un médecin conseil les certificats médicaux produits par l'étudiant. L'étudiant qui présente un certificat médical doit indiquer l'adresse et le numéro de téléphone auquel il peut être atteint en permanence en vue, le cas échéant, d'une visite de contrôle.

6. Créditation des unités de formation (UF)

Le nombre de crédits octroyés à chaque UF est fixé en référence au système ECTS (European Credit Transfer System). Pour obtenir une licence en sciences de l'éducation avec mention, l'étudiant doit acquérir, dans les délais requis pour chaque cycle, 240 crédits répartis de la manière suivante:

- | | |
|---------------------------------------|-------------|
| • 1er cycle de licence (Tronc commun) | 60 crédits |
| • 2e cycle de licence avec mention | 180 crédits |

7. Mémoire de licence

Pour obtenir la licence en sciences de l'éducation, quelle qu'en soit la mention, la rédaction et la soutenance d'un mémoire sont requises. Un mémoire doit témoigner qu'un étudiant a été capable d'approfondir une thématique en lien avec la mention de la licence qu'il prépare. Le travail de mémoire est suivi par un directeur assisté d'une commission et s'effectue, si possible, lors de la dernière année d'études.

Documents à disposition au secrétariat des étudiants 2^{ème} cycle:

- règlement interne
- document d'orientation « Le mémoire de licence en sciences de l'éducation »
- formulaire concernant la composition de la commission du mémoire
- Code d'éthique

V. TRONC COMMUN DU PREMIER CYCLE

1. Objectifs

Le Tronc commun de premier cycle a trois objectifs majeurs:

- Un objectif identitaire qui consiste à fournir aux étudiants en sciences de l'éducation un bagage commun dans les disciplines qui marquent la spécificité des sciences de l'éducation.
- Un objectif d'orientation qui vise à fournir une large vision des différentes approches de la formation qui sont représentées dans la Section. Cela permet aux étudiants de choisir, en connaissance de cause, leur orientation et leur programme dans le deuxième cycle de licence avec mention.
- Un objectif de formation de base qui consiste à fournir une introduction aux domaines dont l'approfondissement est prévu au deuxième cycle de licence et à permettre la constitution progressive, chez l'étudiant, d'un corpus de connaissances scientifiques.

Pour réaliser ces trois objectifs, le programme du Tronc commun propose une liste de 13 unités de formation filées réparties de la manière suivante:

- ◆ 6 unités de formation rattachées au domaine I « Problématiques de l'éducation et de la formation »
- ◆ 6 unités de formation rattachées au domaine II « Eclairages disciplinaires »
- ◆ L'unité de formation hors domaine « Observation et analyse des terrains éducatifs et scolaires » qui est formée de deux groupes distincts : le premier axé sur les terrains éducatifs et scolaires et le deuxième axé sur les terrains de la formation des adultes.

Aucune unité de formation n'est formellement obligatoire. Néanmoins, pour les étudiants désirant déposer leur dossier d'admission à la mention Enseignement, l'inscription et l'acquisition de l'unité de formation hors domaine, *Observation et analyse des terrains éducatifs et scolaires UF 71220 Terrains éducatifs et scolaires*, est exigée. Pour les étudiants désirant s'inscrire en mention Formateur d'Adultes il est vivement conseillé de s'inscrire à l'UF 71221 *Observation et analyse des terrains éducatifs et scolaires Terrains de la Formation des Adultes*. L'étudiant doit choisir entre ces deux UF.

2. Créditation

Chaque unité de formation évaluée donne lieu à l'octroi de 6 crédits. La réussite de 10 unités de formation, soit 60 crédits, est donc nécessaire pour acquérir le Tronc commun de premier cycle.

Les étudiants doivent acquérir au minimum 24 crédits dans le domaine I et 24 crédits dans le domaine II. Les 12 autres crédits sont à acquérir au choix dans le domaine I, dans le domaine II ou hors domaine. En cas d'échec le programme d'études doit être complété selon les dispositions réglementaires et pour autant que l'étudiant ne soit pas en situation éliminatoire.

N.B. Passage 1^{er} cycle / 2^e cycle se référer au Règlement d'études de licence en sciences de l'éducation avec mention. Pour les étudiants faisant le Tronc commun en deux ans, les 60 crédits doivent être acquis au plus tard à la session d'octobre de la deuxième année.

Domaine I <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Domaine II <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Au choix dans le Domaine I, Domaine II ou Hors domaine <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
---	--	--

3. Liste des unités de formation (UF) du Tronc commun

Chaque UF du Tronc commun vaut 6 crédits ECTS

Code	UF	Enseignants	Horaire
Domaine I « Problématiques de l'éducation et de la formation »			
71200	Processus de formation et d'apprentissage: pratiques pédagogiques et institutions scolaires	P. Perrenoud	Mercredi 16h.-18h.
71201	Processus de formation et d'apprentissage: le champ de l'éducation des adultes	J.-M. Baudouin E. Bourgeois	Mercredi 10h-12h..
71202	Didactique(s): introduction	J. Brun B. Schneuwly M.-L. Schubauer-Leoni	Lundi 10h.-12h.
71203	Les systèmes de formation et leur contexte. Enjeux politiques et économiques des systèmes éducatifs	S. Hanhart S. Perez	Lundi 8h.-10h.
72255	Introduction à l'éducation spéciale. Théorie et pratique	U. Scharnhorst	Lundi 14h.-16h.
71205	Dimensions relationnelles et affectives des métiers de l'humain	M. Cifali	Mercredi 8h.-10h.
Domaine II « Eclairages disciplinaires »			
71210	Education et société: introduction à la sociologie de l'éducation	J.-P. Payet	Mardi 16h.-18h.
71211	Psychologie du développement cognitif	L. Rieben	Mardi 8h.-10h.
71212	Introduction aux sciences du langage et de la communication	J.-P. Bronckart	Mercredi 14h.-16h.
71213	Approches historiques de l'éducation	C. Magnin	Mardi 14h.-16h.
71214	Approches interculturelles de l'éducation	P. Dasen	Mardi 10h.-12h.
71215	Epistémologie de la recherche en sciences de l'éducation	M.-N. Schurmans	Mercredi 12h.-14h
Hors domaine			
71220/ 71221 (à choix)	Observation et analyse des terrains éducatifs et scolaires a) 71220 Terrains éducatifs et scolaires ou b) 71221 Terrains de la Formation des adultes	A. Perréard Vité M. Bolsterli, C. Veuthey L. Vité, F. Wandfluh C. Ronveaux L. Türkal	Lundi 14h-16h Lundi 16h-18h Jeudi 16h-18h Jeudi H 2003-2004 12h-16h

4. Descriptifs des UF du Tronc commun

J.-P. Bronckart	Introduction aux sciences du langage et de la communication	71212
-----------------	---	-------

Mise en perspective générale : - Discussion du sens des notions usuelles ayant trait au domaine du cours: communication, représentation, langage, langue, signe, symbole, syntaxe, sémantique, etc.; confrontation des significations de sens commun et des concepts scientifiques.

- 1) Les grandes étapes de la constitution de la pensée linguistique, de l'Antiquité au XIXe.
- 2) Le statut du signe linguistique : - Les apports de l'œuvre de F. de Saussure.
- 3) L'organisation du "système de la langue" : - Les démarches descriptives: le structuralisme européen et le distributionnalisme américain; La grammaire générative et transformationnelle; - Problèmes de didactisation et de transposition.
- 4) Le rapport de la langue à son contexte : - L'approche des théories de l'énonciation; Les approches pragmatiques; Problèmes de didactisation et de transposition
- 5) L'organisation des textes et des discours : - Le statut des textes et leur apport à la langue; Un modèle général de l'architecture textuelle; Problèmes de didactisation et de transposition

J. Brun	Didactique(s): introduction	71202
B. Schneuwly		

Ce cours se propose d'introduire l'étudiant dans le champ de "la" didactique en tant que science qui s'intéresse à la production, diffusion et communication des savoirs dans une société donnée. Cette science étudie fondamentalement comment émerge et fonctionne le projet social de faire apprécier par les élèves un savoir constitué. Depuis quelques décennies, la didactique des mathématiques et la didactique du français se sont constituées pour comprendre comment se réalise, institutionnellement, une intention spécifique d'enseignement et comment les élèves sont amenés à transformer leurs connaissances en conséquence. Les nombreux travaux conduits dans ces didactiques mettent en relation trois éléments de base : *Les savoirs* et donc les contenus d'enseignement/apprentissage ainsi que leur organisation didactique ; *L'enseignant*, les modalités de réalisation de l'intention d'enseignement de tel contenu de savoir ; *L'élève*, ses stratégies cognitives, les modifications de ses connaissances en lien avec les conditions d'apprentissage mises à sa disposition par l'enseignant. Des exemples concrets sont présentés dans le cours afin de contextualiser les différentes entrées théoriques et de travailler des questions de didactique du français, de didactique des mathématiques ainsi que de didactique comparée.

M. Cifali	Dimensions relationnelles et affectives des métiers de l'humain	71205
-----------	---	-------

Tout métier d'enseignement, d'éducation et de soin comprend une dimension relationnelle, affective et inconsciente. Dans ce cours introductif, il s'agit d'un premier repérage des phénomènes en jeu et des différentes théories qui les abordent. Adultes et enfants traversent en effet des épreuves psychiques qui peuvent venir compliquer l'apprendre et l'enseigner. Il importe de pouvoir les nommer et d'entendre comment il est parfois difficile de permettre à chacun de dépasser une difficulté. Pour un adulte, il est également question de saisir l'efficience de ses implications subjectives, le poids de sa propre histoire et les forces d'amour et de haine qui traversent l'espace institutionnalisé de son métier. Face à de tels phénomènes, on peut se demander comment introduire une réflexion. Ce cours conduit à une première approche de ce que recouvre une démarche clinique dans les sciences humaines, avec questionné le rôle de l'implication et de la "bonne distance".

Site internet : <http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/cifali>

P. Dasen

Approches interculturelles de l'éducation

71214

Le but de ce cours est de fournir à l'étudiant les moyens d'une décentration par rapport à sa propre culture. Se rendre compte de sa propre enculturation dans une société donnée n'est possible qu'en établissant une comparaison avec d'autres styles de vie, d'autres systèmes de valeur. Au semestre d'hiver, après l'étude ethnologique d'une société particulière, dont les options sont à l'opposé des modèles occidentaux, ce cours envisage la notion de système culturel et les liens entre l'écologie, la culture et la socialisation, ainsi que le développement de l'enfant dans différents contextes culturels. L'éducation dite "traditionnelle" sous ses différentes formes, ainsi que l'école de type occidental seront étudiées quant à leur rôle et à leur adéquation culturelle. Le semestre d'été sera consacré surtout à l'étude des phénomènes liés aux migrations: acculturation, relations intergroupes, communication interculturelle, migration et santé, bilinguisme et diversité linguistique, etc.

Le semestre d'été sera consacré surtout à l'étude des phénomènes liés aux migrations: acculturation, relations intergroupes, communication interculturelle, migration et santé, bilinguisme et diversité linguistique, etc.

Site internet : <http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/dasen>
<http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/ogay>

J.-M. Baudouin
E. Bourgeois

Processus de formation et d'apprentissage: le champ de l'éducation des adultes

71201

Ce cours propose une introduction à l'éducation des adultes. Il comporte trois axes principaux. (i) Un exposé socio-historique des pratiques et de leurs évolutions, en particulier dans les champs de l'animation socio-culturelle, la formation continue et le développement personnel.(ii) Un deuxième axe est consacré à l'étude des processus de formation des adultes. Les paradigmes principaux de l'apprentissage adulte seront présentés, en lien avec leur contexte historique et géographique : les théories cognitivistes et constructivistes, les théories socioconstructivistes et l'apprentissage coopératif, ainsi que la perspective historico-culturelle (théories vygotskienne et néo-vygotskiennes). Seront également examinées les implications de ces théories pour les pratiques de formation. (iii) Un troisième axe est dédié à l'analyse de l'évolution des contextes de formation des adultes et au repérage des dimensions didactiques qui les caractérisent. L'approche par les compétences et la professionnalisation des métiers de la formation est ici privilégiée. Le dispositif pédagogique propose une alternance d'exposés et d'analyses de cas.

S. Hanhart
S. Perez

Les systèmes de formation et leur contexte. Enjeux politiques et économiques des systèmes éducatifs

71203

Quelle que soit sa fonction, le professionnel de l'éducation (enseignant, formateur en entreprise, éducateur spécialisé, gestionnaire, ...) est de plus en plus souvent amené à élargir son champ d'analyse, et à appréhender le fonctionnement des systèmes éducatifs dans leurs différents contextes (économique, politique, ...). Aussi les questions suivantes prennent-elles - et prendront-elles à l'avenir - de plus en plus d'importance : Comment comparer les systèmes éducatifs dans un contexte international, du point de vue de la politique éducative, de leurs dépenses, du marché du travail ? Où se situent les performances des élèves en comparaison internationale (efficacité) et existe-t-il une relation entre les performances des élèves et les moyens mis en œuvre ? (efficience). Autant de questions d'actualité auxquelles nous répondrons en cours d'année. Nous proposerons aux étudiant(e)s une initiation à l'analyse économique et comparée des structures et du fonctionnement des systèmes éducatifs. L'enseignement sera illustré par des exemples et des études de cas suisses et étrangers. Les étudiants auront l'opportunité en 2004-2005 d'approfondir leur réflexion entamée en TC sur les questions susmentionnées dans le cadre des cours de 2ème cycle no 7223R, 7223T et 7225Z.

Site internet : <http://www.unige.ch/fapse/pegec/Enseignement.htm>

En partant de l'Emile de Rousseau, paru en 1762 à Genève, et des débats suisses et français de la fin du 18e siècle sur l'instruction publique (ci-après i. p.), le cours montrera par quelles transformations l'i. p. genevoise est passée avant d'en arriver aux buts que le parlement cantonal lui a assignés en 1977 et qui demeurent les siens, notamment celui de "tendre à corriger les inégalités de chance de réussite scolaire des élèves, dès les premiers degrés de l'école". Cette histoire portera principalement sur: 1) le processus d'étalement de l'enseignement qui a vu l'i. p. devenir progressivement gratuite, laïque et obligatoire; 2) l'histoire des filières scolaires en lien avec l'évolution du monde du travail et la sélection des "élites", une question qui renvoie aussi à l'histoire de la «démocratisation des études»; 3) l'évolution du contenu de l'enseignement primaire à partir des plans d'études et des manuels scolaires, en montrant la part que les pédagogues et les sciences de l'éducation ont prise dans ces évolutions. Le cours évoquera en outre l'histoire de l'i. p. dans d'autres cantons suisses et au niveau fédéral, de même qu'au plan international, à travers l'étude de Congrès de la Société pédagogique romande ou de divers débats du Bureau international d'éducation (BIE), dont le siège est à Genève. Il cherchera enfin à cerner le rôle que l'i. p. a joué dans l'incitation aux élèves d'une image des rôles hommes/femmes qui a elle aussi beaucoup changé. Reposant sur l'étude de documents historiques, il comportera une dimension méthodologique explicite.

Le but de ce cours est d'introduire les participant-e-s à une approche sociologique des phénomènes éducatifs. La première partie constitue une prise de contact avec la sociologie et plus particulièrement avec un certain nombre de concepts de base et d'orientation théoriques. Il s'agit de se familiariser avec le langage et le regard critique de cette discipline et de se munir d'un minimum d'outils pour décrypter et comprendre le rapport entre individu et société et le jeu entre structures sociales et action individuelle. La deuxième partie est centrée sur l'analyse sociologique des pratiques et institutions éducatives. A partir d'une vision large de l'éducation, on examinera les interactions, les processus et les changements éducatifs dans le milieu familial, dans le cadre scolaire, ainsi que dans d'autres contextes de formation, en analysant le rôle des institutions et celui des acteurs.

Cette unité de formation est un prérequis à l'entrée au deuxième cycle mention Enseignement, mais elle est ouverte à l'ensemble des étudiants du premier cycle de la licence. Elle doit aider les participants à affiner leur projet de formation par la familiarisation avec les terrains éducatifs et scolaires. L'unité est composée d'un temps d'observation dans une classe primaire ou sur un autre terrain éducatif (50 heures) et d'un séminaire d'accompagnement. Elle a pour but de confronter les représentations des étudiants à un vécu personnel, de structurer leur regard au travers d'un échange entre étudiants et avec des professionnels de l'éducation, d'élaborer et d'utiliser quelques outils d'observation d'analyse, d'écriture, de lecture et de faciliter ainsi l'orientation des participants vers les mentions du deuxième cycle. Une demande d'équivalence pour ce séminaire peut être faite par écrit et sur présentation d'une attestation de stage, remplacement ou expérience professionnelle dans une institution scolaire ou éducative de plus de 100 heures, à la commission d'équivalence, auprès de la conseillère aux études, au plus tard le 15 novembre 2003. Les attestations de moniteurs de vacances ou certifiées par des particuliers ne sont pas prises en compte.

Ce cours poursuit un double but: a) introduire aux principaux concepts permettant de penser les pratiques et les institutions de formation scolaire, dans leur diversité, leur logique propre de fonctionnement, leur histoire, et d'en analyser les incidences sur les processus d'apprentissage; b) distinguer et situer les uns par rapport aux autres, dans l'étude de ce champ complexe, les niveaux d'analyse et les apports des diverses sciences humaines. L'échec scolaire et l'inégalité sociale devant l'école seront pris comme analyseurs de l'institution et des pratiques scolaires. Ces thèmes constitueront le fil rouge du cours, de l'explication de l'échec à l'analyse des politiques de l'éducation et des réformes qui prétendent les combattre (pédagogies actives et différencier, évaluation formative, individualisation des parcours de formation, cycles d'apprentissage, modernisation du curriculum, etc.) et aux stratégies de formation et de changement qu'elles induisent (par ex. professionnalisation, projets d'établissements, analyse de pratiques, nouvelles manières de rendre compte).

Dans la première partie du cours, on dressera un inventaire des principales questions soulevées par la psychologie cognitive développementale, tant au niveau de l'étude de l'enfant que de l'adulte. On examinera également les options théoriques contenues dans différents modèles du développement (nativiste, associationniste, constructiviste, sociocognitiviste et connectionniste). Dans la deuxième partie, on s'intéressera plus particulièrement au développement de l'enfant en abordant les questions de méthodes et en examinant des travaux expérimentaux dans différents domaines, tels que la perception, l'attention, la mémoire, le raisonnement, le langage, et la construction de l'espace et du temps. Compte tenu du nombre généralement élevé d'étudiants, cet enseignement est un cours ex-cathedra. Cependant, il est remplacé six fois dans l'année par des séminaires de discussion à partir de lectures sur des thèmes donnés. L'animation de ces séminaires d'une vingtaine de personnes est assurée à tour de rôle par des groupes d'étudiants chargés également de rédiger une synthèse écrite du thème choisi.

Le cours constitue une large introduction dans le domaine de l'éducation spéciale. Le participant apprendra à interpréter la pratique à l'aide de théories et à tester les théories en les confrontant à la pratique. Dans un premier temps, le phénomène de l'handicap sera présenté et analysé de manière générale: la notion de handicap, les théories étiologiques, l'image de soi de la personne handicapée, le rôle de la personne handicapée dans la société, aspects pédagogiques, psychologiques et médicaux. Dans un deuxième temps, différents types de handicap seront présentés, notamment la trisomie 21, l'autisme, l'infirmité motrice cérébrale, le polyhandicap, mais aussi les difficultés d'apprentissage résultant de conditions handicapantes qui sont plus difficiles à repérer.

Site internet : www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/scharnhorst

Cet enseignement a pour objectif de constituer un cadre général de réflexion sur les processus mis en œuvre dans la recherche en sciences de l'éducation. Il vise la constitution d'outils directement exploitables dans les travaux (fiches de lecture, mini-recherches, mémoire) liés à l'ensemble des parcours de formation proposés dans les trois mentions de la licence; et il constitue une introduction aux enseignements de méthodologie proposés au deuxième cycle. L'accent sera mis sur l'examen critique qu'applique tout chercheur aux démarches de sa discipline ainsi qu'à ses propres démarches. Cette centration implique une investigation approfondie de la diversité des processus de construction qui sous-tendent la recherche, ainsi que de leurs enjeux. Elle se traduira par l'identification des logiques qui, depuis les disciplines sollicitées par le champ de l'éducation, coexistent - et souvent s'affrontent - en matière de recherche. Nous nous référerons également aux conditions sociales d'émergence de ces différentes options: il s'agira là de les aborder sous l'angle socio-historique. Les différents points qui seront développés tout au long de l'année, seront largement illustrés: nous aborderons des recherches menées en sciences de l'éducation, ainsi qu'en sociologie, psychologie et anthropologie sociale, dans la mesure où ces disciplines interviennent dans l'étude d'objets qui concernent les processus d'éducation et de formation.

Le champ de la formation des adultes présente une très grande diversité de pratiques, de lieux d'exercice et de publics. Pour appréhender cette réalité multiforme et permettre à chacune et à chacun de s'en construire une représentation adéquate, l'unité de formation propose des rencontres avec des formateurs qui témoignent de leurs activités et des visites de terrains représentatifs des réalisations et des pratiques de ce champ éducatif. Ce premier contact permettra aux étudiants de procéder à des explorations individuelles dans des lieux de leur choix. Ce séminaire offre en outre une première sensibilisation aux exigences professionnelles du métier de formateur. Indispensable à celles et ceux qui envisagent la mention formateur d'adultes du deuxième cycle de la licence, ce séminaire compte toutefois au même titre que celui consacré à l'analyse des terrains scolaires comme prérequis à l'admission en deuxième cycle de la LME. Il est vivement conseillé de suivre parallèlement le cours 71201 : Processus de formation et d'apprentissage : le champ de l'éducation des adultes. La complémentarité de ces deux unités de formation favorise en effet la compréhension de cette réalité éducative complexe et de ses enjeux.

DISPOSITIF DE FORMATION

Les unités de formation, modularisées ou non, sont rattachées à cinq domaines:

- A. Méthodologies de recherche en sciences de l'éducation
- B. Education scolaire
- C. Education spéciale
- D. Formation des adultes et systèmes d'éducation
- E. Approches transversales

Dans chaque domaine une liste d'UF et de modules est proposée. Les modules se composent de trois UF (3 x 6 crédits) plus une UF d'articulation (3 crédits). Les étudiants se voient offrir une formation méthodologique en puisant dans les unités de formation rattachées au domaine A Méthodologies de la recherche en sciences de l'éducation. Parallèlement ils choisissent un des quatre parcours de formation intitulé cursus. Les unités de formation qui les composent sont rattachées aux domaines B, C, D E. Ces cursus permettent soit une approche généraliste en sciences de l'éducation (théorie et pratique de l'éducation et de la formation) soit une approche spécialisée (éducation scolaire, éducation spéciale, formation d'adultes et systèmes d'éducation). Les étudiants complètent leur deuxième cycle en choisissant des modules et/ou des unités de formation filées hors module ou libres. Ils terminent leur parcours de licence en rédigeant et en soutenant leur mémoire de licence.

- 4 modules doivent être acquis dans le cursus choisi selon le programme d'études.
- L'unité d'articulation d'un module ne peut être acquise que si les trois autres UF du module sont acquises ou si deux UF au minimum sont acquises et la troisième inscrite. Elle prend la forme d'un projet indépendant ou d'un travail de préparation au mémoire de licence effectuée sous la direction d'un des enseignants du module.
- L'étudiant doit s'inscrire à quatre UF du domaine méthodologies de la recherche en sciences de l'éducation mais il peut n'en réussir que trois. De la sorte il n'obtient que 18 crédits sur 24. Il devra alors acquérir 60 et non pas 54 crédits dans les autres UF ou UF libres pour totaliser les crédits requis en 2^e cycle.
- Les 54 crédits (ou 60) sont acquis en inscrivant des UF appartenant à la liste des UF libres proposées ou en se référant aux modalités concernant les autres UF.
- Le mémoire de 18 crédits complète le cursus.

Documents à disposition au secrétariat des étudiants:

- Catalogue spécifique à la mention Recherche et intervention. Donne toutes indications utiles sur les objectifs de ce parcours d'études, les modules et les UF d'articulation
- Une séance d'information sur le programme du deuxième cycle est prévue. Se renseigner dès la rentrée académique au secrétariat des étudiants ou cliquer sur le site <http://www.unige.ch/fapse/enseignement/> et chercher sous « calendrier ».

- PROGRAMME D'ETUDES DU DEUXIEME CYCLE DE LA LICENCE LMRI

1 cursus à choix parmi les 4 proposés

180 crédits ECTS

Cursus Théorie et pratique de l'éducation et de la formation	
4 modules à choix domaine B,C,D ou E	84 crédits
4 UF de méthodologie	24 crédits
UF libres ou modules	54 crédits
Mémoire de licence	18 crédits
Cursus Education scolaire	
3 modules à choix domaine B, 1 module à choix domaine E	84 crédits
4 UF de méthodologie	24 crédits
UF libres ou modules	54 crédits
Mémoire de licence	18 crédits
Cursus Education spéciale	
3 modules domaine C, 1 module domaine B (Processus d'apprentissage et de socialisation) ou domaine E (Technologie éducative, Education interculturelle, Analyse des pratiques d'éducation et de formation)	84 crédits
4 UF de méthodologie	24 crédits
UF libres ou modules	54 crédits
Mémoire de licence	18 crédits
Cursus Formation des adultes et systèmes d'éducation	
3 modules à choix domaine D, 1 module à choix domaine E	84 crédits
4 UF de méthodologie	24 crédits
UF libres ou modules	54 crédits
Mémoire de licence	18 crédits

OBJECTIFS

- **Une place centrale pour la recherche**

Plus qu'un outil incontournable dans le but de rendre la pratique plus efficace, la recherche tient une place centrale dans cette mention. Le souci de l'efficacité immédiate n'est pas celui de la LMRI, dont le caractère académique permet plutôt de garder toute liberté, le maximum de recul, pour tester les modèles théoriques eux-mêmes, en rapport avec la méthodologie pratiquée dans les recherches et les objets qu'elles étudient. Le cadre académique permet aux enseignants de concevoir leur enseignement en liaison permanente avec leur pratique de chercheurs, dans un double but: alimenter la discussion en fonction de l'évolution propre à chaque discipline, et garantir une prise directe sur les situations éducatives concrètes et les problématiques qui leur sont associées.

Pour les étudiants, une telle formation permet à la fois une prise de distance théorique et la construction d'objets d'observation et d'étude. Si certains seulement d'entre eux seront amenés à développer leurs propres recherches, tous seront appelés à développer une position critique vis-à-vis des recherches et des méthodes développées par d'autres. La formation à la recherche concerne donc au plus près l'ensemble des étudiants de la LMRI, leur pratique professionnelle actuelle ou future impliquant soit la réalisation de travaux de recherche, soit une prise de responsabilité critique.

- **Une perspective pluridisciplinaire**

Par ailleurs, la LMRI cherche à développer chez l'étudiant une logique de pluralité des domaines d'études éducatifs, des approches, des outils, par distinction avec une logique de choix sélectif des approches et outils en fonction d'une pratique professionnelle pré-définie. Au-delà d'une "pratique réfléchie", la réflexion critique visée dans cette mention porte à la fois sur la pertinence des modèles théoriques au pluriel (leur cohérence interne) et sur leurs relations avec les pratiques de l'éducation.

- **Un ancrage sur les pratiques et processus éducatifs**

Que les étudiants de la LMRI soient des praticiens, éducateurs, enseignants, formateurs, des futurs chercheurs, des responsables ou futurs responsables dans leurs institutions, la formation à la recherche constitue un passage obligé vers la compréhension et vers la transformation des phénomènes éducatifs.

La réflexion critique sur les théories se fait également en rapport avec les processus éducatifs: processus d'encadrement, de formation et d'enseignement / apprentissage. La recherche est engagée par les transformations possibles sur le terrain, que ces transformations soient indirectes (analyse des situations éducatives) ou directes (participation comme agent et/ou accompagnateur des changements).

LISTE DES ENSEIGNEMENTS LMRI

Chaque UF filée vaut 6 crédits, l'UF d'articulation 3 crédits, le module 21 crédits

A. DOMAINE METHODOLOGIES DE RECHERCHE EN SCIENCES DE L'EDUCATION

72200	La recherche en éducation: introduction aux démarches expérimentales	E. Bayer	Mercredi 8h.-10h.
72201	La recherche en éducation: introduction aux démarches compréhensives	M.-N. Schurmans	Mercredi 16h.-18h.
72202	Instruments d'observation et de mesure pour la recherche en éducation.	D. Hexel	Mercredi 12h.-14h.
72203	Analyse statistique des données pour la recherche en éducation	G. Pini	Mercredi 10h.-12h.
72204	Approches micro-analytiques en éducation	M. Saada-Robert	Mardi 12h.-14h.

B. DOMAINE EDUCATION SCOLAIRE

Module RISC I: Processus d'apprentissage et de socialisation

72210	Processus et difficultés d'apprentissage	M. Crahay (H 2003-2004) L. Rieben (E 2004)	Mercredi 14h.-16h.
72211	Processus de socialisation de l'enfance	J.-P. Payet	Lundi 16h.-18h.
72212	Séminaire de recherche: processus socio-cognitifs d'apprentissage scolaire (le cas de l'entrée dans l'écrit)	M. Saada-Robert	Mercredi 8h.-10h.
72213	UF d'articulation RISC I	L. Rieben M. Saada-Robert	

Module RISC II: Didactique des langues

72218	Didactique de la langue maternelle: histoire, problèmes et perspectives	B. Schneuwly	Mercredi 8h.-10h..
72219	Acquisition d'une langue seconde et didactique des langues étrangères	I. Plazaola Giger	Lundi 16h.-18h.
7221A	Séminaire de recherche: didactique des textes oraux	J. Dolz	Mardi 16h.-18h.
7221B	UF d'articulation RISC II	J. Dolz	

Module RISC III: Didactique des mathématiques et interactions sociales

7221G	Didactique des mathématiques	J. Brun	Mercredi 10h.-12h.
7221H	Mathématiques scolaires, mathématiques savantes: la transposition didactique	F. Conne	Mercredi 14h.-16h.
7221I	Séminaire de recherche: interactions didactiques en mathématiques	F. Leutenegger	Mercredi 12h.-14h.
7221J	UF d'articulation RISC III	J. Brun, F. Conne F. Leutenegger	

Module RISC IV: Didactique des sciences et des techniques

7221O	Didactique et épistémologie des sciences: initiation	A. Giordan	Mardi 16h.-20h. H 2003-2004
7221P	Didactiques des sciences sociales	F. Audigier	Mercredi 8h.-10h.
7221Q	Séminaire de recherche en didactique et épistémologie des sciences	A. Giordan	Mardi 16h.-20h. E 2004
7221R	Ou <i>Séminaire de recherche en épistémologie et didactiques des sciences sociales</i>	F. Audigier Non donné 2003-2004	
7221S	UF d'articulation RISC IV	F. Audigier, A. Giordan	

C. DOMAINE EDUCATION SPECIALE

Module RISP I: Education cognitive

72220	Introduction à l'éducation cognitive	F. Büchel	Lundi 14h.-16h.
72221	L'évaluation de l'intelligence et de la capacité d'apprentissage	M. Hessels	Mardi 14h.-16h.
72222	Spécialisation clinique dans l'atelier d'apprentissage (ne peut pas être suivie à titre d'UF libre, doit être inscrite après que les UF 72220 et 72221 soient acquises) Un horaire individuel sera décidé avec chaque étudiant pour la plage de temps du mercredi	F. Büchel	Mercredi 14h.-18h. (atelier) Année 2003-2004 Jeudi 8h.-10h. (cours) H 2003-2004
72223	UF d'articulation RISP I	F. Büchel, M. Hessels	

Module RISP II: Intervention en éducation spéciale et intégration

7222C	Intervention précoce et intégration	G. Chatelanat	Mercredi 10h.-12h.
7222G	Déviances sociales et intégrations individuelles : analyse socio-historique d'enfants placés en situations « non-ordinaires »	M. Ruchat	Mercredi 12h.-14h. H 2003-2004
7222H	Intégration et éthique dans l'accompagnement éducatif des personnes avec une déficience intellectuelle sévère ou un polyhandicap	G. Petitpierre	Jeudi 10h.-12h. Eté 2004
7222E	Séminaire interactif et travaux pratiques: projets individualisés d'intégration: des théories aux pratiques (ne peut pas être suivie à titre d'UF libre, doit être inscrite après que l'UF 7222C de Mme Chatelanat et l'UF de M. Vaney « <i>Approches socio-éducatives des personnes handicapées</i> » no 022 (7222D) soient acquises)	G. Chatelanat	Mercredi 16h.-18h.
7222F	UF d'articulation RISP II	G. Chatelanat	

Pour les étudiants s'inscrivant dans le module RISP II en 2003-2004, ou ayant déjà suivi le cours de Mme Chatelanat 7222C, les UF 7222G et le 7222H doivent être suivies en parallèle.

Module RISP III: Déviances et marginalité: médiations et remédiations

7222O	Délinquance et déviance juvéniles: entre impasses et issues	D. Pingeon	Lundi 12h.-14h.
7222P	Genèse, prévention et prise en charge des inadaptations sociales	M. Vuille	Mardi 12h.-14h.
7222Q	Séminaire interactif de recherche: médiations et remédiations: rapports entre acteurs et territoire (ne peut pas être suivie à titre d'UF libre, doit être inscrite après que les UF 7222O et 7222P soient acquises)	D. Pingeon	Lundi 16h.-18h.
7222R	UF d'articulation RISP III	D. Pingeon	

D. DOMAINE FORMATION DES ADULTES ET SYSTEMES D'EDUCATION

Module RIFA I: Adultes: apprentissage et formation

72230	Histoire de vie et formation	J.-M. Baudouin	Mercredi 8h.-10h..
7225D	La gestion publique Peut être inscrit dans le module sur dérogation uniquement en 03-04	G. Evequoz	Lundi 16h.-18h.
72232	Les transactions sociales et la part du sujet dans la construction des connaissances	M.-N. Schurmans	Mardi 14h.-16h.
72233	UF d'articulation RIFA I	M.-N. Schurmans	

Module RIFA II: Adultes: processus de formation

72239	Nouvelles temporalités de la vie adulte et stratégies de formation Dates précisées dans le descriptif	J.-P. Boutinet	Mercredi 12h15-15h45
7223A	Femmes-travail-formation	E. Ollagnier	Mardi 12h.-14h.
7223B	Animation de groupe	A. Goudeaux	Mardi 8h.-12h. /15jours
7223C	UF d'articulation RIFA II	E. Ollagnier	

Module RIFA III: Adultes: dispositifs de formation

7223I	Organisation du travail et formation: contextes et défis	B. Schneider	Mardi 14h.-16h.
7223J	Gestion de la formation continue: enjeux pour les acteurs	C. Trémolières-Revuz	Lundi 16h.-20h. E 2004
7223K	Ingénierie de la formation: conception, analyse et évaluation de dispositifs	S. Jacquemet	Mercredi 10h.-12h.
7223L	UF d'articulation RIFA III	B. Schneider	

Module RIFA IV: Les systèmes éducatifs

7223R	Institutions et systèmes éducatifs: analyse économique	S. Hanhart	Lundi 10h.-12h.
72252	Investissement en formation : analyse économique	S. Hanhart	Mercredi 8h.-10h.
7223T	Contextualisation des systèmes de formation: dimensions supra et infra-nationales	S. Perez, NN	Lundi 12h.-14h.
7223U	UF d'articulation RIFA IV	S. Perez, S. Hanhart	

E. APPROCHES TRANSVERSALES

Modules RIAT I: Technologies éducatives

72240	Informatique et environnements d'apprentissage	M. Bétrancourt	Mercredi 14h.-16h.
72241	Dispositifs médiatiques et communication éducative	D. Peraya	Lundi 14h.-16h.
72174	Interaction personne-machine	M. Bétrancourt	Lundi 16h.-18h.
72242	UF d'articulation RIAT I	D. Peraya	

Module RIAT II: Education interculturelle

72247	Pluralité des cultures et des langues à l'école	C. Perregaux	Lundi 16h.-18h.
72248	Psychologie interculturelle	P. Dasen	Mercredi 16h-18h.
72249	Anthropologie de l'éducation	M.-N. Chamoux	Vendredi 11h30-13h. 14h.-16h./ 15j.
7224A	Séminaire de recherche en approches interculturelles de l'éducation (ne peut pas être suivie à titre d'UF libre, doit être inscrit en même temps ou après que les UF 72247 et 72248 ou 72249 soient acquises)	P. Dasen	Mercredi 12h.-14h.
7224B	UF d'articulation RIAT II	C. Perregaux	

Modules RIAT III: Histoire de l'éducation

7224I	Ecole et changement : entre mythes et réalisés (19e et 20e siècles, suisse romande et France)	C. Magnin	Lundi 16h-18h..
32A70	Histoire de l'histoire. L'histoire dans la culture européenne aux XIX et XX siècles (ne peut pas être inscrite hors module. Elle demande préalablement à son inscription l'acquisition des deux autres UF 7224I et 7224K du module concerné).	B. Müller	Cf horaire Faculté des Lettres
7224K	Séminaire de recherche: Etatisation de l'école et professionnalisation du corps enseignant. Enjeux démocratiques et culturels	R. Hofstetter	Mercredi 18h.-20h.
7224L	UF d'articulation RIAT III	C. Magnin	

Module RIAT IV: Analyse des pratiques d'éducation et de formation

7224Q	Approches historiques et psychanalytiques des pratiques	M. Cifali	Mercredi 12h-14h.
7224S	Approches sociologique et psychodynamique des situations de travail	G. Jobert	Mercredi 16h.-20h. (Selon dates précisées à la rentrée)
7224T	Innovation en éducation au niveau des établissements et des pratiques	M. Gather Thurler Non donné 2003-2004	..
7224U	UF d'articulation RIAT IV	G. Jobert M. Cifali	

Le cours 72251 peut être inscrit sur dérogation dans le module RIAT IV uniquement pour 2003-2004

UF LIBRES 2003-2004

72250	L'analyse des processus d'enseignement	E. Bayer	Mercredi 10h.-12h.
72251	Evaluation pédagogique: régulation des processus de formation	M. Crahay, E. Wegmüller	Mercredi 10h.-12h.
72254	Approches didactiques de l'action éducative en formation des adultes	J.-M. Baudouin Non donné 2003-2004	
72256	Systèmes d'assistance institutionnelle et projets éducatifs: projets de sens et sens de projets	D. Pingeon	Mardi 16h.-18h.
72257	Education à l'environnement	A. Giordan Non donné 2003-2004	
72258	Ingénierie et formation à l'insertion	B. Morand-Aymon	Lundi 14h.-16h.
72259	Biologie et éducation	A. Giordan	Mardi 14h-16h.
7225A	Didactique comparée	M.-L. Schubauer Leoni	Mercredi 16h.-18h.

7225C	Stage de formation dans une institution spécialisée (ne peut être suivie que par les étudiants du domaine éducation spéciale)	F.Buchel, G. Chatelanat, NN	Mercredi 12h.-14h.
7225D	La gestion publique de la formation continue (peut être inscrit dans le module RIFA I sur dérogation année 03-04)	G. Evequoz	Lundi 16h.-18h.
7225E	Programmation et progression des apprentissages dans l'enseignement artistique et musical	I. Mili, R. Rickenmann	Jeudi 17h.-19h.
7225F	Séminaire de recherche en éducation spéciale	F. Büchel	Mardi 10h.-12h.
7225G	Outils d'évaluation initiale et continue en éducation précoce spécialisée : analyse et intervention sur le terrain	G. Chatelanat	Jeudi 12h.-14h.
7225H	Programmes et matériel éducatif : Analyse et application en éducation spéciale	Ch. Hessels	Lundi 10h.-12h.
722HH	Didactique de l'entrée dans la culture de l'écrit et de la lecture	M. Saada Robert, Th. Thévenaz	Mardi 16h-18h
722HI	Situations de handicap en contextes scolaires spécialisé et ordinaire	G. Pelgrims, P.-A. Doudin	Mercredi 10h.-12h.
72282	Séminaire de recherche : Didactique des mathématiques	F. Conne	Mercredi 16h.-18h
72283	Séminaire de recherche : Recherche clinique en éducation : écritures et récits (auto)biographiques	M. Belkaïd Non donné	Mercredi 14h.-16h
72284	Séminaire de recherche : Initiation à la recherche en didactique du français	C. Ronveaux	Mercredi 12h.-14h
72285	Conditions et processus d'apprentissage : le point de vue de l'élève	S. Dionnet	Mercredi 16h.-18h
7225I	Structure de prise en charge des personnes handicapée, assurances sociales et gestion de la qualité	J. Laederach	Mardi 8h.-10h.
7225J	Approches éducatives de l'autisme	P. Bruderlein	Vendredi 14h.-16h
7225K	Evaluation des aptitudes et du développement en éducation spéciale	M. Hessels	Lundi 14h-16h

Autres unités libres

1. Les UF libres peuvent être prises dans l'ensemble des cours offerts par la Section des sciences de l'éducation, de psychologie ou par les autres facultés, instituts ou écoles de l'Université de Genève sous réserve des conditions suivantes:

- Un enseignement doit représenter l'équivalent de 56 heures, soit 6 crédits par année académique, ou de 2 x 3 crédits, soit 28 heures par semestre et doit être dûment évalué;
- Pour inscrire cet enseignement auprès du Secrétariat de la Section des sciences de l'éducation, l'étudiant doit attester de l'accord écrit de l'enseignant concerné sur le formulaire ad hoc.

2. En deuxième cycle mention Recherche et Intervention, les enseignements suivants de la Section des sciences de l'éducation ne peuvent pas être inscrits comme UF libres:

- les UF spécifiques de la mention LME; LMFA
- les UF 72222 « Spécialisation clinique dans l'atelier d'apprentissage », 7222E « Séminaire interactif et travaux pratiques: projets individualisés d'intégration: des théories aux pratiques, 7222Q « Séminaire interactif de recherche: médiations et remédiations: rapports entre acteurs et territoires » de la mention LMRI. Ces UF ne peuvent en effet pas être inscrites hors modules et demandent préalablement à leur inscription l'acquisition des deux autres UF des modules concernés;
- l'UF 7224A "Séminaire de recherche en approches interculturelles de l'éducation" du module Education interculturelle ne peut pas être inscrite hors module, deux des cours 72247, 72248 ou 72249 doivent également être inscrits la même année ou déjà acquis;
- L'UF 7224J "Séminaire d'historiographie" de la Faculté des lettres ne peut pas être inscrite hors module. Elle demande préalablement à son inscription l'acquisition des deux autres UF du module concerné.

3. Les séminaires de recherche du Domaine Outils et méthodes de travail et de recherche de la mention Enseignement (72282 à 72285) peuvent être inscrits pour autant que l'étudiant justifie d'un accord écrit de l'enseignant concerné.
4. Le séminaire Unité d'encadrement du mémoire de la mention Formateur d'adultes peut être inscrit pour autant que l'étudiant justifie d'un accord écrit de l'enseignant concerné.
5. Une liste des UF libres complétant les UF de deuxième cycle LMRI est proposée annuellement aux étudiants dans le catalogue des cours et est jointe en annexe.
6. Les UF libres peuvent être réalisées sous forme de projets indépendants conduits sous la responsabilité d'un enseignant de la Section des sciences de l'éducation, à l'exception des assistants. Dans le cursus Education spéciale, un stage peut être réalisé dans le cadre d'un projet indépendant sous la responsabilité d'un enseignant du cursus Education spéciale.

N.B. : Pour tous cours inscrits hors section, il est demandé à l'étudiant de se renseigner auprès du secrétariat des étudiants de la Faculté concernée sur les modalités d'évaluation et d'éventuelles doubles inscriptions.

VII. DEUXIEME CYCLE LICENCE MENTION ENSEIGNEMENT (LME)

Admission

Les articles 26 et 27 du règlement d'études de la licence mention Enseignement font foi quant aux conditions d'accès à la LME.

Ce qu'il faut néanmoins savoir sur cette procédure:

- Une séance d'information est prévue selon calendrier. Des documents spécifiques seront distribués lors de cette séance.
- Les 10 UF du Tronc commun doivent être inscrites l'UF « Analyse et observation des terrains éducatifs et scolaires , choix entre 72200 « *Terrains éducatifs et scolaires* » ou 72201 *Terrains de la Formation des adultes* ». Au minimum 9UF sur 10 UF (dont le 72200 ou le 72201) doivent être acquises au plus tard à la session d'octobre 2004. Restent réservées les dispositions particulières liées à des étudiants en admission conditionnelle dans la Section des sciences de l'éducation.
- Le dossier doit être déposé jusqu'au 31 janvier 2004 auprès du secrétariat de la LME (Uni Mail, Madame Chantal Meier, 4^{ème} étage, bureau 4363 , tél. 022/705 91 35 .

Objectifs

La formation entend former des licenciés qui aient à la fois:

- une culture scientifique de base en sciences humaines et sociales dans les domaines touchant à l'éducation ;
- des compétences orientées vers l'analyse de situations éducatives complexes, l'intervention et la recherche en éducation ;
- des compétences permettant d'enseigner dans une classe ou d'exercer d'autres fonctions pédagogiques dans l'enseignement primaire (à Genève : divisions élémentaire, moyenne ou spécialisée).

Les **compétences professionnelles** visées sont : maîtriser et exercer la profession d'enseignant ; réfléchir sur sa pratique, innover, se former ; maîtriser les disciplines à enseigner et leurs didactiques ; se servir des sciences humaines et sociales comme base d'analyse des situations éducatives complexes ; assumer la dimension éducative de l'enseignement ; concevoir, construire et gérer des situations d'apprentissage et d'enseignement ; prendre en compte la diversité des élèves ; assumer les dimensions relationnelles de l'enseignement ; intégrer une composante éthique à la pratique quotidienne ; travailler en équipe et coopérer avec d'autres professionnels ; se servir à bon escient des technologies ; entretenir un rapport critique et autonome aux savoirs.

Partenariat

Un contrat de partenariat a été créé entre le Département de l'instruction publique et la Direction de l'enseignement primaire et l'Université de Genève et la Section des sciences de l'éducation de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation qui règle la collaboration à long terme en matière de formation des enseignants primaires. Conformément à l'article 134a de la loi sur l'instruction publique, le parcours de deuxième cycle accueille le nombre d'étudiants fixé pour une période de quatre ans.

Dispositif de formation

Le deuxième cycle est composé de trois années de programme, organisées en **parcours conseillé** (cf. schéma ci-après), et constituées de deux types d'unités de formation: unités de formation compactes et unités de formation filées.

Les unités compactes ont lieu le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 16h.

Prérequis

Préalablement à la rentrée académique de la première année du deuxième cycle, les étudiants admis en LME suivent un stage de deux semaines compris dans l'enseignement 72290 "Profession enseignante: rôles et identités". Il s'agit d'un prérequis nécessaire à l'inscription des UF LME qui se déroule dès la rentrée scolaire. Les dates précises sont communiquées directement aux étudiants.

Le même type d'UF (stage + enseignement 722D0 "Complexité et gestion de projet") est prévu au début de la deuxième année LME.

Au début de la troisième et dernière année, il est demandé aux étudiants d'avoir acquis toutes les UF compactes des modules Didactiques I et II, des modules Approches transversales I et II et du stage en responsabilité 1 pour pouvoir inscrire le module Stages en responsabilité et le Séminaire d'intégration de fin d'études.

Première année du parcours conseillé

Stage	Profession Enseignante Rôles et Identité	Didactiques des disciplines I : français, mathématiques, arts plastiques, musique, éducation physique	Médias et informatique Approches transversales I : relations et situations éducatives complexes, diversité des acteurs			
		Séminaire clinique d'accompagnement				
Didactiques des disciplines						
Approches transversales						
Séminaire de recherche						

Deuxième année du parcours conseillé

Stage	Complexité et gestion de projet	Approches transv. II : processus difficultés d'apprentissage, régulation et différenciation	et Stage en resp.1	Didactiques des disciplines II : français, mathématiques, allemand, géographie, histoire, sciences				
	Séminaire clinique d'accompagnement		Séminaire de préparation au mémoire					
Didactiques des disciplines								
Méthodologies de recherche								

Troisième année du parcours conseillé

Stage Extra-Muros	Stage en responsabilité 2	Consolidation différenciée	Stage en responsabilité 3	Consolidation différenciée				
	Stage en coresponsabilité avec séminaire d'intégration de fin d'études		Didactiques des disciplines					
Approches transversales								
Projet indépendant ou UF libre								
Mémoire								

 Les unités compactes : d'une durée de 2 à 12 semaines, elles sont centrées sur une thématique, avec alternance de travail entre les écoles (avec des enseignants primaires "formateurs de terrain") et l'Université

 Les unités filées : courant tout au long d'un semestre ou de l'année (à raison d'une ou quelques heures par semaine), elles sont regroupées le mercredi ou en fin de journée (après les UF compactes, à partir de 16 heures), sous forme de cours, de séminaire ou de stage.

Les démarches de formation en LME:

- Une formation en alternance

La formation se passe en deux lieux et plusieurs temps : les étudiants se trouvent **en alternance** dans les établissements scolaires et à l'université, les semaines de terrain alternent avec les semaines de travail dans les lieux universitaires. Ce découpage fait surgir un stéréotype qu'il faut immédiatement combattre :

- le temps de terrain n'est pas le temps réservé à la pratique ; il se définit par un certain rapport - pragmatique, stratégique, global - entre théories et pratiques ; il offre des occasions d'expérimentation et d'analyse dans des conditions réalistes d'exercice du métier ;
- le temps de travail à l'Université n'est pas le temps réservé à la théorie ; il se définit par un autre rapport entre théories et pratiques, dégagé des contraintes de l'action immédiate, autorisant la centration analytique sur certaines composantes de la réalité et la mise entre parenthèses provisoire des autres.

Sur le terrain scolaire, les étudiants sont accompagnés par des enseignants primaires **formateurs de terrain**, dans le cadre du partenariat associant la Section des sciences de l'éducation et l'Enseignement primaire genevois.

- Une démarche clinique

Le va-et-vient entre théories et pratiques traverse chaque unité de formation compacte et chaque module regroupant des unités parallèles se partageant des semaines de terrain et des semaines de faculté. Le temps de travail sur le terrain doit, globalement, avoisiner 40% du temps global de formation. Mais l'essentiel du dispositif consiste évidemment à transformer cette alternance de lieux et de moments en une véritable **articulation** des expériences et des représentations, en un entraînement intensif à une pratique réfléchie fondée sur des savoirs issus de la recherche, des savoirs professionnels, des savoirs d'action.

Chaque équipe universitaire construit une démarche de formation adaptée aux contenus et aux objectifs des unités de formation dont elle a la charge. On ne trouvera donc ici que des principes assez généraux. La formation met en place une démarche que nous appellerons **clinique**. Elle se fonde sur l'observation ; elle permet d'élaborer des hypothèses et/ou des stratégies d'action par la réflexion individuelle ou collective, la mobilisation d'apports théoriques multiples, des regards complémentaires, des interrogations nouvelles ; elle part du singulier pour construire des liens entre les situations ; elle sollicite des personnes-ressources qui mettent en commun leurs points de vue pour faire évoluer la pratique ainsi analysée. C'est un moyen de faire face à la complexité du métier d'enseignant, en évitant le double écueil d'une pratique peu réfléchie et d'une théorie non pertinente en regard des réalités vécues. La démarche clinique peut, dans certains domaines, s'inspirer d'une démarche de recherche expérimentale, dans d'autres s'apparenter à une recherche-action, dans d'autres encore emprunter certains outils à la supervision, à l'analyse des pratiques.

- Une ouverture à la recherche

Les sciences humaines offrent un large éventail de démarches de recherche en éducation. La formation des enseignants intègre des apports possibles de la recherche sur la formation des maîtres, l'éducation des adultes, les processus d'apprentissage et d'enseignement. L'initiation à la recherche comme démarche de formation permet aux futurs enseignants de se familiariser avec les principales méthodologies et modes de production des connaissances en sciences de l'éducation. Elle offre l'occasion d'expérimenter des procédures, de formuler et de tester des hypothèses, d'apprendre à observer, à écouter, à récolter et à analyser les données. Elle favorise donc des prises de conscience, le développement d'un rapport actif à la réalité et la construction de compétences inhérentes à une pratique réfléchie. Dans la formation, le rapport à la recherche est donc double :

- les étudiants doivent recevoir une formation méthodologique suffisante pour faire un mémoire de recherche, poursuivre éventuellement des études de troisième cycle ou écrire une thèse, participer à des recherches dans le cadre du métier d'enseignant, voire s'orienter vers la recherche en éducation ;

- ils doivent en même temps retenir de la recherche un rapport au savoir et un rapport au réel à réinvestir dans une pratique réflexive.

Cette formation a lieu dans le cadre d'une unité de formation méthodologique, de séminaires de recherche, de séminaires de préparation au mémoire, mais aussi dans le cadre des unités compactes, au gré desquelles sont conduits des exercices intensifs de formulation d'hypothèses, d'observation, d'analyse, d'écriture.

Cinq grands domaines de formation

Les UF sont réparties en cinq domaines, avec une organisation horaire permettant la coexistence des UF filées et des UF compactes. Des règles minimales imposent un certain ordre dans l'inscription des UF et le nombre de crédits par domaine. Le programme conseillé permet à l'étudiant de respecter facilement ces règles.

Les cinq domaines sont les suivants :

Domaines	Définition
<i>UF centrées sur les didactiques des disciplines (ED)</i>	L'enseignement est organisé dans une large mesure par disciplines scolaires. Dans chacune, on travaillera les objectifs et les finalités, les savoirs à enseigner, les démarches didactiques et pédagogiques qui en permettent l'appropriation par les élèves.
<i>UF centrées sur les approches transversales (EAT)</i>	Certains processus « traversent » les disciplines scolaires : évaluation, processus d'apprentissage, gestion de classe, métier d'élève, relations famille-école, phénomènes interculturels, etc. Même s'ils sont en partie abordés dans chaque didactique, ils exigent aussi des approches transversales.
<i>UF centrées sur les outils et les méthodes de travail et de recherche (EO)</i>	Centrées sur des outils au service du métier d'étudiant, d'enseignant et de chercheur en éducation, leur but commun est de donner une première maîtrise d'instruments de communication, de planification, de recherche.
<i>UF d'intégration des savoirs, savoir-faire, et développement de la personne (EI)</i>	Les enseignements sont centrés sur : le questionnement éthique, les normes, les valeurs ; le développement personnel et interpersonnel ; la mise en relation des éléments de la formation dans la perspective d'une pratique professionnelle (centrations sur l'approche systémique du métier, le sens de la formation, la construction de l'identité professionnelle).
<i>UF de stages en responsabilité (ES)</i>	Ce sont des périodes d'immersion intensive (stage compact) ou régulière (stage filé), accompagnées d'un séminaire

Ces domaines ne sont pas totalement homogènes, chacun couvre des contenus divers. Mais cette typologie permet de lire plus clairement certaines filiations ou certaines parentés d'intention dans le parcours. Les UF de chaque type peuvent être compactes ou filées.

La licence en sciences de l'éducation mention « Enseignement » est le titre requis pour être engagé comme enseignant primaire dans l'enseignement public genevois (sous réserve des autres conditions définies par l'employeur).

Un catalogue spécifique à la mention Enseignement est à disposition au secrétariat des étudiants pour les étudiants inscrits en deuxième cycle. Il donne toutes indications utiles sur les objectifs de ce parcours d'études, les modules et les UF d'articulation. Il sera à disposition des étudiants du TC lors de la séance d'information sur la procédure d'admission en décembre 2003.

ENSEIGNEMENTS LME: 180 crédits ECTS - PROGRAMME CONSEILLE 2003-2004 (Les noms des coordinateurs des UF ou modules sont soulignés)

LA PREMIERE ANNEE (60 CREDITS)

D. Domaine intégration des savoirs, savoir faire et développement de la personne (EI)

72290	Profession enseignante: rôles et identité (stage avant la rentrée) 3 crédits	M. Cifali, A. Cordoba A. Perréard Vité M. Snoeckx, G. Sales-Cordeiro W. Tessaro	25.08-05.09 T ou 08.09-19.09 T <i>T= terrain</i> 20.10-31.10
-------	---	---	---

A. Domaine Didactiques des disciplines (ED)

ED I	Module Didactiques des disciplines I 16 crédits	R. Rickenmann	03.11-06.02 01.12-05.12 T 12.01-23.01 T <i>T= terrain</i>
72260	Didactique du français I 4 crédits	F. Revaz, T. Thévenaz Christen J.-P. Bronckart, C. Ronveaux	
72261	Didactique des mathématiques I 3 crédits	R. Floris J. Brun A. Fluckiger	
72262	Didactique des arts plastiques 3 crédits	R. Rickenmann	
72263	Didactique de la musique 3 crédits	I. Mili	
72264	Didactique de l'éducation physique 3 crédits	A. Cordoba	

C. Domaine Outils et méthodes de travail et de recherche (EO)

72280	Initiation aux médias et à l'informatique 4 crédits	F. Lombard D. Peraya O. Maulini R. Rickenmann W. Tessaro	08.03-12.03 14.06-18.06
-------	--	--	----------------------------

B. Domaine Approches transversales (EAT)

EAT I	Module Approches transversales I 16 crédits	M.A. Barthassat Ph. Perrenoud	15.03-11.06 29.03-02.04 T 19.4-30.04 T 17.05-28.05 T <i>T=terrain</i>
72270	Relations intersubjectives et désir d'apprendre 4 crédits	M. Cifali, M. Snoeckx	
72271	Rapport au savoir, métier d'élève, métier d'enseignant 4 crédits	P. Perrenoud, E. Vellas	
72272	Diversité culturelle et gestion de classe 4 crédits	M. Belkaïd, C. Perregaux	
72273	Ecole, familles, société 4 crédits	M. Bolsterli, O. Maulini, J.-P. Payet	

D. Domaine intégration des savoirs, savoir faire et développement de la personne (EI)

	Séminaires cliniques d'accompagnement: 1 à choix		
72291	Ethique 3 crédits	M. Belkaïd	Mercredi 10h.-12h. E 2004
72292	Ethique 3 crédits	M. Cifali	Mercredi 16h.-18h. E 2004
72293	Ethique 3 crédits	J. Friedrich	Mercredi 14h.-16h.

DEUXIEME ANNEE (60 crédits)

			E 2004
72294	Ethique	3 crédits	M. Snoeckx
7229C	Ethique		J.-P. Payet

72295	Développement personnel / interpersonnel	J. Snakkers	Mardi 18h.-20h. H 2003-2004
72296	Développement personnel / interpersonnel	J. Snakkers	Mardi 18h.-20h. E 2004
72297	Développement personnel / interpersonnel	J. Snakkers	Mardi 20h.-22h. E 2004
72298	Analyse de la pratique et de l'expérience	A. Perréard Vité	Mardi 18h.-20h. H 2003-2004
72299	Analyse de la pratique et de l'expérience	J. Brun	Mercredi 18h.-20h E 2004
7229A	Analyse de la pratique et de l'expérience	G. Jobert	Mercredi 12h.-16h. E 2004 15j.
7229B	Analyse de la pratique et de l'expérience	F. Leutenegger	Mercredi 14h.-16h. H 2003-2004

C. Domaine Outils et méthodes de travail et de recherche (EO)

	Séminaires de recherche: 1 à choix		
72285	Conditions et processus d'apprentissage : le point de vue de l'élève	S. Dionnet	Mercredi 16h.-18h.
72282	Didactique des mathématique 6 crédits	F. Conne	Mercredi 16h.-18h..
72283	Recherche clinique en éducation : écritures et récits (auto)biographiques 6 crédits Non donné 2003-2004	M. Belkaïd	Mercredi 14h.-16h.
72284	Initiation à la recherche en didactique du français 6 crédits	C. Ronveaux	Mercredi 12h.-14h.
72212	Séminaire de recherche: Processus socio-cognitifs d'apprentissage scolaire	M. Saada-Robert	Mercredi 8h.-10h.
7221A	Séminaire de recherche: Didactique des textes	J. Dolz	Mardi 16h.-18h.
7221I	Séminaire de recherche: interactions didactiques en mathématiques	F. Leutenegger	Mercredi 12h.-14h.
7221Q	Séminaire de recherche en didactique et épistémologie des sciences	A. Giordan	Mardi 16h.-20h. E 2004
7221R	Séminaire de recherche en épistémologie et didactiques des sciences sociales	F. Audigier	Mercredi 10h.-12h.
7224K	Séminaire de recherche: Etatisation de l'école et professionnalisation du corps enseignant. Enjeux démocratiques et culturels	R. Hofstetter	Mercredi 18h.-20h.

A. Domaine Didactiques des disciplines (ED)

1 UF filée à choix : 6 crédits

Parmi les UF LMRI 72218, 72219, 7221G, 7221H, 7221O, 7221P, 7225A, 7225E, 722HH
Ou projet indépendant sous la direction d'un enseignant d'une UF de didactique LME
Descriptifs et intitulés de cours à chercher dans la partie de la mention Recherche et intervention

B. Domaine Approches transversales (EAT)

1 UF filée à choix : 6 crédits

Parmi les UF LMRI 72210, 72211, 7223U, 7224Q, 72247, 7224 S, 72250, 72252, 722HI ou selon liste UF libres et autres UF libres LMRI
Ou projet indépendant sous la direction d'un enseignant d'une UF d'Approches transversales
6 crédits
Descriptifs et intitulés de cours à chercher dans la partie de la mention Recherche et intervention

D. Domaine intégration des savoirs, savoir faire et développement de la personne (EI)

722D0	Complexité et gestion de projet (stage avant la rentrée) 4 crédits	M.A. Barthassat M. Bolsterli, O. Maulini M. Gather Thurler P. Perrenoud, E. Vellas	2 semaines T entre le 25.08 et le 10.10 <i>T=terrain</i> 27.10-31.10 (1-2 jours terrains) du 20.10 au 07.11
-------	---	---	--

B. Domaine Approches transversales (EAT)

EAT II	Module Approches transversales II 12 crédits	W. Tessaro	10.11-23.01 24.11-12.12 T <i>T=terrain</i>
722B0	Différences individuelles et difficultés d'apprentissage 4 crédits	A. Perréard Vité L. Rieben	
722B1	Régulation des processus d'apprentissage et évaluation 4 crédits	L. Allal, E. Wegmüller	
722B2	Enseignement spécialisé et intégration 4 crédits	P.-A. Doudin G. Pelgrims	

E. Domaine Stages en responsabilité (ES)

722 E0	Stage en responsabilité 1 3 crédits	C. Perregaux Enseignants LME	26.01-06.02
--------	--	---------------------------------	-------------

A. Domaine Didactiques des disciplines (ED)

ED II	Module Didactiques des disciplines II 23 crédits	R. Schubauer	08.03-18.06 26.04-07.05 T 24.05-04.06 T <i>T= terrain</i>
722A0	Didactique du français II 6 crédits	J.-P. Bronckart, F. Revaz T. Thévenaz-Christen C. Ronveaux G. Sales-Cordeiro C. Perregaux	
722A1	Didactique des mathématiques II 5 crédits	J. Brun, A. Fluckiger R. Schubauer	
722A2	Didactique de l'allemand 3 crédits	M. Marschall	
722A3	Didactique de la géographie 3 crédits	B. Huber F. Audigier	
722A4	Didactique de l'histoire 3 crédits	V. Grossi F. Audigier	
722A5	Didactique des sciences 3 crédits	M.-S. Agassiz-Nunez A. Giordan	

D. Domaine intégration des savoirs, savoir faire et développement de la personne (EI)

	Séminaires cliniques d'accompagnement: 1 à choix <i>Différent de celui de la première année</i>		
72291	Ethique	3 crédits	M. Belkaïd
72292	Ethique	3 crédits	M. Cifali
72293	Ethique	3 crédits	J. Friedrich
72294	Ethique	3 crédits	M. Snoeckx
7229C	Ethique		J.-P. Payet
72295	Développement personnel / interpersonnel		J. Snakkers
72296	Développement personnel / interpersonnel		J. Snakkers

			E 2004
72297	Développement personnel / interpersonnel	J. Snakkers	Mardi 20h.-22h. E 2004
72298	Analyse de la pratique et de l'expérience	A. Perréard Vité	Mardi 18h.-20h. H 2003-2004
72299	Analyse de la pratique et de l'expérience	J. Brun	Mercredi 18h.-20h E 2004
7229A	Analyse de la pratique et de l'expérience	G. Jobert	Mercredi 12h.-16h. E 2004 15j.
7229B	Analyse de la pratique et de l'expérience	F. Leutenegger	Mercredi 14h.-16h. H 2003-2004

C. Domaine Outils et méthodes de travail et de recherche (EO)

722C0	Méthodologies de la recherche 6 crédits	L. Allal, R. Hofstetter F. Leutenegger, D. Hexel	Lundi 16h.-18h.
722C1	Séminaire de préparation au mémoire 3 crédits	G. Pelgrims	Mercredi 12h.-14h. tous les 15 jours
722C2	Séminaire de préparation au mémoire 3 crédits	V. Grossi	Mercredi 14h.-16h. tous les 15 jours
722C3	Séminaire de préparation au mémoire 3 crédits	J. Friedrich	Mercredi 10h.-12h. E 2004
722C4	Séminaire de préparation au mémoire 3 crédits	R. Hofstetter	Mercredi 12h.-14h. tous les 15 jours

A. Domaine Didactiques des disciplines (ED)

1 UF filée à choix : 6 crédits	
Parmi les UF LMRI 72218, 72219, 7221G, 7221H, 7221O, 7221P, 7225A, 7225E, 722HH Ou projet indépendant sous la direction d'un enseignant d'une UF de didactique LME Descriptifs et intitulés de cours à chercher dans la partie de la mention Recherche et intervention	

NB L'inscription au Module Stages en responsabilité et au Séminaire d'intégration de fin d'études de troisième année LME n'est possible que si l'étudiant(e) a acquis le stage en responsabilité de deuxième année et les modules de didactiques des disciplines I et II et d'approches transversales I et II de deuxième année LME.

TROISIÈME ANNEE (60 crédits)

722G3	Attestation stage extra muros de quatre semaines à plein temps hors établissement scolaire	M. Bolsterli
-------	--	--------------

E. Domaine Stages en responsabilité (ES)

	Module Stages en responsabilité ES 12 crédits	C. Perregaux	
722G0	Stage en responsabilité 2 5 crédits	Enseignants LME	stage 4 semaines : 3.11-28.11
722G1	Stage en responsabilité 3 crédits	Enseignants LME	Stage 2 semaines : 08.03-19.03
722G2	Stage en co-responsabilité 4 crédits <i>(matinée de préparation en classe avant Noël)</i>	Enseignants LME	Jeudi ou vendredi matin 12 matinées Infos rentrée 03

Hors domaine

	Module de Consolidation différenciée 9 crédits		Infos rentrée 03
--	---	--	------------------

Le module de Consolidation différenciée a quatre objectifs principaux: a) offrir des compléments de formation dans des domaines où des manques ont été constatés dans le dispositif; b) répondre aux besoins des étudiants, notamment à des lacunes constatées lors de leurs parcours; c) offrir la possibilité d'un élargissement des connaissances acquises par les étudiants; d) offrir des enseignements établissant des ponts entre les UF, les domaines et les disciplines, impliquant une co-animation.

Une séance d'information est prévue pour les étudiants inscrits en troisième année LME en début d'année académique 2003-2004.

Un courrier leur sera adressé personnellement en temps utile précisant le lieu et l'horaire exact. La liste des UF offertes, ainsi que des crédits correspondants, dans le module de consolidation différenciée sera à leur disposition ce même jour.

D. Domaine Intégration des savoirs, savoir faire et développement de la personne (EI)

722F0	Séminaire d'intégration de fin d'études crédits	3	C. Perregaux M.A. Barthassat	Lundi 18h.-20h. tous les 15 jours
722F1	Séminaire d'intégration de fin d'études crédits	3	E. Wegmüller M. Bolsterli	Lundi 18h.-20h. tous les 15 jours
722F2	Séminaire d'intégration de fin d'études crédits	3	G. Pelgrims R. Schubauer	Lundi 18h.-20h. tous les 15 jours
722F3	Séminaire d'intégration de fin d'études crédits	3	A. Perréard Vité E. Vellas	Lundi 18h.-20h. tous les 15 jours
722F4	Séminaire d'intégration de fin d'études crédits	3	M. Snoeckx, W. Tessaro,	Lundi 18h.-20h. tous les 15 jours

A. Domaine Didactiques des disciplines (ED)

1 UF filée à choix : 6 crédits	
Parmi les UF LMRI 72218, 72219, 7221G, 7221H, 7221O, 7221P, 7225A, 7225E, 722HH Ou projet indépendant sous la direction d'un enseignant d'une UF de didactique LME Descriptifs et intitulés de cours à chercher dans la partie de la mention Recherche et intervention	

B. Domaine Approches transversales (EAT)

1 UF filée à choix : 6 crédits	
Parmi les UF LMRI 72210, 72211, 7223U, 7224Q, 72247, 7224S, 7224T, 72250, 72252, 722HI ou selon liste UF libres et autres UF libres LMRI Ou projet indépendant sous la direction d'un enseignant d'une UF d'Approches transversales 6 crédits Descriptifs et intitulés de cours à chercher dans la partie de la mention Recherche et intervention	

Hors domaine

	UF libre 6 crédits	
--	-----------------------	--

72MEM	Mémoire de licence: 18 crédits	
-------	--------------------------------	--

1. L'UF libre de 6 crédits de la troisième année du parcours conseillé peut être prise dans l'ensemble des cours offerts par la Section des sciences de l'éducation, de psychologie ou par les autres facultés, instituts ou écoles de l'Université de Genève sous réserve des conditions suivantes:

- Un enseignement doit représenter l'équivalent de 56 heures, soit 6 crédits par année académique, ou de 2 x 3 crédits, soit 28 heures par semestre et doit être dûment évalué;
- Pour inscrire cet enseignement auprès du Secrétariat de la Section des sciences de l'éducation, l'étudiant doit attester de l'accord écrit de l'enseignant concerné sur le formulaire ad hoc.

2. En deuxième cycle mention Enseignement, les enseignements suivants de la Section des sciences de l'éducation ne peuvent pas être inscrits comme UF libres:

- les UF spécifiques de la mention LMFA
- les UF 72222 « Spécialisation clinique dans l'atelier d'apprentissage », 7222E « Séminaire interactif et travaux pratiques: projets individualisés d'intégration: des théories aux pratiques, 7222Q « Séminaire interactif de recherche: médiations et remédiations: rapports entre acteurs et territoires » de la mention LMRI. Ces UF ne peuvent en effet pas être inscrites hors modules et demandent préalablement à leur inscription l'acquisition des deux autres UF des modules concernés;

- l'UF 7224A "Séminaire de recherche en approches interculturelles de l'éducation" du module Education interculturelle ne peut pas être inscrite hors module, deux des cours 72247, 72248 ou 72249 doivent également être inscrits la même année ou déjà acquis;
- L'UF 7224J "Séminaire d'historiographie" de la Faculté des lettres ne peut pas être inscrite hors module. Elle demande préalablement à son inscription l'acquisition des deux autres UF du module concerné.

3. L'UF libre peut être réalisée sous forme d'un projet indépendant conduit sous la responsabilité d'un enseignant de la Section des sciences de l'éducation, à l'exception des assistants. Pour inscrire cet enseignement auprès du Secrétariat des étudiants de la Section des sciences de l'éducation, l'étudiant doit attester de l'accord écrit de l'enseignant concerné sur le formulaire ad hoc.

N.B. : Pour tous cours inscrits hors section, il est demandé à l'étudiant de se renseigner auprès du secrétariat des étudiants de la Faculté concernée sur les modalités d'évaluation et d'éventuelles doubles inscriptions.

VIII. DEUXIÈME CYCLE LICENCE MENTION FORMATEUR D'ADULTES (LMFA)

Admission

Les articles 35 et 36 du règlement d'études approuvé le 22 mai 1996 par le Département de l'instruction publique font foi quant aux conditions d'accès à la LMFA.
Ce qu'il faut néanmoins savoir sur cette procédure:

- Une séance d'information est prévue selon calendrier. De la documentation sera distribuée à cette occasion.
- Les 10 UF du Tronc commun doivent être inscrites. Le cours 71221 Observation et analyse des terrains éducatifs et scolaires « Terrains de la Formation des adultes des adultes » est fortement conseillé.
- Le dossier doit être déposé jusqu'au 31 janvier 2004 auprès du secrétariat de la LMFA . . .
- Le contrat de stage doit être signé au plus tard le 30 septembre 2004. La concrétisation du projet de stage se déroule pendant le printemps sous la responsabilité d'enseignants de LMFA.
- Le programme d'études LMFA peut être envisagé sous certaines conditions à temps partiel.
- Le stage annuel se déroule en principe sur 2 jours par semaine, le jeudi et le vendredi, plus les plages horaires liées à l'unité d'intégration et d'articulation. L'évaluation se fait dans le cadre des modules A et B (UF d'intégration et de stage, unité d'articulation).

Objectifs

Les objectifs de la LMFA visent l'acquisition et/ou le développement, par les participants, des connaissances et des compétences requises dans les trois groupes de fonctions professionnelles prenant place dans le champ de la formation des adultes :

- la *fonction d'animation*, dont le domaine d'activité se rapporte directement à l'adulte en formation (face à face pédagogique notamment);
- la *fonction d'organisation*, liée à l'ingénierie de la formation (conception, réalisation et pilotage du dispositif de formation);
- la *fonction de direction* de l'activité de formation, qui se situe aux différentes étapes d'une politique de formation et de sa conduite.

Ces objectifs visent à développer chez l'étudiant la capacité d'analyse des contextes et pratiques de la formation continue, à approfondir et à élargir ses connaissances dans les différents domaines de la formation des adultes, à stimuler sa capacité de synthèse et de recherche dans des domaines particuliers, ainsi qu'à renforcer la déontologie de la profession. Dans un souci d'intégrer théorie et pratique de la formation des adultes, la formation dispensée articule deux types d'exigences : d'une part, le niveau académique des enseignements et, de l'autre, l'apprentissage sur le terrain de la profession de formateur d'adultes.

Partenariat

Un partenariat a été créé dans le cadre de la mise sur pied de la licence mention Formateur d'adultes. Il regroupe des représentants de diverses entreprises et institutions et des enseignants de l'Université. Ce partenariat est à la base des rapports que le parcours LMFA veut établir entre le savoir et l'action. Une vingtaine de places de stages sont potentiellement disponibles au sein de ces institutions pour les étudiants désireux d'effectuer le parcours FIFA (Formation initiale de formateur d'adultes).

Dispositif de formation

Après l'année commune aux trois mentions de licence de la Section des sciences de l'éducation, le programme du deuxième cycle de la LMFA est constitué, en première et deuxième années, de deux cursus distincts, conçus pour deux types de publics:

- un premier cursus, dit de formation initiale, conçu pour un public possédant ou non une insertion professionnelle, mais sans expérience dans le champ de la formation des adultes. Ce cursus est appelé *Formation initiale de Formateur d'adultes (FIFA)* ;
- un second cursus, proposé à un public disposant d'une expérience et d'un emploi comme formateur d'adultes, dit de formation continue, le *Diplôme de formation continue universitaire de formateurs d'adultes (DUFA)*. Ce cursus est dépendant des dispositions légales relatives à la formation continue à l'Université de Genève. Il est considéré comme équivalent au cursus FIFA (2 ans) et permettra, sous certaines conditions (immatriculation, réussite du tronc commun), l'entrée en troisième année de deuxième cycle. Le détail de ce cursus figure dans cette brochure sous la rubrique DUFA.

Ces deux cursus appuient la formation sur la pratique, par le biais des stages pour le parcours FIFA et de l'expérience professionnelle pour le parcours DUFA. Pour les deux types de publics, le cursus de troisième année du deuxième cycle est commun. Déjà présents durant les deux premières années du deuxième cycle, les savoirs disciplinaires à caractère fondamental - nécessaires à la compréhension des activités du formateur, et surtout à la maîtrise de démarches de recherche-formation - font plus significativement l'objet du programme de la dernière année.

Etudes à plein temps / Etudes à temps partiel (cf liste des enseignements LMFA)

Deux possibilités d'études, qui sont formalisées lors de la semaine d'inscription aux cours, s'offrent aux étudiants désirant obtenir la licence en sciences de l'éducation mention Formateur d'adultes.

- 1) Le programme d'études peut être suivi par année de programme. En première année, l'étudiant inscrit alors les UF d'enseignement et les UF d'intégration et de stage des domaines A "Apprentissage et processus de formation" et B "Dispositifs et contextes de formation" ainsi que l'UF libre du domaine C "Approches transversales" la même année. Le projet de stage a été élaboré dans le dossier d'admission et le contrat de stage a été signé au plus tard le 30 septembre précédent la rentrée académique. En deuxième année, le dispositif est identique avec les mêmes impératifs de planning pour le deuxième stage. En troisième année, l'étudiant inscrit les UF des domaines A, B, C et les UF 722P0 (unité d'encadrement du mémoire) et 722P1 (unité d'intégration). Il rédige et soutient le mémoire de licence.
- 2) Le programme d'études peut être suivi par capitalisation des unités de formation d'enseignement et de stage. L'étudiant peut dissocier l'inscription des UF d'enseignement de celle des unités d'intégration, de l'unité de stage et de l'unité d'articulation des modules A et B qui doivent se faire la même année. L'étudiant doit respecter les délais suivants:
 - dépôt du projet de stage: 31 janvier
 - signature du contrat de stage: 30 septembre
 - réalisation du stage: pendant l'année académique
 - inscription de son programme annuel pendant la semaine d'inscription aux cours

Les enseignements de la LMFA se répartissent en domaines.

Le premier domaine (domaine A) concerne l'apprentissage et les processus de formation chez l'adulte. Il se réfère plus particulièrement à la fonction d'animation et comprend les pôles suivants :

- le pôle « Face à face pédagogique et processus de formation », qui concerne la conception, la conduite et l'évaluation d'un processus organisé de formation, ainsi que la dimension d'accompagnement et d'orientation de l'adulte en formation. Il comprend la conception pédagogique et les méthodes et techniques utiles à la construction du processus.
- Le pôle « Adultes, groupes et apprentissage », qui aborde l'étude du processus individuel de l'adulte en formation en regard de son histoire personnelle et professionnelle, ainsi que l'étude de ses démarches d'apprentissage (raisonnements cognitif et affectif). Il recoupe les dimensions psychologique et psychosociologique de la formation des adultes.

Le deuxième domaine (domaine B) concerne les dispositifs et les contextes de formation de l'adulte. Il se réfère aux fonctions d'organisation et de direction de la formation et regroupe, comme le précédent, deux pôles :

- le pôle « Ingénierie du dispositif de formation », qui étudie la conception, la réalisation, la gestion et l'évaluation du dispositif de formation dans lequel s'insère le processus de formation, le dispositif organisant l'articulation entre la politique de formation et le processus.
- Le pôle « Contextes et publics de formation », qui aborde les connaissances nécessaires à la compréhension des contextes et des publics auxquels est destinée la formation : rapports entre emploi, travail et formation ; insertion, exclusion et formation ; publics spécifiques (faiblement qualifiés, jeunes, femmes, personnes âgées). Ce pôle recoupe les dimensions socio-économiques et politiques de la formation.

A chacun de ces deux domaines correspond, en première et deuxième année LMFA, un module. Chaque module comprend deux UF « cours », une UF « stage et intégration » composée d'un stage et d'un séminaire d'intégration, et une UF d'articulation dévolue à la synthèse et au bilan du module.

Le troisième domaine (domaine C) regroupe, sous la dénomination d'« approches transversales », des thématiques approfondies dans différents cours offerts par la Section des sciences de l'éducation et utiles à la réflexion et à l'activité du formateur d'adultes.

LISTE DES ENSEIGNEMENTS LMFA: 180 crédits ECTS

PREMIERE ANNEE (60 crédits)

Domaine A. Apprentissage et processus de formation

AI	Module Apprentissage et processus de formation: 27 crédits		
72254	Approches didactiques de l'action éducative en formation des adultes: 6 crédits	J.-M. Baudouin Non donné 2003-2004	
7225D	Gestion publique de la formation continue Peut être inscrit sur dérogation dans le module pour l'année académique 03-04 uniquement.	G. Evequoz	Lundi 16h.-18h..
72258	Ingénierie et formation à l'insertion Peut être inscrit sur dérogation dans le module pour l'année académique 03-04 uniquement.	B. Morand-Aymon	Lundi 14h.-16h.
722I0	Unité d'intégration et Unité de stage - AI: 12 crédits	T. Rochefort	Mardi 8h.-12h. /15 j.
722I1	UF d'articulation - AI: 3 crédits	L. Türkal	Mardi 14h.-18h. en alternance avec le 722J0

Domaine B. Dispositifs et contextes de formation

B1	Module Dispositifs et contextes de formation: 27 crédits		
7223K	Ingénierie de la formation: conception, analyse et évaluation de dispositifs: 6 crédits	S. Jacquemet	Mercredi 10h.-12h.
72252	Investissement en formation: analyse économique: 6 crédits	S. Hanhart	Mercredi 8h.-10h.
722J0	Unité d'intégration et unité de stage - BI: 12 crédits	V. Cesari	Mardi 14h-18h. /15j. alternance avec le 722I1 et le 722J1
722J1	Unité d'articulation - BI: 3 crédits	L. Türkal	Mardi 14h.-18h. en alternance avec le 722J0

Domaine C. Approches transversales

CI			
UFL	1 unité libre à choix selon directives précisées ci-dessous: 6 crédits		

DEUXIEME ANNEE (60 crédits)

Domaine A. Apprentissage et processus de formation

AII	Module Apprentissage et processus de formation: 27 crédits		
7224S	Approches sociologique et psychodynamique des situations de travail: 6 crédits	G. Jobert	Mercredi 16h.-20h. Selon dates précisées dans descriptif
72239	Nouvelles temporalités de la vie adulte et stratégies de formation : 6 crédits	J.-P. Boutinet	Mercredi 12h15-15h45 selon dates précisées dans descriptif
722L0	Unité d'intégration et unité de stage - AII: 12 crédits	M. Grosjean	Mercredi 8h.-12h. 15j. en alternance avec 722M0
722L1	Unité d'articulation - AII: 3 crédits	M. Grosjean, A.Goudeaux	

Domaine B. Dispositifs et contextes de formation

BII	Module Dispositifs et contextes de formation: 27 crédits		
7223I	Organisation du travail et formation : contextes et défis: 6 crédits	B. Schneider	Mardi 14h.-16h.
7223J	Gestion des systèmes de formation continue: enjeux pour les acteurs: 6 crédits	C. Trémolière, S. Revuz	Lundi 16h.-20h. E 2004
722M0	Unité d'intégration et unité de stage - BII: 12 crédits	A. Goudeaux	Mercredi 8h.-12h. /15j. en alternance avec le 722L0
722M1	Unité d'articulation - BII: 3 crédits	A. Goudeaux, M. Grosjean	

Domaine C. Approches transversales

CII			
	1 unité libre à choix selon directives précisées ci-dessous: 6 crédits		

TROISIEME ANNEE (60 crédits)

Domaine A. Apprentissage et processus de formation

AIII	1 UF de 6 crédits à choisir entre :		
7223B	Animation de groupe : 6 crédits	A. Goudeaux	Mardi 8h.-12h. /15 jours
72230	Histoire de vie et formation : 6 crédits	J.-M. Baudouin	Mercredi 8h.-10h..
7225B	<i>La spécificité des sciences humaines – Introduction au débat philosophique (peut être inscrit indifféremment dans le domaine A ou dans le domaine B de 3^e année) : 6 crédits</i>	J. Friedrich Non donné 2003-2004	

Domaine B. Dispositifs et contextes de formation

BIII	1 UF de 6 crédits à choisir entre :		
72258	Ingénierie et formation à l'insertion : 6 crédits	B. Morand-Aymon	Lundi 14h.-16h.
7223A	Femmes-Travail-Formation : 6 crédits	E. Ollagnier	Mardi 12h.-14h.
7225B	<i>La spécificité des sciences humaines – Introduction au débat philosophique (peut être inscrit indifféremment dans le domaine A ou dans le domaine B de 3^e année) : 6 crédits</i>	J. Friedrich Non donné 03/04	

Domaine C. Approches transversales

CIII			
UFL	1 UF libre à choisir selon les directives précisées ci-dessous : 6 crédits		
UFL	1 UF libre à choisir selon les directives précisées ci-dessous : 6 crédits		
UFL	1 UF libre à choisir selon les directives précisées ci-dessous : 6 crédits		

Hors Domaine HD III

722P0	UF d'encadrement du mémoire LMFA : 6 crédits (Dates dans le descriptif)	E. Bourgeois	Mercredi 12h15–16h.
722P1	Unité d'intégration LMFA – HDIII : 6 crédits	J.-M. Baudouin	Mercredi 16h.-18h.
72MEM	Mémoire de licence: 18 crédits		

- Les UF libres de 6 crédits du Domaines Approches Transversales peuvent être prises dans l'ensemble des cours offerts par la Section des sciences de l'éducation, de psychologie ou par les autres facultés, instituts ou écoles de l'Université de Genève sous réserve des conditions suivantes:
 - Un enseignement doit représenter l'équivalent de 56 heures, soit 6 crédits par année académique, ou de 2×3 crédits, soit 28 heures par semestre et doit être dûment évalué;
 - Pour inscrire cet enseignement auprès du Secrétariat de la Section des sciences de l'éducation, l'étudiant doit attester de l'accord écrit de l'enseignant concerné sur le formulaire ad hoc.
- En deuxième cycle mention Formateur d'adultes, les enseignements suivants de la Section des sciences de l'éducation ne peuvent pas être inscrits comme UF libres:
 - les UF spécifiques de la mention LME
 - les UF 72222 « Spécialisation clinique dans l'atelier d'apprentissage », 7222E « Séminaire interactif et travaux pratiques: projets individualisés d'intégration: des théories aux pratiques, 7222Q « Séminaire interactif de recherche: médiations et remédiations: rapports entre acteurs et territoires » de la mention LMRI. Ces UF ne peuvent en effet pas être inscrites hors modules et demandent préalablement à leur inscription l'acquisition des deux autres UF des modules concernés;
 - l'UF 7224A "Séminaire de recherche en approches interculturelles de l'éducation" du module Education interculturelle ne peut pas être inscrite hors module, deux des cours 72247, 72248 ou 72249 doivent également être inscrits la même année ou déjà acquis;
 - L'UF 7224J "Séminaire d'historiographie" de la Faculté des lettres ne peut pas être inscrite hors module. Elle demande préalablement à son inscription l'acquisition des deux autres UF du module concerné.
- Les séminaires de recherche du Domaine Outils et méthodes de travail et de recherche de la mention Enseignement (72282 à 72285) peuvent être inscrits pour autant que l'étudiant justifie d'un accord écrit de l'enseignant concerné.
- Les UF libres peuvent être réalisées sous forme d'un projet indépendant conduit sous la responsabilité d'un enseignant de la Section des sciences de l'éducation, à l'exception des assistants. Pour inscrire cet enseignement auprès du Secrétariat des étudiants de la Section des sciences de l'éducation, l'étudiant doit attester de l'accord écrit de l'enseignant concerné sur le formulaire ad hoc.

N.B. : Pour tous cours inscrits hors section, il est demandé à l'étudiant de se renseigner auprès du secrétariat des étudiants de la Faculté concernée sur les modalités d'évaluation et d'éventuelles doubles inscriptions.

IX. Règlement interne relatif au Mémoire de licence de la Section des sciences de l'éducation

(conformément à l'art. 8, al. 7 du règlement d'études approuvé le 22 mai 1996 par le DIP)

Approuvé par le Conseil de Faculté du 10 juillet 1998

1. Généralités

1. Pour obtenir la licence en Sciences de l'éducation, quelle qu'en soit la mention, l'étudiant doit rédiger et soutenir avec succès un mémoire.
2. Le mémoire de licence doit témoigner, sur la base d'une construction théorique et de démarches empiriques méthodiques, que l'étudiant est capable d'approfondir une thématique en lien avec les enseignements suivis durant son parcours universitaire.
3. Le mémoire de licence vaut 18 crédits et est considéré comme une UF couvrant la préparation, les rencontres de travail, la rédaction et la soutenance.
4. Le mémoire de licence peut être réalisé individuellement ou par groupe de trois personnes au maximum.
5. Le mémoire de licence doit être présenté sous forme de texte dactylographié et peut être accompagné d'autres formes de documents.
6. Le mémoire de licence est rédigé en français. Avec l'accord des membres de la commission, l'étudiant peut rédiger le mémoire dans une autre langue.

2. Direction du mémoire, composition et rôle de la commission mémoire

- 2.1. Le directeur du mémoire est un membre du corps enseignant de la Section (à l'exception des assistants) spécialisé dans le champ du mémoire proposé. C'est à lui qu'incombe la responsabilité principale de l'encadrement.
- 2.2. L'élaboration du mémoire s'effectue sous la responsabilité d'une commission de 3 à 5 membres. Cette commission comprend au moins un membre du corps professoral ou un maître d'enseignement et de recherche; elle doit inclure, en plus du directeur, au moins un autre enseignant (assistants compris) de la Section. D'entente entre le directeur et l'étudiant, des membres externes à la Section, en règle générale porteurs d'un grade universitaire, peuvent s'y ajouter. Les membres de la commission sont des personnes ressources auxquelles l'étudiant peut recourir lors des différentes étapes de sa recherche.
- 2.3. Une fois la commission constituée, ses membres signent le formulaire *ad hoc* indiquant le sujet précis du mémoire et la composition de la commission. Le formulaire est remis au secrétariat des étudiants.
- 2.4. Tout changement dans la composition de la commission est soumis à l'accord du directeur de mémoire et de l'étudiant. Le secrétariat des étudiants en est immédiatement avisé.
- 2.5. Sur demande de l'étudiant ou d'un membre de la commission, celle-ci se réunit pour orienter l'étudiant dans son travail.

3. Soutenance

- 3.1. Pour la soutenance du mémoire de licence, la commission se constitue en jury. Elle peut s'adjointre d'autres personnes. Le jury comprend au maximum 5 personnes.
- 3.2. Chaque membre de la commission doit être en possession du texte dactylographié deux semaines au moins avant la date de soutenance.
- 3.3. La soutenance est orale et publique.
- 3.4. La soutenance peut avoir lieu au cours de l'année, mais uniquement lorsque l'étudiant s'est inscrit à toutes les UF de son parcours de licence. La validation de son résultat s'opère lors de la session où l'étudiant a obtenu la totalité des crédits requis pour l'obtention de la licence dans la mention choisie.

4. Evaluation

- 4.1. Au terme de la soutenance, le directeur et les autres membres du jury évaluent le mémoire selon le système de notation en cours dans la Section (Règlement, art. 7). Ils rédigent et signent le procès-verbal de la soutenance.
- 4.2. Lorsque, à l'issue de la soutenance, le mémoire est sanctionné par un "non acquis" (F), l'étudiant a le droit de le remanier et de soutenir son mémoire une seconde fois. Il peut également changer de sujet et de commission pour la seconde présentation.
- 4.3. Si l'étudiant obtient un "non acquis" (F) à la seconde soutenance, l'échec est considéré comme définitif et l'étudiant est éliminé de la Section.
- 4.4. Le résultat de la soutenance est transmis, par procès-verbal, au secrétariat des étudiants. Tout résultat positif est accompagné de deux exemplaires du mémoire, dûment reliés, ainsi que d'un résumé en français du mémoire sur le formulaire *ad hoc*.

LE MEMOIRE DE LICENCE EN SCIENCES DE L'EDUCATION

DOCUMENT D'ORIENTATION

(approuvé par le Conseil de Section le 12 mars 1998)

Le Plan d'études de la Section des sciences de l'éducation (SSED) de l'Université de Genève, adopté en 1996, prévoit une *licence unique* avec trois mentions. Ce principe se concrétise par une structure qui comprend d'une part, au début des études, un tronc commun à tous les étudiants, et d'autre part, à la fin des études, la rédaction d'un mémoire de licence qui, lui aussi, est commun à tous.

Le présent texte a pour but de définir le concept du mémoire de la SSED; il propose quelques principes clarifiant le vecteur vers lequel tendre. Il complète ce faisant le règlement d'études de la SSED ainsi que le règlement interne relatif au mémoire de licence.

1. FONCTION DU MEMOIRE DANS LE PARCOURS DE FORMATION UNIVERSITAIRE

Le trait distinctif de l'enseignement supérieur dans les universités, par rapport au reste du système éducatif, est d'être inséparable, à tous les niveaux, d'une activité effective de recherche. Tous les enseignants sont donc en même temps chercheurs; ils font partie d'équipes et de réseaux de chercheurs. L'une des fonctions principales de l'université est précisément *d'introduire les étudiants aux savoirs scientifiques constitués en leur montrant les mécanismes de production scientifique et en les incitant à participer à la recherche*. Ceci est particulièrement vrai pour la formation dans le deuxième cycle universitaire (le troisième constituant une véritable formation de chercheurs).

C'est dans ce contexte général qu'est situé le mémoire de licence de la SSED: il s'agit, pourrait-on dire, d'une *initiation grande nature à la recherche telle qu'elle est diversement pratiquée à l'université*, dans notre cas, en Sciences de l'éducation.

Ceci implique une *reconnaissance de toutes les démarches de recherche pratiquées dans les différentes disciplines et les différents champs reconnus dans la Section, sans exclusive*. Le champ ainsi ouvert bien que très vaste n'en est pas moins exigeant, puisque ceci signifie également que tout mémoire constitue une introduction à la recherche au sens universitaire du terme.

On peut définir le parcours des étudiants comme la construction d'une position à partir de laquelle, *de simple consommateurs ou reconstructeurs de savoirs et de connaissances, ils en deviennent tendanciellement des producteurs*, pénétrant ainsi dans le champ de pratique de production scientifique de connaissances pour contribuer, même modestement, au progrès des Sciences de l'éducation. La rédaction du mémoire implique donc une *formation à et par la recherche*. Ainsi, même s'il peut avantageusement contribuer à forger des compétences professionnelles, le mémoire de licence est, de par sa nature même, un enjeu académique, puisque son acceptation scelle un parcours de formation au terme duquel un diplôme universitaire est octroyé.

Suffit-il de faire de la recherche pour apprendre à en faire ? De toute évidence, non. Deux présupposés au moins sont encore nécessaires pour garantir une entrée optimale dans ce champ des pratiques:

- une définition aussi précise que possible de l'objet mémoire qui indique le point à viser et les capacités nécessaires à construire pour y parvenir ou du moins y tendre;
- un encadrement - direction, séminaires, documentation - qui guide et soutient l'étudiant dans l'élaboration de son mémoire.

2. DEFINITION DU MEMOIRE DE LA SSED

Sur la base de l'observation et de l'analyse des pratiques passées et actuelles, il semble possible de dégager cinq principes qui visibilisent et, ce faisant, harmonisent et stabilisent les pratiques d'élaboration du mémoire.

1. Liberté de choix de l'objet de recherche

Le choix de l'objet de recherche est libre. Aucun contenu n'est a priori exclu dans les limites des compétences du corps enseignant. Ce qui définit l'objet n'est pas tant ce qu'il est (par exemple une théorie constituée ou une pratique professionnelle) que la manière de l'interroger, de le cadrer dans une problématique plus générale et de le traiter comme objet distancé. Les recherches peuvent être purement théoriques, fondamentales, appliquées, etc.; elles peuvent porter sur des pratiques et représentations sociales, sur des comportements individuels ou de groupes, sur des capacités psychologiques, etc.; sur le présent ou le passé; elles peuvent traiter comme matériaux des sources documentaires, des travaux scientifiques, des données empiriques recueillies sous des formes diverses, etc.

2. Faisabilité du projet de recherche

Outre l'intérêt de l'étudiant pour un thème, les critères de choix d'un objet ont essentiellement trait à la *faisabilité du projet de recherche*: connaissances déjà acquises par l'étudiant; existence d'une littérature scientifique de référence; maîtrise possible des méthodes d'investigation pour aborder la problématique; accessibilité des sources documentaires et/ou des données empiriques; nouveauté du thème ou du problème traité, ou du moins originalité de la manière de le traiter.

L'étudiant peut soit traiter un problème dans le cadre d'un projet de recherche déjà existant au sein d'une équipe, soit définir un objet de recherche de manière autonome, pour autant qu'il corresponde à un champ de compétence d'un enseignant de la Section.

3. Appropriation des connaissances théoriques et empiriques pertinentes

C'est un truisme de dire que toute production de connaissance se fait à partir des connaissances déjà construites. *La recherche méthodique de documents scientifiques existants dans le domaine abordé dans le mémoire et la lecture et présentation d'une littérature de référence constituent un volet essentiel d'un travail de mémoire. C'est à partir de l'appropriation des connaissances existantes et en référence à des modèles théoriques existants que se construit le cadre conceptuel et théorique qui permet de formuler des hypothèses ou questions de recherche.*

4. Explication et justification des démarches méthodologiques de recueil et d'analyse de données

L'enjeu de cette dimension est central puisqu'il s'agit de construire le geste fondamental de la recherche: à la fois fonder aussi sûrement que possible ce qu'on dit et le rendre accessible à d'autres et en même temps montrer les conditions de validité de ce que l'on affirme en rendant explicite le mode de production. Autrement dit, l'étudiant doit tenter de constituer la *problématique analysée en objet de recherche (mise à distance de l'objet), d'objectiver le processus de recherche et de le rendre explicite pour d'autres*.

Soulignons-le, il ne s'agit aucunement de définir un catalogue de méthodes acceptables. Celles en vigueur dans les différents champs et disciplines représentés en Sciences de l'éducation constituent la référence et c'est à ce niveau notamment que se situe la *reconnaissance sans réserve des différentes démarches de recherche existantes dans l'institution*. L'essentiel pourtant: dans le mémoire il s'agit de recherche, et la méthode en est sa pierre angulaire.

5. Ecriture pour un destinataire de spécialistes et/ou de personnes intéressées

Initier les étudiants à la recherche signifie également les sensibiliser aux *formes d'écriture - aux genres - pratiquées dans les différentes disciplines*. Ceci concerne aussi bien la structure du texte, le mode d'énonciation par lequel l'énonciateur se situe face à son propre texte, que les techniques utilisées pour donner aux destinataires, sous une forme lisible, toutes les informations nécessaires en vue d'une lecture critique.

Formellement, le mémoire de licence est un écrit relativement long, de quelque soixante à cent pages (voir plus si l'est réalisé à deux ou à trois) d'environ 2500 à 3000 signes. Il rend compte de la recherche effectuée de façon rigoureuse et selon les pratiques de production universitaire.

3. ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS DANS L'ELABORATION DE LEUR MEMOIRE

L'accompagnement des étudiants est un dispositif complexe qui comprend les éléments suivants:

1. Encadrement institutionnalisé

Faire de la recherche est une entreprise à la fois solitaire – dans l'acte d'élaboration de concepts, d'analyse de données et d'écriture – mais aussi nécessairement collective: les concepts et outils à partir desquels elle s'effectue sont un produit social; la lecture et la discussion de textes et de résultats encore provisoires constituent un moteur puissant pour faire avancer le travail.

Il est dès lors souhaitable que l'étudiant trouve des lieux institutionnalisés pour poursuivre son initiation concrète à la recherche, pour présenter sa démarche et sa problématique, pour discuter ses hypothèses et sa méthodologie, pour mettre à l'épreuve les résultats et/ou les conclusions provisoires d'une écriture intermédiaire. Ce sont également des lieux où l'étudiant peut connaître la dimension nécessairement collective de la recherche scientifique qui est toujours aussi une mise en commun de connaissances et de savoirs et une confrontation de points de vue divers.

Plusieurs possibilités s'offrent à cet effet. Selon les mentions, l'étudiant est invité à suivre des cours ou des séminaires qui lui montrent comment se fait la recherche (*séminaires de recherche*), qui l'aident à concevoir son mémoire (*séminaires de préparation au mémoire*), qui lui présentent des méthodes de recherche (*cours de méthodologie*).

L'étudiant peut en outre préparer son mémoire par des moyens complémentaires: il peut proposer des projets indépendants sur des thèmes touchant à son objet de recherche; certaines unités d'articulation dans les modules LMRU peuvent être utilisées pour élaborer le projet de mémoire; dans certains cas, les étudiants peuvent participer occasionnellement à des réunions d'équipes de recherche; il est possible de constituer des groupes d'étudiants travaillant sur des thématiques proches pour discuter des questions posées, des problèmes rencontrés, des solutions trouvées.

2. Direction du mémoire

Le directeur joue un rôle capital dans l'élaboration du mémoire, guidant l'étudiant dans toutes les phases du travail. En principe, tout enseignant est censé accepter la direction d'un mémoire dans la mesure où l'objet de recherche fait partie de sa discipline ou de son champ de travail.

La négociation pour l'encadrement se fait sur la base d'une esquisse de mémoire que lui présente l'étudiant. Un contrat clair (oral ou écrit) entre l'étudiant et le directeur du mémoire, définissant notamment la nature de l'encadrement voire de la collaboration, les attentes de l'étudiant, la disponibilité et les exigences du directeur, le calendrier de la recherche, peut favoriser l'avancement et la qualité du travail.

3. Commission mémoire

Les membres de la commission peuvent y figurer à double titre:

- ils sont des personnes ressources auxquelles l'étudiant peut se référer pour aborder des problèmes qui relèvent de leurs compétences;
- ils préfigurent pour l'étudiant le destinataire du mémoire; ils matérialisent pour ainsi dire la communauté scientifique ou le public de personnes intéressées auxquelles le texte est destiné.

Dans les deux cas, c'est bien d'abord en raison de leurs compétences (pouvant se situer à divers niveaux, thématiques, conceptuelles, méthodologiques...) qu'ils sont sollicités comme membres de la commission.

4. Soutenance du mémoire

Au terme de la rédaction du mémoire et avec l'accord du directeur, la commission se constitue en jury pour la soutenance orale du mémoire. Cette soutenance vise l'évaluation du mémoire et sa discussion critique dans une séance publique. Elle fournit une occasion de débat entre chercheurs sur le document présenté et préfigure en ce sens l'entrée dans la communauté scientifique de l'étudiant nouvellement diplômé.

Genève, novembre 1998

X. CERTIFICAT COMPLEMENTAIRE EN SCIENCES DE L'EDUCATION (CCSE)

<http://www.unige.ch/fapse/enseignement/> puis chercher sous CCSE

Le Certificat complémentaire en sciences de l'éducation avec option est proposé à des étudiants immatriculables à l'Université de Genève dans les délais réglementaires et au bénéfice d'une licence de l'Université de Genève ou d'un titre jugé équivalent. Ce programme d'études comporte 30 crédits ECTS (European Credit Transfer System) et est composé de quatre options:

- Théorie et pratique de l'éducation et de la formation (option généraliste)
- Education scolaire (option centrée sur un domaine)
- Education spéciale (option centrée sur un domaine)
- Formation des adultes et systèmes d'éducation (option centrée sur un domaine)

L'étudiant peut acquérir au maximum deux certificats complémentaires avec des options différentes. Les unités de formation sont à choisir dans le programme de cours de la licence mention Recherche et intervention. <http://www.unige.ch/fapse/enseignement/docs/ens-lmri.pdf>

Le Règlement d'études donne toutes indications sur la manière de gérer le programme d'études dans les options et sur les conditions éliminatoires.

Site WEB : <http://www.unige.ch/fapse/enseignement/docs/ccse.pdf>

Durée: 2 semestres minimum, 4 semestres maximum

XI. DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES (DEA), DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES SPECIALISEES (DESS) ET DOCTORAT EN SCIENCES DE L'EDUCATION

L'étudiant immatriculable à l'Université de Genève dans les délais réglementaires au bénéfice d'une licence de l'Université de Genève ou d'un titre jugé équivalent et désirant continuer des études de troisième cycle en sciences de l'éducation se voit proposer:

- Le Diplôme d'études approfondies en Sciences de l'Education (DEA) (60 crédits)
 - Option Didactiques
 - Option Processus d'apprentissage et d'enseignement en contexte
 - Option Sociétés et systèmes d'éducation
 - <http://www.unige.ch/fapse/enseignement/> puis chercher sous DEA

Durée: 2 semestres minimum, 4 semestres maximum

- Le Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées en analyse du travail et construction des compétences professionnelles 2003-2005 (60 crédits)
 - <http://www.unige.ch/fapse/SSE/teaching/dess-at/>

Durée : 4 semestres

Admission : tous les 2 ans. Tél. 022/705.98.45 le matin

- Le Doctorat en Sciences de l'Education
 - <http://www.unige.ch/fapse/enseignement/docs/doctorat-regl-2001.pdf>

Durée : 10 semestres au maximum

Informations : Suzanne de Jonckheere/NN dès le 1^{er} novembre 03, conseillère aux études, tél. 022/705 90 11/12 Suzanne.DeJonckheere@pse.unige.ch

Secrétariat des étudiants : Françoise Monighetti, secrétaire, tél. 022/705 90 13 Francoise.Monighetti@pse.unige.ch

XII. DIPLOME FACULTAIRE D'ETUDES SUPERIEURES SPECIALISEES STAF (SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA FORMATION)

Conditions d'admission

L'admission au diplôme se fait sur dossier de candidature. Ces candidatures sont examinées par une commission lors de deux sessions (juillet et septembre).

Le diplôme « STAF » est ouvert, prioritairement, aux licenciés en psychologie et en sciences de l'éducation. L'admission des candidats licenciés dans une autre discipline est possible mais il peut leur être demandé d'effectuer un complément de formation. Les candidats au diplôme doivent impérativement respecter les procédures et les délais d'immatriculation à l'Université de Genève: Les candidats n'ayant jamais été immatriculés à l'Université de Genève, doivent faire ces démarches pour 2002-2003 entre le 1^{er} mars et le 1^{er} juin 2002. Pour l'année académique 2003-2004 se renseigner auprès du Bureau des immatriculations de l'Université de Genève au semestre d'hiver 2002. Le site <http://tecfa.unige.ch> donne toutes indications utiles sur le programme d'études et les conditions d'admission.

Programme

TECFA est une unité d'enseignement et de recherche dédiée aux technologies de formation. Elle est le maître d'œuvre du diplôme d'études supérieures « STAF » (Sciences et Technologies de l'Apprentissage et de la Formation).

Le profil visé par ce diplôme est celui d'un professionnel capable de participer à la conception et à l'évaluation de logiciels de formation, d'apprentissage ou de communication. Le diplôme « STAF » exploite intensivement les nouvelles technologies de l'information comme moyen d'enseignement (et non seulement comme objet de cet enseignement). La formule proposée consiste à découper l'année académique en six périodes de 5 semaines. Chaque période comprend une semaine de cours intensif, elle est suivie de quatre semaines de travail supervisé par courrier et conférences électroniques.

L'ensemble des enseignements sont répartis sur deux années. Dans son format standard, la première année comporte 8 UF d'enseignement:

732T0	Bases psychopédagogiques des technologies éducatives	M. Bétrancourt
732T1	Interaction Personne-Machine	NN
732T2	Image, son et communication dans les logiciels multimédias.	NN
732T3	Bases techniques des systèmes d'information et de communication.	D. Schneider
732T4	Hyperdocuments et systèmes d'aide à l'apprentissage.	M. Bétrancourt
732T5	Réalisation de logiciels éducatifs.	NN
732T6	Concevoir un système d'éducation à distance.	D. Peraya
732T7	Enseigner et apprendre dans un espace virtuel	D. Schneider

La seconde année est entièrement consacrée au stage, séminaire de recherche, séminaire de préparation et au mémoire. 2 UV à option complètent la formation. Elles peuvent être préparées pendant l'une ou l'autre des années du diplôme.

732TK	Séminaire de préparation au mémoire et au stage	Enseignants TECFA
732TL	Option-1	
732TM	Option-2.	
732TN	Stage.	Enseignants TECFA
732TO	Séminaire de recherche.	M. Bétrancourt- D. Peraya
732TP	Atelier de programmation.	D. Schneider
73MEM	Mémoire.	

Responsable du programme

M. D. Peraya Daniel.Peraya@tecfa.unige.ch

Secrétariat TECFA,

Mme Véronique Moreau

Acacias bur. 016 tél. 022/705.93.75,

54, rte des Acacias, 1227 Carouge

Site WEB: <http://tecfa.unige.ch>

Secrétariat des étudiants

Mme Caroline Tullii

Réception du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 – mercredi après-midi de 14h30 à 16h30

Tél. 022 705 90 12 (le matin) Caroline.Tullii@pse.unige.ch

XIII. FORMATION CONTINUE DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION DES ADULTES

Proposés par la Section des sciences de l'éducation, le diplôme de formation continue universitaire de formateur d'adultes (DUFA) et le certificat de formation continue en développement et animation de systèmes de formation (CEDASF) offrent aux participants des enseignements permettant d'acquérir les ressources théoriques et réflexives essentielles aux professionnels de la formation. Cette formation interdisciplinaire est confiée à des spécialistes et chercheurs issus de l'Université. Ils sont épaulés par des experts du terrains: responsables de formation, consultants en développement des ressources humaines, spécialistes d'ingénierie ou accompagnateurs de projets de changement.
La plupart des modules proposés dans le DUFA et CEDASF sont communs.

Diplôme de formation universitaire de formateur d'adultes (DUFA) (2003-2005) - Admission close pour 2003-2005

http://www.unige.ch/formcont/AAdiplomant/edu_dufa_a_03_05.html

Conditions d'admission:

- Exercer des fonctions dans le domaine de la formation, de l'enseignement, des ressources humaines ou analogues
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans les domaines précités
- Etre en possession d'un titre acquis lors d'une formation professionnelle ou secondaire du second degré ou d'un titre jugé équivalent

Le diplôme est composé de 14 modules comptabilisant au total 120 crédits. Il est préférable de suivre la formation sur 4 semestres consécutifs (possibilité d'avoir un délai de 8 semestres max.). Les 120 crédits peuvent être comptabilisés en équivalence dans le deuxième cycle de la licence mention Formateur d'adultes sous réserve des conditions d'immatriculation à l'Université de Genève et de la réussite du premier cycle de licence en sciences de l'éducation.

Coût global de la formation: fr. 12'000.-- Cette somme ne couvre pas certaines activités prévues au programme, tels que voyages d'étude, déplacement ou journées résidentielles

Certificat de formation continue universitaire en développement et animation de systèmes de formation (CEDASF) - Admission close pour 2003-2005

http://www.unige.ch/formcont/AAdiplomant/edu_cedasf_a_03_05.html

Conditions d'admission:

- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans
- Etre en possession d'un titre acquis lors d'une formation ou secondaire du second degré ou d'un titre jugé équivalent

Coût global de la formation: fr. 6'600.--

Le diplôme est composé de 6 modules choisis obligatoirement dans au moins 3 domaines (A, B, C et D) comptabilisant 26 crédits. La formation peut être suivie sur 3 semestres (max. 10). Les crédits peuvent être comptabilisés dans le cadre du DUFA sous réserve des conditions d'inscription au DUFA.

Modules

Chaque module des domaines A, B, C et D est ouvert aux professionnels intéressés par une thématique spécifique; leur inscription reste tributaire des places disponibles. Pour chaque module validé, les participants obtiennent une attestation capitalisable pour l'obtention du certificat dans un délai max. de 5 ans après leur obtention.

Coût d'un module: fr. 1'500--

Programme d'études (calendrier prévisionnel)

Domaine A Enseignements fondamentaux

Module 1 (4, 5, 12, 25, 26 septembre 2003) - Histoire des idées et des pratiques en formation des adultes

Module 2 (30, 31 octobre, 7, 14, 21 novembre 2003) - Apprentissage et développement chez l'adulte

Module 3 (27, 28 novembre, 4, 5, 12 décembre 2003) - Travail, compétence et formation professionnelle

Domaine B Ingénieries et intervention

Module 4 (15, 16, 23, 30 janvier, 6 février 2004) - Ingénierie de la formation et démarches qualité

Module 5 (4, 5, 12, 19, 25 mars 2004) - Consultation en formation et intervention

Module 6 (22, 23, 30 avril, 7, 8 mai 2004) - Validation des acquis et des compétences

Domaine C Dimensions pédagogiques et démarches de formation

Module 7 (26, 27 août, 3, 17, 24 septembre 2004) - Dispositifs d'insertion professionnelle et/ou sociale

Module 8 (7, 8, 29 octobre, 5, 12 novembre 2004) - Le groupe et le face-à-face en formation des adultes

Module 9 (18, 19, 26 novembre, 3, 10 décembre 2004) - Aide, conseil, suivi individuel et accompagnement

Domaine D Institutions et gestion de la formation des adultes

Module 10 (13, 14, 21, 28 janvier, 4 février 2005) - Politiques sociales et politiques de formation en Suisse

Module 11 (24, 25 février, 4, 11, 18 mars 2005) - Gestion des ressources humaines et développement social des organisations

Module 12 (28, 29 avril, 13, 20, 27 mai 2005) - Nouvelles technologies de formation

Domaine E - uniquement pour les étudiants inscrits au DUFA - Démarches de recherche et pratiques de projet en formation

Module 13 (28, 29 août 2003 + 19 décembre 2003 + 26 mars 2004 + 25 juin 2004 + 16, 17 décembre 2004 + 25 mars 2005 + 23 et 24 juin 2005) - Démarches de recherche et pratiques de projet

Module 14 (20 novembre 2003, 5 février, 28 mai, 4, 11 et 18 juin, 23 septembre, 28 octobre 2004, 3 février, 19 mai et 10 juin 2005 - thématiques ouvertes

Module CEDASF uniquement (12, 13 février, 13, 14 mai, 17 juin 2004) - Elaborer et conduire un projet

Responsables du programme:

Guy Jobert, professeur, FPSE, Edmée Ollagnier, Maître d'enseignement et de recherche, FPSE, Université de Genève

Coordination:

Isabelle Wenger, collaboratrice scientifique, FPSE, Université de Genève e mail

Isabelle.Wenger@pse.unige.ch - tél. 022 705 97 60 - fax 022 705 98 54

Secrétariat: Annelise Berthouzoz Imfeld e mail Annelise.Imfeld@pse.unige.ch - tél. 022 705 98 45 (les matins) - fax 022 705 98 54

XIV. DESCRIPTIFS DES UF FILEES OFFERTEES A L'ENSEMBLE DES PROGRAMMES D'ETUDES DE DEUXIEME CYCLE DE LICENCE (par ordre alphabétique des enseignants)

F. Audigier	Didactiques des sciences sociales	7221P
--------------------	--	--------------

L'objet de ce cours est d'explorer comment, principalement à l'école, se construisent, s'enseignent, s'apprennent, se transmettent, etc., des connaissances sur les sociétés présentes et passées en privilégiant des exemples d'histoire, de géographie et de civisme. Seront ainsi étudiés, différents aspects de ces disciplines:

- les finalités et leurs liens avec les conceptions culturelles et politiques,
- les catégories de pensée que sont le temps et l'espace et les constructions qu'en sont faites en histoire et en géographie,
- différents concepts comme l'événement, le changement, la continuité, etc...
- les formes d'expression de ces savoirs: narration, description, explication et l'usage de différents langages,
- les usages sociaux de ces savoirs,
- les sources, les documents et leur utilisation à des fins d'apprentissage.

F. Audigier	Séminaire de recherche en épistémologie et didactiques des sciences sociales	7221R
--------------------	---	--------------

J.-M. Baudouin	Histoire de vie et formation	72230
-----------------------	-------------------------------------	--------------

Le cours est consacré à une présentation des pratiques histoires de vie dans le champ des sciences humaines et sociales ainsi que dans celui des sciences de l'éducation. Le cours mettra l'accent sur les dimensions théoriques et méthodologiques du recours aux récits de vie, en particulier dans une orientation de recherche. Deux problématiques seront cette année particulièrement étudiées : en premier lieu les rapports entre genre de texte et compréhension de la formation de l'adulte, en s'attachant à repérer les spécificités du texte autobiographique. Une large place sera conférée à l'élaboration de modèles d'analyse et à leurs mises en œuvre sur des textes réalisés. En second lieu, on s'attachera, dans une perspective exploratoire, à repérer, aux côtés des récits de vie, les différents genres de texte, ordinaires ou suscités, permettant d'enrichir l'analyse de la formation de l'adulte. Ce cours s'inscrit dans une orientation de recherche plus générale à caractère herméneutique, qui analyse dans les champs de l'éducation et de la formation les rapports de détermination entre texte et action.

J.-M. Baudouin	Approches didactiques de l'action éducative en formation des adultes	72254
-----------------------	---	--------------

E. Bayer	La recherche en éducation: introduction aux démarches expérimentales	72200
-----------------	---	--------------

Positionnement épistémologique des démarches expérimentales.

2. Concepts de variation systématique et de variation d'erreur.
3. Concepts de définition opérationnelle, d'objectivité, de fidélité et de validité.
4. Introduction notionnelle à la statistique descriptive.
5. Introduction notionnelle à la statistique inférentielle.
6. Elaboration des questions et des plans de recherche.

7. Cadres théoriques et conceptuels de référence.

Ce cours peut être considéré comme une introduction aux cours 72202 (Dagmar Hexel) et 72203 (Gianreto Pini).

E. Bayer **L'analyse des processus d'enseignement**

72250

Ce cours-séminaire est divisé en deux parties: Partie théorique:

1. L'analyse des processus de l'enseignement dans le cadre de la recherche sur l'efficacité des enseignants et de l'enseignement.
2. Contributions des pédagogues, des psychologues et des sociologues à l'analyse des processus d'enseignement.

Illustration par des travaux publiés. Partie pratique :

1. Participation à une recherche sur les « contraintes de situation » impliquant:
2. Recueil et traitement d'observations.
3. Etablissement d'un rapport de recherche.

M. Belkaid **Séminaire de recherche : Recherche clinique en éducation : écritures et récits (auto)biographiques**

(Non donné 2003-2004)

M. Belkaid **Séminaire de préparation au mémoire**

(destiné aux étudiants LME)

722C1

Le séminaire de préparation au mémoire de licence en sciences de l'éducation se propose de procéder à une introduction tant théorique que pratique à la construction d'un objet d'étude, à son exploration à travers des démarches de recherche, au choix argumenté d'outils de travail parmi la diversité des méthodes disponibles, à la compréhension de la logique de construction d'une mini-recherche et de la restitution des résultats obtenus.

Par étapes, sont abordés le repérage de thématiques, le découpage en leur sein d'un objet de recherche en éducation, l'élaboration d'un cadre théorique et conceptuel, la formulation de questions de recherche, la proposition d'hypothèses de travail, la quête et la décision de l'outil méthodologique adéquat, l'établissement d'une première bibliographie.

Ces dimensions seront mises en œuvre pour chaque étudiant dans un projet de mémoire personnel pour lequel les exercices effectués constituent un premier défrichage et une base structurée, première esquisse vers un document à faire aboutir pour clôturer la licence en sciences de l'éducation.

Des travaux écrits et oraux auront lieu pendant le séminaire et concerteront des moments importants du processus. Un travail final, tenant compte des étapes traversées et des ajustements suggérés, mettra en forme l'esquisse complète du projet de mémoire élaboré progressivement.

M. Bétrancourt **Interaction personne-machine**

72174

Pourquoi certains logiciels sont-ils difficiles à utiliser alors que d'autres sont très conviviaux? Comment concevoir des interfaces qui n'exigent pas un long apprentissage? Les chercheurs qui tentent de répondre à ces questions ont développé un domaine de connaissances qui fait l'objet de ce cours. Les thèmes abordés sont les caractéristiques ergonomiques des périphériques, les styles d'interface (par exemple, la manipulation directe), la modélisation des connaissances de l'utilisateur, les interfaces sonores, la réalité virtuelle, la navigation dans les hyperdocuments, la collaboration médiatisée par ordinateur, etc... Le cours comporte l'apprentissage d'un langage de programmation permettant la réalisation de logiciels interactifs (Authorware). Le langage permet de réaliser une maquette logicielle qui devra être testée auprès d'utilisateurs et modifiée en fonction des observations. Ce cycle design-test sera répété plusieurs fois. Le

rapport final présentera les choix de conception et les modifications du système, celles-ci étant argumentées sur base des observations faites auprès des utilisateurs.

Pouvoir analyser des interactions entre un logiciel et son utilisateur, savoir comment concevoir une application selon une méthode centrée utilisateurs.

Site Internet : <http://tecfca.unige.ch/tecfca/teaching/LMRI41/>

E. Bourgeois **UF d'encadrement du mémoire
(destiné aux étudiants LMFA)**

722PO

Descriptif disponible dès la rentrée académique 2003-2004 sur le site Web.

J.-P. Boutinet **Nouvelles temporalités de la vie adulte et stratégies de formation**

72239

Les pratiques de formation d'adultes ont fait un large usage de procédures d'évaluation (objectifs pédagogiques, audit, démarches dites de qualité) visant à analyser les effets de la formation ou la portée du transfert de connaissance. La systématisation des pratiques d'évaluation a également rapproché formation et orientation: usages biographiques, reconnaissances des acquis, bilan de compétence. Toutes ces procédures invitent à des prolongements de recherche, même si elles sont le plus souvent limitées à leur usage instrumental.

La recherche est également associée aux innovations qui ont jalonné le développement de la formation des adultes. Le rapport que l'adulte construit avec le savoir au travers de son histoire éducative, ainsi que les reconfigurations biographiques dues en particulier à la fragilité actuelle de l'emploi, feront l'objet d'une attention particulière.

Le cours comprendra des exposés portant sur les courants significatifs d'évaluation et de recherche, la présentation de textes de référence ainsi que la discussion de problématiques se rapportant aux processus de formation.

La validation du cours sera basée sur deux notes de synthèse, rédigées en cours d'année, ainsi que sur l'élaboration d'un dossier élaboré en fonction des thèmes abordés et des domaines d'intérêt des participants.

J. Brun **Didactique des mathématiques**

7221G

Le cours a pour objet l'élaboration et le fonctionnement de savoirs mathématiques chez des sujets en situation didactique. Il s'articule autour de la notion d'apprentissage par adaptation. La première partie du cours aborde cette notion du point de vue de la théorie des champs conceptuels de G. Vergnaud, avec des recherches sur les structures additives et multiplicatives. La seconde partie du cours aborde la notion d'apprentissage par adaptation du point de vue de la théorie des situations didactiques de G. Brousseau.

F. Büchel **Introduction à l'éducation cognitive**

72220

L'éducation cognitive est une approche systématique de transmission des outils du fonctionnement cognitif. Elle s'inscrit dans une orientation clinique de l'éducation et elle est fortement influencée par les objectifs et méthodes de l'éducation spéciale. Le but de l'éducation cognitive n'est pas l'enseignement de nouvelles connaissances, mais bien une médiation de la reconstruction individuelle des outils culturels de l'apprentissage et de la pensée, par une adaptation et une restructuration d'expériences d'apprentissage. Le cours est composé de deux volets: dans un premier temps, il introduit les bases théoriques de l'éducation cognitive qui se trouvent dans le modèle du traitement d'information, la théorie de la métacognition et du contrôle exécutif, ainsi que dans certaines idées de la didactique générale. Dans la partie d'application, une introduction dans les concepts théoriques et les outils pratiques de l'intervention cognitive et métacognitive est présentée. D'après la population cible, il s'agit des méthodes pour enfants préscolaires et scolaires, adolescents et adultes, avec ou sans retard mental ou autre handicap. D'après le niveau de

généralité, on distingue des méthodes métacognitives générales, des méthodes cognitives d'une généralité moyenne et des méthodes spécifiques.

F. Büchel

Spécialisation clinique dans l'atelier d'apprentissage

72222

L'atelier d'apprentissage est un centre d'éducation cognitive spécialisé dans le diagnostic des problèmes d'apprentissage et de leur remédiation. La population cible se recrute parmi les élèves ayant des difficultés d'apprentissage, ou un handicap mental léger ou modéré, qui fréquentent des classes régulières, d'appui ou spéciales. Les prestations du centre sont le diagnostic, l'intervention clinique-éducative, ainsi que le conseil par rapport aux problèmes d'apprentissage. Les prestations sont garanties par le responsable du module et ses collaborateurs et collaboratrices. Le centre peut accueillir un certain nombre d'étudiants avancés comme stagiaires. Après une introduction dans les méthodes diagnostiques et d'intervention (RI 72220, RI 72221, UF 7225H, TC 72255), les stagiaires appliqueront ces méthodes sous supervision des collaboratrices de l'atelier. Etant donné qu'il s'agit d'une activité de formation, le travail des stagiaires ne sera pas rémunéré. Organisation: tous les étudiants participent (avant les vacances de Noël) à 5 leçons théoriques obligatoires (jeudi 8h-10h) traitant de l'observation clinique et de la rédaction de protocoles. Puis, chaque étudiant accompagne un élève pendant 10 à 15 séances et sous supervision des collaborateurs et collaboratrices de l'atelier. Ces séances à l'Atelier ont lieu généralement les mercredi, mais peuvent également avoir lieu d'autres jours en fonction des disponibilités des élèves et des nôtres.

F. Büchel

Séminaire de recherche en éducation spéciale

7225F

L'éducation spéciale représente un domaine académique au carrefour entre théorie et pratique, recherche systématique et action spontanée. Cependant, dans beaucoup d'institutions spécialisées, on constate une certaine négligence de l'aspect théorique et souvent une méconnaissance des recherches récentes, ainsi qu'une absence regrettable de revues scientifiques à disposition des praticiens.

Le séminaire de recherche introduit les notions de base de la recherche scientifique actuelle en éducation spéciale. Les théories et paradigmes principaux sont présentés, toutefois avec une priorité aux approches cognitives et métacognitives. Des articles tirés de revues scientifiques sont discutés et analysés sous un point de vue théorique-méthodologique aussi bien que pratique. De plus, des projets de recherche menés à la FPSE sont présentés.

Organisation: Après un certain nombre de leçons d'introduction, les étudiants choisissent un article scientifique qu'ils présentent seul ou en groupe de 2-3 au séminaire. De plus, des chercheurs invités ainsi que le responsable du séminaire présentent des projets de recherche actuellement en cours.

F. Büchel

Stage de formation dans une institution spécialisée (ne

7225C

G. Chatelanat

peut être suivi que par les étudiants du domaine éducation spéciale)

Les étudiants du domaine éducation spéciale peuvent compléter la formation théorique acquise dans les modules RISP I et II par une UF libre sous forme de stage de 4 semaines. Ce stage peut se concrétiser en bloc ou d'après un horaire réparti sur l'année selon un accord avec le directeur de l'institution. Pendant ce stage, l'étudiant réalise un projet pratique en lien avec le contenu des modules RISP I ou RISP II et négocié avec les responsables du stage. La planification et l'exécution du projet sont décrites dans un rapport de stage. Les détails du stage sont spécifiés dans un règlement de stage.

P. Bruderlein

Approches éducatives de l'autisme

7225J

Il est aujourd'hui reconnu que tous les enfants, qu'ils présentent ou non un trouble du développement, ont droit à une éducation capable de favoriser leur développement et de les amener vers une meilleure autonomie. Dans une perspective scientifique et critique, ce cours abordera les fondements théoriques et empiriques des approches éducatives ainsi que les facteurs pouvant favoriser l'intégration scolaire et sociale des personnes atteintes d'autisme.

M.-N. Chamoux

Anthropologie de l'éducation

72249

Ce cours-séminaire comprendra une introduction à l'approche anthropologique ou ethnologique et examinera le thème de l'éducation dans l'histoire de cette approche. Il fera le point sur les paradigmes de base utilisés actuellement. Notre intérêt se portera aussi sur les méthodes d'enquête et d'analyse. Nous approfondirons l'application de ces méthodes à l'éducation, au sens large, c'est-à-dire aux modes de transmission des savoirs, des procédures, des modèles de comportement et des valeurs aussi bien par l'éducation informelle que par la scolarisation et ceci dans divers contextes culturels. Nous feront le point sur les avancées dues à la démarche anthropologique : étude des processus d'enculturation et de socialisation, d'apprentissage intervenant dans la constitution d'un savoir incorporé, des pédagogies implicites et des implicites de la culture scolaire). Les étudiants prendront une part active dans la préparation de ces thèmes (recherche bibliographique et présentation d'ouvrages) et seront amenés à effectuer eux-mêmes une petite recherche "sur le terrain".

Apprendre à discerner les actions et les situations éducatives même informelles dans leur variété et à les interpréter en fonction des spécificités des structures sociales et des références culturelles.

G. Chatelanat

Intervention précoce et intégration

7222C

Ce cours propose l'étude et la discussion de différents aspects d'une intervention précoce en éducation spéciale de la naissance jusqu'à 6-7 ans dans une perspective d'intégration éducative et sociale. L'accent sera mis sur les enfants avec des retards du développement ou porteurs d'une déficience mentale. On s'attachera particulièrement à leur intégration dans les structures préscolaires et dans la scolarité obligatoire élémentaire avec des appuis appropriés. Sous l'angle de l'interdisciplinarité, l'interprofessionnalité et du partenariat avec les parents, on présentera des formes d'organisation et des programmes éducatifs innovateurs pour jeunes enfants handicapés et leur famille (bases théoriques, structuration, contenu, application et évaluation).

Transmettre les principes de l'éducation précoce spécialisée. Amener l'étudiant à appréhender le développement de l'enfant dans une perspective globale et systémique.

Site internet : www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/chatelanat

G. Chatelanat

Séminaire interactif et travaux pratiques: projets individualisés d'intégration: des théories aux pratiques

7222E

Le but de ce séminaire est de développer des savoir-faire en matière d'élaboration, mis en place et évaluation des projets individualisés éducatifs, qui mettent l'accent sur l'intégration des enfants handicapés. Différentes méthodologies, ainsi que des propositions concrètes seront étudiées et des exercices y relatifs seront proposés. Le séminaire sera complété par des lectures de documents destinés à faire des liens entre théories et pratiques, ainsi que des rencontres avec des personnes actuellement engagées sur le terrain dans la réalisation de projets éducatifs dans des recherches y relatives.

Site internet : www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/chatelanat

G. Chatelanat

UF d'articulation RISP II

7222F

G. Chatelanat

Outils d'évaluation initiale et continue en éducation précoce spécialisée : analyse et intervention sur le terrain

7225G

Présentation de différents outils d'évaluation pouvant intervenir dans le cadre de l'éducation précoce spécialisée.

Site internet : www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/chatelanat

A partir d'une réflexion approfondie sur les différents modes de construction des connaissances développés par la clinique psychanalytique, médicale, psychologique, nous essaierons de comprendre ce que pourrait être une clinique pédagogique et quelle influence elle exerce sur l'analyse des pratiques. Nous examinerons d'autres courants cliniques qui traversent l'éthnologie, l'histoire, la sociologie, pour cerner les possibles rapprochements interdisciplinaires et les controverses soulevées. Nous approcherons des dimensions telles que : la parole, l'interprétation, la temporalité, la reconstruction, l'usage des théories, la subjectivité, l'autorisation. Nous travaillerons plus particulièrement deux versants de la clinique : l'écriture et le questionnement éthique des pratiques professionnelles. Suivant le nombre de participants, une partie du cours sera consacrée à un travail en petits groupes sur les dimensions clinique et scripturaire de l'analyse des pratiques.

F. Conne	Mathématiques scolaires, mathématiques savantes: la transposition didactique	7221H
----------	--	-------

Le cours sera consacré à répondre à la question suivante: quels sont les contenus de l'enseignement des mathématiques au primaire? On examinera l'enseignement des nombres et celui des connaissances spatiales. Pour cela, seront analysés des manuels officiels de l'enseignement primaire genevois et romands des années 1920, 1970 et 1995 (les moyens actuels) ainsi que des comparaisons à différents degrés de l'école obligatoire, primaire et secondaire. On examinera la manière dont les auteurs rendent compte des pratiques scolaires des mathématiques à la lumière de l'épistémologie de F. Gonseth ainsi que de notions de la théorie des situations. On illustrera comment des changements profonds ont affecté les représentations que l'on donne de l'enseignement des mathématiques au primaire: d'une part, dans ce que l'on considère comme étant la réalité et ses « horizons » intuitifs, formels et expérimentaux dont les maths sont la connaissance, et d'autre part, dans langages utilisés pour évoquer les situations d'enseignement et d'apprentissage. Cela nous introduira à l'étude du processus de transposition didactique. Il est aussi prévu d'examiner des ouvrages de vulgarisation des mathématiques afin de comparer les transpositions de savoirs qui caractérisent ces deux sortes de littératures que sont manuels et ouvrages de vulgarisation.

F. Conne	Séminaire de recherche : Didactique des mathématiques	72282
----------	---	-------

Dans le cadre de la LME, l'objectif de ce séminaire sera de présenter aux étudiants quelques aspects d'une pratique de recherche en didactique des mathématiques. Mon intention n'est pas de former de futurs chercheurs, mais bien de former de futurs enseignants au fait des pratiques de recherches. Cette formation devrait les outiller pour trois choses. 1 Leur donner des clés de lecture des documents de recherche et en particulier une meilleure compréhension de la manière dont les chercheurs en didactique de mathématiques s'y prennent. 2 Par comparaison et contraste des conditions de travail, leur permettre de situer leur propre pratique (en stage et future) par rapport à celle des chercheurs. 3 Les introduire au pilotage d'une expérience contrôlée par un chercheur (par exemple en vue de leur mémoire de licence, mais en vue aussi de futures collaborations). Le séminaire sera d'une part consacré à la présentation de recherche déjà faites, et d'autre part à la discussion sur les moyens d'amorcer une étude de type exploratoire dans une classe et à propos d'une question précise. Cette année le séminaire sera centré sur le domaine de l'enseignement élémentaire de la géométrie. Sans vouloir limiter l'accès au séminaire, il me semble idéal que le groupe d'étudiants ne dépasse pas une quinzaine de personnes.

M. Crahay (H 03-04)	Processus et difficultés d'apprentissage	72210
L. Rieben (E 2004)		

H03-04: Le cours porte sur les principales théories qui éclairent les processus d'apprentissage en situation scolaire. Toute action éducative repose sur des présupposés psychologiques. Il est possible de le démontrer par l'analyse des théories de quelques grands noms de la pédagogie d'autrefois. Par ailleurs, les grandes psychologies ont quelque chose à dire à propos du développement, de l'apprentissage et, partant, de

l'éducation. (Apports de la psychanalyse, de la psychologie humaniste, du bémorisme, de la théorie développementale de Piaget, de même que la psychologie cognitive et la psychologie culturelle). Dans chaque cas, la théorie psychologique est présentée dans ses composantes essentielles par rapport à l'éducation et dans ses implications et applications pédagogiques. **E04:** Après une première partie visant à examiner le rôle des différences individuelles dans les apprentissages, la deuxième partie examine les processus cognitifs en jeu dans l'un des domaines d'apprentissages scolaires de base qui est celui de la langue écrite. En prenant principalement appui sur les travaux récents de la psycholinguistique cognitive et développementale, les questions de l'acquisition de la lecture (compréhension et identification des mots), de l'orthographe et de la production textuelle sont abordées. Le cours traite ensuite la question des difficultés d'apprentissage, en examinant les notions de dyslexies, dysorthographies et en analysant les difficultés de compréhension en lecture.

M. Crahay (H 03-04)	Evaluation pédagogique : régulation des processus de formation	72251
---------------------	--	-------

Au semestre d'hiver : Finalités et fonctions de l'évaluation (formative, sommative, pronostique), modalités de régulation et cadres de référence correspondants. Rapports entre l'évaluation et des problématiques générales de l'éducation: conceptions d'égalité et indicateurs d'inégalités, réussite et échec scolaire, différenciation des processus de formation (pédagogie de maîtrise, différenciation structurale et pédagogique, cycles d'enseignement/apprentissage). Au semestre d'été: Elaboration des objectifs de formation. Principes de construction et d'exploitation de diverses procédures et d'instruments d'évaluation (contrôles écrits, échelles d'appréciation, grilles d'observation, etc.). Perspectives nouvelles d'autoévaluation, d'évaluation mutuelle, de coévaluation. Contrat négocié, portfolios comme outil de formation et d'évaluation.

P. Dasen	Psychologie interculturelle	72248
----------	-----------------------------	-------

Une partie du cours porte sur la psychologie interculturelle comparative: Quels sont les processus psychologiques universels, et quelles sont les différences culturelles dans le fonctionnement psychologique? On traitera ainsi du développement de l'enfant et de l'adolescent dans différents contextes culturels et des recherches comparatives sur différents processus cognitifs. Une autre partie du cours porte sur les approches interculturelles dans le domaine de la santé, en particulier l'ethnopsychiatrie et les rapports à l'autre dans les soins et les consultations psychologiques. Une troisième partie touche l'analyse psychologique du contact entre personnes de cultures différentes. On étudiera en particulier la communication dans les contextes interculturels.
<http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/dasen/>

P. Dasen	Séminaire de recherche en approches interculturelles de l'éducation	7224A
----------	---	-------

Les étudiants seront invités à participer à la première phase d'une recherche portant sur les croyances et attitudes d'enseignants et de professionnels de la santé envers la différence culturelle. Les étudiants se familiariseront avec quelques notions théoriques pertinentes pour aborder les questions interculturelles (identité et différence, représentations, relations intergroupes, acculturation, etc.) et auront l'occasion d'aller "sur le terrain" pour mener des activités de recherche. Une première partie du séminaire sera consacrée au développement du cadre conceptuel de la recherche et à la lecture critique de recherches déjà publiées (souvent en anglais) pour lesquelles les étudiants établiront des fiches de lecture. Ces fiches ainsi qu'un "journal de bord" constitueront la trace du séminaire et feront l'objet de l'évaluation.

Introduction à la recherche dans les approches interculturelles de l'éducation. Mise en relation des concepts théoriques développés dans les approches interculturelles avec une pratique de la recherche en sciences de l'éducation

Site internet : www.unige.ch/fapse/SSE/teaching/riat2/44/44home.htm

Le cours-séminaire présente les différentes familles de logiciels éducatifs utilisés dans l'enseignement et dans la formation : les didacticiels (EAO), les simulations et outils de modélisation, les micromondes, les hypertextes, les environnements d'apprentissage collaboratif et les campus virtuels. Les différences entre ces logiciels reflètent moins des questions de technologie que des conceptions divergentes de l'apprentissage : behaviourisme, apprentissage par découverte guidée, pédagogie de projet, instructionisme, approches socio-culturelles. Le cours explique les liens entre ces théories de l'apprentissage et les technologies éducatives. Il passe en revue les résultats des recherches expérimentales sur l'efficacité de ces outils et sur les processus cognitifs et sociaux qu'ils influencent. Sur le plan technologique, ce cours donne aux participants l'occasion de se familiariser avec les environnements informatiques qui sont abordés pendant l'année.

Etre capable de sélectionner différents types d'environnements informatiques d'apprentissage en fonction des besoins de formation d'une institution et du contexte de leur utilisation.

Site internet : <http://tecfa.unige.ch/tecfa/teaching/uv39/welcome.html>

S. Dionnet	Séminaire de recherche : Conditions et processus d'apprentissage : le point de vue de l'élève	72285
------------	--	-------

La recherche en sciences de l'éducation incite fortement les enseignants à favoriser l'interaction et la coopération entre pairs, l'autonomie de l'élève ou le développement du fonctionnement métacognitif. Tous ces éléments sont considérés actuellement comme des conditions et des processus favorables aux apprentissages. Toutefois, ces notions posent un double problème quant il s'agit de les mettre en œuvre. D'une part, elles demandent un effort de concrétisation important de la part des enseignants. D'autre part, on ne sait pas dans quelle mesure les élèves partagent déjà ou sont disposés à partager cette conception de la situation d'apprentissage scolaire.

Ce séminaire abordera ces deux aspects à travers l'étude du point de vue de l'élève sur sa manière d'apprendre, son rapport aux autres ou son autonomie dans les situations d'apprentissage scolaire. Le travail pourra s'appuyer sur une enquête réalisée récemment à Genève dans l'enseignement primaire qui fournira un point de comparaison et des outils. L'activité de recherche comprendra la construction d'un cadre conceptuel, l'opérationnalisation des notions abordées, la réalisation d'un questionnaire et sa passation, l'organisation d'observations, l'analyse et l'interprétation des données. Le travail sera mené en coopération par 2-3 étudiants. Les objets de l'évaluation seront la participation à la recherche ainsi que le rapport écrit.

J. Dolz	Séminaire de recherche : didactique des textes oraux	7221A
---------	---	-------

Ce séminaire offre une initiation à la recherche en didactique du français à travers la participation active des étudiants aux différentes étapes d'une étude sur l'enseignement et l'apprentissage de textes oraux. Les thèmes d'étude de cette année seront l'enseignement de l'exposé oral, de l'interview radiophonique et du débat argumentatif à l'école primaire. Une recherche sera menée pour analyser les caractéristiques de cet enseignement et les effets sur les capacités des apprenants. Le séminaire se déroule selon les étapes suivantes: 1) lecture d'articles de recherche concernant l'enseignement de l'oral; 2) construction d'un champ conceptuel et formulation de questions de recherche à propos des pratiques scolaires sur l'exposé oral; 3) analyse des interactions en classe dans le cadre de l'enseignement de l'exposé; 4) étude des capacités langagières orales mobilisées par les « conférences » des élèves. L'analyse des données recueillies donne lieu à des rapports écrits de recherche qui font l'objet de l'évaluation.

1. Participer activement à une recherche sur l'enseignement de l'oral.
2. Lire des articles scientifiques, construire un champ conceptuel et formuler des questions de recherche.
3. Elaborer une méthodologie pour l'analyse des données (productions orales d'élèves et interactions didactiques en classe)
4. Rédiger un rapport de recherche.

Le but de cette unité est de mettre en relation le travail réalisé par les étudiants dans les trois unités de formation en didactique des langues sous forme d'un *travail écrit*, encadré par l'un des enseignants du module. La réalisation d'un tel travail implique : a) l'identification et la délimitation d'un objet d'étude relatif à l'enseignement et l'apprentissage des langues; b) l'éclairage de la problématique choisie par un point de vue didactique et des apports théoriques; c) une contribution personnelle selon l'une des modalités suivantes: élaboration d'un dispositif d'enseignement; analyse comparée de plans d'étude ou de moyens d'enseignement; étude de la mise en pratique de situations d'apprentissage.

G. Evequoz	La gestion publique de la formation continue	7225D
------------	---	-------

La gestion publique de la formation continue concerne l'ensemble des actions entreprises par l'Etat pour faciliter l'accès des personnes à la formation tout au long de la vie. Cette gestion, qui s'appuie généralement sur un cadre légal, va bien au-delà des aspects administratifs ou financiers et concerne particulièrement les dimensions suivantes : la qualification professionnelle des personnes faiblement qualifiées ; la mise en place de mesures favorisant la reconnaissance et la validation des acquis ; le développement de la formation modulaire ; l'évaluation et le contrôle de la qualité des institutions et établissements de formation continue ; le financement de la formation à travers des aides aux individus (chèque de formation), aux institutions (subventions), aux entreprises. Dans ce cours, seront abordés le cadre légal et les concepts théoriques et méthodologiques sur lesquels se base aujourd'hui la gestion publique de la formation continue. L'analyse de structures et de dispositifs concrets permettra d'illustrer ces aspects mais aussi de montrer quel rôle nouveau peuvent y jouer les professionnels de la formation.

J. Friedrich	La spécificité des sciences humaines. Introduction au débat philosophique (Non donné 2003-2004)	7225B
--------------	--	-------

Ce cours-séminaire sera centré sur l'analyse de la controverse ayant trait aux méthodes d'explication et de compréhension, qui traverse les sciences humaines depuis le début du 20^e. Alors que les défenseurs de l'explication exigent le recours à la vérification intersubjective et non arbitraire, les protagonistes d'une démarche herméneutique tentent de donner un sens, une interprétation à l'objet étudié. Mais comment peut-on éviter les déformations des faits humains qui résultent de l'explication et comment sait-on qu'une interprétation est correcte ? Ces deux problèmes seront discutés et on posera la question du type de connaissance qui est adaptée aux sciences de l'homme, en partant d'une lecture guidée de textes fondateurs en philosophie des sciences humaines (W. Dilthey, A. Schütz, C. Taylor et C. Hempel). On examinera en parallèle des recherches particulières issues des sciences de l'éducation ou d'autres disciplines, pour mettre à jour les croyances épistémologiques qui les sous-tendent.

Ce cours-séminaire vise à permettre une exploitation des concepts philosophiques dans le cadre des recherches en sciences d'éducation. Les participants seront tenus de présenter oralement la synthèse de la lecture d'un texte qui leur sera proposé et d'analyser une recherche réalisée en sciences humaines, en tenant compte des critères établis dans le cadre du cours.

J. Friedrich	Séminaire de préparation au mémoire (destiné aux étudiants LME)	722C3
--------------	--	-------

L'objectif de ce séminaire est de préparer l'étudiant à la rédaction d'un mémoire en sciences de l'éducation. Le séminaire contribuera à la définition d'une problématique de recherche et aidera l'étudiant à s'insérer dans le champ des recherches en sciences de l'éducation. Dans ce but, une analyse comparative des mémoires récents en sciences de l'éducation sera faite pour repérer les démarches plurielles. Dans un deuxième temps, on vise à familiariser l'étudiant avec la construction concrète d'une recherche. Dans ce cadre, les points suivants seront travaillés: - Construction d'un objet de recherche (le passage de l'intuition aux hypothèses de recherche) - Lecture et recherche bibliographiques, élaboration d'un cadre conceptuel - Détermination des méthodes de recherche - Choix, recueil, analyse des données - Ecriture, structuration du texte (plan, citations, notes, mise en page, etc.). Une présentation orale de l'esquisse du projet de

mémoire est souhaitée et sera accompagnée d'une discussion critique qui portera aussi bien sur les questions théoriques que méthodologiques. Un accent particulier sera mis sur la logique "propre" d'un travail scientifique (blocages possibles, changements d'objet en cours de route, émergence de problèmes inattendus) et sur les différents critères de scientifcité en vigueur en sciences sociales.

M. Gather Thurler	Innovation en éducation au niveau des établissements et des pratiques	7224T
--------------------------	--	--------------

Depuis les années 1980, de nombreux spécialistes dans le domaine du développement organisationnel insistent sur l'importance de l'auto-évaluation des acteurs collectifs comme base de départ d'une action éducative plus efficace dans les institutions scolaires et de formation. Depuis, les administrations et les associations professionnelles se sont également intéressées à cette problématique, pour des raisons et avec des approches souvent différentes. Il nous importe, dans un premier temps, d'offrir un cadre de référence permettant aux participants de se situer à l'intérieur de cette problématique, de vérifier leurs propres représentations et d'analyser leurs expériences personnelles. Dans un deuxième temps, il s'agit d'élaborer un projet de recherche commun, en adoptant une méthodologie qualitative de recueil et d'analyse des données pertinentes.

J. Friedrich	La spécificité des sciences humaines. Introduction au débat philosophique. (Non donné 2003-2004)	7225B
---------------------	---	--------------

A. Giordan	Biologie et éducation	72259
-------------------	------------------------------	--------------

Descriptif à disposition dès la rentrée académique 2003-2004.

A. Giordan	Didactique et épistémologie des sciences: initiation	7221O
-------------------	---	--------------

Les recherches en didactique, en épistémologie et en sciences cognitives ont transformé les idées sur l'apprendre, et par là introduisent de nouvelles perspectives pour les métiers d'enseignant ou de médiateur culturel. Contrairement à ce que l'on pense habituellement, apprendre n'est pas seulement recevoir de l'information et la mémoriser ; ce n'est pas non plus une construction directe de connaissances...

Apprendre est un processus complexe et paradoxal où l'apprenant est le seul "auteur" de son apprentissage. Un environnement didactique particulier doit interférer avec les conceptions des apprenants. Sans en rester à de simples recettes, ce séminaire présente concrètement des outils et des ressources pour "faire la classe" en sciences, monter une formation d'infirmières ou de médecins ou encore organiser une exposition et un site web.

Site internet : <http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/giordan/LDES/index.htm>

A. Giordan	Séminaire de recherche en didactique et épistémologie des sciences	7221Q
-------------------	---	--------------

Notre société devient de plus en plus complexe, aléatoire, paradoxale; l'incertain s'insinue partout, tant les paramètres, les lois interagissent les unes sur les autres. Comment gérer cette complexité à l'école, dans des activités de formation ou de médiation (exposition, musée, médias,...)?

Il apparaît utile de comprendre comment les élèves, mais d'une manière générale le grand public, raisonnent face à ces situations complexes.

Quelles activités, réflexions ou modèles faut-il proposer pour permettre de structurer notre pensée?

Un début de formation à la recherche en didactique sera également proposé. Des intervenants d'horizons différents apporteront leurs expériences théoriques et pratiques.

A. Giordan	Education à l'environnement (non donné en 2003-20043)	72257
-------------------	--	--------------

A. Goudeaux	Animation de groupe	7223B
--------------------	----------------------------	--------------

Nous allons donc travailler à partir de jeux de rôle, d'études de cas, de films, de vidéo. Ce type d'apprentissage nécessite une implication de la part de chaque membre du groupe, une présence régulière, un travail personnel intersession. Il s'agit d'une offre de faire ce qu'ensuite on ne peut plus faire en situation d'emploi : une phase d'entraînement suivi d'un retour réflexif étayé sur des connaissances dans le domaine étudié.

Le nombre de participants est limité à 18. Les étudiants inscrits au module RIFA II et en LMFA sont acceptés prioritairement dans ce séminaire.

S. Hanhart	Investissement en formation, analyse économique	72252
-------------------	--	--------------

Les dépenses en formation des entreprises et des individus seront considérées ici comme des investissements économiques. Dans cette perspective, les firmes et les individus consentiront des dépenses dans l'espoir d'en retirer ultérieurement un avantage. Nous commencerons par définir la nature économique des dépenses de formation, puis nous nous interrogerons sur les fondements théoriques du financement de ces dépenses par les entreprises et par les individus. Nous présenterons ensuite une démarche d'analyse de la rentabilité financière des investissements en formation. Il s'agira de mettre en balance les coûts d'une action de formation avec les avantages escomptés par l'entreprise et par l'individu, et d'en dégager un taux de rendement. Les étudiants seront initiés, par des études de cas, à l'analyse de dépenses, à l'élaboration de provisions budgétaires, à la calculation de coûts de formation et à la quantification des avantages attendus d'une action éducative.

Le cours s'adresse aussi bien à des étudiants disposant de connaissances en économie qu'à des néophytes en la matière. En fin d'année, les participants devront être à même de définir les données indispensables à toute analyse économique des ressources allouées par une entreprise ou par un individu à la formation, et de procéder à des analyses de dépenses de formation, à des calculs de coûts et à des mesures d'efficacité de telles dépenses.

Site internet : <http://www.unige.ch/fapse/pegec/Enseignement.htm>

S. Hanhart	Institutions et systèmes éducatifs: analyse économique	7223R
-------------------	---	--------------

Les acteurs (gestionnaires, enseignants, ...) des systèmes éducatifs sont confrontés depuis une dizaine d'années à de nouveaux défis en terme d'efficience économique. Il s'agit d'améliorer constamment le rapport entre les moyens engagés et les résultats obtenus. Nous commencerons par montrer que cette exigence d'efficience accrue est liée à une augmentation et à une diversification des demandes de formation ... alors que les budgets publics alloués à l'enseignement et à la formation professionnelle ne croissent plus ou que très modérément. Ensuite, nous traiterons de quatre questions :

- Quels sont les données statistiques et les indicateurs disponibles pour le pilotage des systèmes éducatifs ?
- Que sait-on aujourd'hui des transitions à l'intérieur des systèmes éducatifs et de ces derniers vers les marchés de l'emploi (débouchés des diplômés) ?
- Le financement public des usagers (élèves, étudiants, familles) au lieu des producteurs d'éducation est-il susceptible d'améliorer l'efficacité et l'efficience des systèmes éducatifs ?
- Les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont-elles à même d'améliorer l'efficience des systèmes de formation ? et qu'en est-il de l'équité dans l'accès aux offres de formation ? Chaque question fera l'objet d'apports théoriques et méthodologiques, et sera illustrée par des exemples.

Site internet : <http://www.unige.ch/fapse/pegec/Enseignement.htm>

Ch. Hessel-Schlatter	Programmes et matériel éducatifs. Analyse et application en éducation spéciale.	7225H
-----------------------------	--	--------------

L'éducation spéciale est principalement définie par la population cible des personnes ayant un handicap. Il est souvent ignoré que le travail avec ces personnes demande une adaptation des programmes didactiques et du matériel éducatif, ainsi qu'une adaptation de l'approche pédagogique. De plus, pour beaucoup d'objectifs pédagogiques, il faut inventer et développer du matériel complètement nouveau. Ce travail ne peut pas être confié à l'intuition et à l'improvisation des praticiens; il doit s'orienter sur une analyse rigoureuse des déficits / retards que présentent les personnes handicapées et de leurs besoins spécifiques. Cette analyse exige une très bonne connaissance des théories du fonctionnement cognitif et des interactions avec les variables conatives (motivation, image de soi, attributions). Les participants de ce séminaire apprennent à analyser et à appliquer les programmes didactiques principalement utilisés en éducation cognitive avec des personnes ayant des difficultés d'apprentissage, de raisonnement ou de résolution de problèmes. Ils apprennent également à analyser les jeux pédagogiques d'après leur valeur éducative et de réhabilitation, ainsi qu'à les appliquer en éducation spéciale. Finalement, ils apprennent à utiliser du matériel scolaire en suivant une approche métacognitive.

M. Hessels	Evaluation des aptitudes et du développement en éducation spéciale	7225K
-------------------	---	--------------

Le développement cognitif et le développement des compétences sociales sont des critères fondamentaux dans la classification du retard mental. L'évaluation du développement cognitif et des différentes aptitudes est fortement liée à l'utilisation de tests et d'instruments d'observation. C'est pourquoi, quelques bases théoriques de mesure seront d'abord discutées dans ce cours. Ensuite, plusieurs instruments d'évaluation du développement cognitif ainsi que de différentes aptitudes et compétences seront présentés. Ces instruments concernent des populations de tout âge (jeunes enfants, écoliers, adolescents et adultes). Les instruments seront discutés avec un regard critique, surtout en ce qui concerne leur signification pour des personnes avec des difficultés d'apprentissage ou un retard mental.

M. Hessels	L'évaluation de l'intelligence et de la capacité d'apprentissage	72221
-------------------	---	--------------

La notion d'intelligence a toujours joué un rôle clé en éducation spéciale. Non seulement le concept de retard mental y est lié, mais de plus en plus, les liens entre l'intelligence et développement social et émotionnel sont discutés. Il s'est avéré que le type de théorie d'intelligence dominant détermine fortement théorie et pratique de l'éducation spéciale. Lors des vingt dernières années, les théories factorielles de l'intelligence ont été remplacées par des théories orientées sur les processus. Ce changement paradigmique n'a pas été accompagné d'un changement correspondant dans la pratique diagnostique. Il est donc important de lancer une réflexion approfondie et de promouvoir les méthodes orientées vers l'évaluation des processus. Le cours offre, dans une première partie, les bases théoriques et méthodologiques de l'évaluation de l'intelligence avec une forte priorité des arguments procéduraux et dynamiques. Dans la deuxième partie, les instruments de travail pratiques sont présentés et analysés. Il s'agit d'instruments classiques et de tests dynamiques. La présentation et discussion de ces derniers prendra une place importante. L'étudiant aura l'occasion d'appliquer un instrument d'évaluation dont le rapport écrit fera partie de l'évaluation du cours.

Site internet : www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/hessels/Cours19.html

D. Hexel	Instruments d'observation et de mesure pour la recherche en éducation	72202
-----------------	--	--------------

Le cours présentera d'abord un aperçu et une classification des instruments et procédures d'observation et examinera leurs caractéristiques. Il abordera ensuite la construction, l'application et l'exploitation d'un certain nombre d'instruments fréquemment utilisés dans la recherche en éducation (tels que questionnaires, échelles, tests, schémas d'observation) et en examinera leurs qualités techniques.

R. Hofstetter	Le pari d'une école démocratique: principes fondateurs de l'instruction publique, professionnalisation du corps enseignant, apports des sciences de l'éducation.	7224K
----------------------	---	--------------

Ce séminaire constitue une initiation à la recherche historienne autour de l'analyse des thématiques suivantes, étudiées dans le contexte européen de l'émergence, aux 19e et 20e siècles, de l'Etat enseignant: quels sont les espoirs et les convictions, les facteurs et les acteurs ayant provoqué l'établissement de l'Etat enseignant et le développement de l'instruction publique? Quelles sont les forces et pressions sociales ayant ensuite permis la professionnalisation des enseignants et l'avènement des sciences de l'éducation? Quelles sont aussi les contributions des praticiens eux-mêmes à cette "révolution culturelle", conduite au nom de la démocratie pour garantir l'universalité de l'instruction et la préservation du lien social?

R. Hofstetter	Séminaire de préparation au mémoire (destiné aux étudiants LME)	722C4
----------------------	--	--------------

Le but de ce séminaire est d'accompagner l'étudiant dans la rédaction de son projet de mémoire et de discuter les différentes étapes de l'élaboration d'une recherche:

- transformer une "idée" ou "envie" en thématique de recherche (problématisation, définition des hypothèses et questions de recherche, objectivation et distanciation);
- choisir et élaborer une instrumentation méthodologique (entretiens, observations, analyse documentaire...) en relation avec la thématique abordée et les buts visés;
- rassembler les connaissances théoriques et empiriques disponibles et se les approprier (revue de littérature, cadrage théorique et conceptuel);
- récolter et analyser les données empiriques et/ou le matériel documentaire;
- se familiariser avec les formes d'écritures pratiquées en sciences de l'éducation.

Ce séminaire proposera également une réflexion sur les postures énonciatives du chercheur, sur le statut du mémoire en sciences de l'éducation et, plus généralement, sur les enjeux de la recherche en sciences sociales. Les apports théoriques et méthodologiques s'articuleront pour l'essentiel sur les projets de recherche des étudiants.

S. Jacquemet	Ingénierie de la formation: conception, analyse et évaluation de dispositifs	7223K
---------------------	---	--------------

Dans le champ de la formation continue, les dispositifs de formation s'inscrivent dans des finalités très diverses, ils sont souvent guidés dans leurs grandes orientations par des partenariats regroupant tantôt des intérêts particuliers d'ordre privé, tantôt des intérêts généraux représentés par l'Etat. L'organisation de ces dispositifs, souvent originale est toujours particulièrement mouvante. Quant aux processus de formation proposés aux adultes, parfois de type scolaire, ils s'en écartent souvent résolument. Les acteurs de ces dispositifs proviennent de bien des horizons professionnels, mais de plus en plus, ils sont issus de formations spécifiques, les formations de formateur. Ces formateurs, aussi éloignés de l'enseignant que de l'animateur socioculturel ou de l'informaticien, ont un profil professionnel propre. Comment analyser la complexité de ces dispositifs très divers, comment les concevoir ou les évaluer? Ce cours vise à apporter des éléments de réponse à ces questions.

G. Jobert	Approches sociologique et psychodynamique des situations de travail	7224S
------------------	--	--------------

Ce cours repose sur l'affirmation qu'enseigner ou former, c'est travailler et que, par conséquent, l'analyse des pratiques d'éducation et de formation relève de la catégorie plus générale de l'analyse du travail. Ce cours-séminaire propose donc d'une part un cadre conceptuel et méthodologique permettant de décrire et de penser le travail, d'autre part un entraînement actif à l'analyse des situations professionnelles. Le concept de travail sera construit au carrefour de la sociologie compréhensive, de l'ergonomie et de la psychodynamique du travail. Les principales méthodologies d'analyse seront présentées par l'enseignant et mises en œuvre avec les étudiants, à qui il sera proposé d'interpréter la fonction et le sens de situations professionnelles personnellement vécues ou observées. Les cas étudiés pourront être pris dans le champ

de la formation et de l'éducation, ou dans d'autres secteurs d'activité, industrie, services, agriculture. Ce cours, préoccupé des rapports de la connaissance et de l'action, poursuivra l'objectif de comprendre le travail humain pour le transformer, à commencer par ses propres pratiques professionnelles.

J. Laederach	Structures de prise en charge des personnes handicapées, assurances sociales et exigences normatives	7225I
---------------------	---	--------------

Les politiques sociales en matière de handicap sont en évolution: le financement des offres socio-éducatives et thérapeutiques fait l'objet de discussions qui aboutiront sans doute à des modifications importantes dans les années à venir et qui transformeront la répartition des compétences et tâches des cantons et de la Confédération dans le domaine du handicap; un système de gestion de la qualité, les contrats de prestations et d'autres mesures gestionnaires et administratives sont désormais imposées par l'Office Fédéral des Assurances Sociales; les rôles des associations, qu'il s'agisse d'associations professionnelles ou d'usagers, se modifient. Autant d'éléments qui influencent profondément « le paysage » du domaine du handicap et le fonctionnement des institutions mandatées à enseigner, éduquer et accompagner les personnes handicapées à différents âges de leur vie. Cet enseignement propose ainsi une présentation objective et une analyse critique des aspects structurels, organisationnels et politiques de la prise en charge des personnes avec un handicap. Il s'interrogera sur la place de l'usager et les répercussions éventuelles sur la volonté de diversifier les prestations offertes.

F. Leutenegger	Séminaire de recherche: interactions didactiques en mathématiques	7221I
-----------------------	--	--------------

Comment comprendre ce qui se passe et se joue dans l'interaction didactique? Comment décrire et expliquer les phénomènes d'enseignement/apprentissage dans le domaine des mathématiques à l'école primaire? Quels sont les instruments de recherche utiles pour suivre les dynamiques d'une séance de travail "ordinaire" dans une classe et en décrire les négociations qui les caractérisent? Comment l'enseignant opère-t-il des choix dans la gestion d'une activité mathématique avec les élèves? Quelles sont les caractéristiques des tâches, dans quelles conditions sociales et matérielles sont-elles proposées aux élèves et comment les traitent-ils? Quels sens enseignant et élèves leur attribuent-ils? Autant de questions qui seront travaillées dans le séminaire à la fois sur le plan théorique et méthodologique. Pendant le semestre d'hiver il s'agira de faire le lien entre thématiques théoriques et questions méthodologiques. Cet apport prendra appui sur des exemples ciblés (protocoles d'activités mathématiques en classe, entretiens avec des enseignants et avec des élèves). Il s'agira ensuite de récolter des données et d'élaborer des corpus de recherche (ces démarches sont réalisées par les étudiants en parallèle du séminaire). Le semestre d'été sera consacré à l'analyse de ces corpus. En faisant fonctionner les instruments de recherche appris, ainsi que les cadres conceptuels traités dans le séminaire, l'étudiant sera évalué sur la base de l'analyse écrite des matériaux recueillis et organisés sous la forme de corpus.

F. Leutenegger	UF d'articulation RISC III	7221J
-----------------------	-----------------------------------	--------------

D'entente avec le professeur responsable de l'UF (pour cette année 2003-2004, Prof. J. Brun) l'étudiant(e) élabore un travail de recherche à partir de l'un des trois cours ou séminaire du module et en s'instrumentant et/ou en se documentant grâce aux deux autres. Afin de préciser le projet personnel de l'étudiant(e) pour cette UF, prendre contact avec le professeur responsable, cette année J. Brun. Selon l'état d'avancement de sa formation, l'étudiant(e) a également la possibilité de faire usage de cette UF d'articulation en vue de l'élaboration de son mémoire de licence.

C. Magnin	Ecole et changement : entre mythes et réalités (19^e et 20^e siècles, Suisse romande et France)	7224I
------------------	--	--------------

« L'école ne change pas ! », « L'école change trop ! ». Il y a ceux qui prônent le changement et ceux qui le contestent quand ils ne souhaitent pas revenir « au bon vieux temps ». Pour éclairer ce genre de

polémique, ce cours-séminaire cherchera à identifier et à caractériser les changements repérables dans le champ de l'instruction publique, en Suisse romande et en France, aux 19^e et 20^e siècles. Il esquissera une typologie du changement – perçu dans sa diversité – et mettra en exergue ses ressorts, ainsi que les résistances qu'il suscite. L'approche sera historique puisque la réflexion sur le changement s'enclenchera à partir de situations passées – remontant ou non jusqu'à aujourd'hui –, qui seront présentées par l'enseignant, ou par les étudiant-e-s sur des thèmes de leur choix.

Au terme de ce cours-séminaire, chacun-e devrait mieux percevoir la part respective du mythe et de la réalité dans le(s) changement(s) éducatif(s), ainsi que les effets, historiquement mesurables, des systèmes d'enseignement. Parmi les questions abordées – dont la liste reste ouverte – figurent : le changement des idées et des pratiques pédagogiques relativement à la place de l'enfant dans le processus éducatif ; les raisons et les effets, aussi bien politiques qu'économiques et sociaux, de la constante restructuration de l'appareil scolaire ; l'étalement de l'éducation au 19^e siècle et la question de sa « reprivilégiation » en ce début de 21^e siècle ; l'apprentissage des rôles sexuels traditionnels ; l'évolution des savoirs et de la culture scolaires ; l'image et le statut de l'étranger ; etc.

I. Mili	Programmation et progression des apprentissages dans l'enseignement artistique et musical	7225E
----------------	--	--------------

Ce cours –séminaire est une unité de formation filée structurée en trois parties. Une partie cours consacrée à l'étude des recherches sur les processus d'apprentissage dans les domaines artistique et musical et des recherches en didactique des arts plastiques et de la musique. Les cours auront lieu essentiellement durant le semestre d'hiver. Une deuxième partie "séminaires" (arts plastiques ou musique) sera consacrée au développement d'un projet de programmation disciplinaire ou interdisciplinaire, avec visites préparées d'une exposition et/ou un spectacle musical . Enfin, une troisième partie "intégration" qui aura lieu à la fin du semestre d'été, sera consacrée aux articulations entre les apports théoriques des cours et les problématiques développées durant les séminaires.

B. Morand-Aymon	Ingénierie et formation à l'insertion	7225B
------------------------	--	--------------

Les dispositifs de formation au service de la (ré)insertion professionnelle et sociale font l'objet d'un développement spectaculaire en Europe et en Suisse en raison de la montée de l'exclusion, frappant prioritairement les publics "faiblement qualifiés", consécutive à l'extension du chômage. Dans ce contexte, les notions d'insertion aussi bien que de formation ont profondément évolué, articulant insertion professionnelle et sociale, formation formelle et informelle, pour arriver finalement aux concepts d'éducation à la citoyenneté et d'apprentissage tout au long de la vie. Pilotés en partenariat, modulaires, ces dispositifs travaillent sur les compétences techniques, générales ou transversales (sociales) des publics concernés. Financés principalement par l'Etat, réalisés principalement par le milieu associatif, soumis à une évaluation qualitative, ils sont caractéristiques de la formation des adultes contemporaine. Les principaux contenus sont donc les suivants :

- Articulation caractéristiques des publics dit « faiblement qualifiés » et architecture de la formation
- Définitions : Formation de base, éducation à la citoyenneté, apprentissage tout au long de la vie ; Education formelle, non formelle, informelle ; Insertion sociale, insertion professionnelle ; Compétence, compétences, compétences sociales ; Employabilité ; validation des acquis
- Illustrations pratiques par des experts

B. Muller	Les sociétés européennes face à leur histoire. Histoires d'images, images de l'histoire.	32A70
------------------	---	--------------

Séminaire donné dans le cadre de la Faculté des Lettres, se référer au site : <http://www.unige.ch/lettres/enseignants/bmuller/>

Après une phase introductory destinée à mieux saisir la construction des discriminations de genre à travers la scolarité, le cours-séminaire permettra d'approfondir la question de genre en relation à la constitution et à la valorisation des savoirs et des compétences dans le champ de l'éducation des adultes. Les perspectives et conséquences dans les mondes du travail et de l'emploi seront examinées. Des travaux individuels et de groupe permettront aux participant(e)s de s'approprier des questions de recherche dans le domaine.

Permettre aux participants d'insérer les questions de genre dans leurs préoccupations (profession, recherche, vie privée) en les nommant et en modifiant leurs pratiques.

La socialisation est envisagée comme un processus continu, interactif, partiellement indéterminé. Le cours met l'accent, dans une perspective interactionniste, sur la pluralité des mondes et des normes de socialisation, sur les dynamiques de construction et de négociation du sens, sur les ambivalences et les contradictions des actions et des processus. Dans un monde social contemporain à la fois unifié et éclaté, uniforme et pluriel, les identités sont travaillées par la tension entre la continuité et l'adaptation, l'appartenance et la différence. Les relations, moins héritées qu'acquises, supposent une compréhension des contextes et une traduction de ressources en compétences. Il s'agit, d'un point de vue sociologique, d'analyser la socialisation comme un processus de construction de la réalité, de saisir les échelles et les cadres de l'action, les enjeux et les logiques de la relation, les formes et les rituels de la communication. Cette perspective est développée à la fois par des apports théoriques et par une démarche d'appropriation active des étudiants. Une enquête dans un contexte scolaire ou extra-scolaire, menée par petits groupes de 2 à 3 étudiants, permet de mobiliser les concepts et les analyses interactionnistes pour saisir les processus de socialisation à l'œuvre dans la réalité ordinaire. La formation des étudiants à l'enquête sociologique (observations et entretiens) et l'encadrement du travail de recherche sont partie intégrante du cours.

Enseigner des contenus scolaires aux élèves présentant certains troubles ou déficiences suscite un nombre d'obstacles susceptibles de détourner les rôles d'enseignant et d'apprenant en contexte scolaire. De quelle nature sont ces interférences et comment les déjouer afin de préserver les objectifs scolaires reliant enseignant et élève ? En s'appuyant sur les apports de différentes théories du handicap et des processus d'enseignement/apprentissage en général, ce cours tente d'éclairer les situations de handicaps en intégrant non seulement la signification et les répercussions de la déficience sur l'enseignement et les apprentissages scolaires, mais avant tout les paramètres institutionnels et contextuels contraignant l'éducation scolaire. Des moyens d'action et d'adaptations seront travaillés. Le cours comporte deux parties. La première partie aborde les situations de handicaps en lien avec les troubles psychopathologiques à la lumière de concepts issus de la psychologie clinique et, notamment, de l'approche systémique. Nous analyserons en quoi ce type de connaissance peut être utile à l'enseignant ou, au contraire, entraîner des effets pervers dans le cadre de la classe. La deuxième partie aborde les situations de handicaps scolaires en référence à certains apports des approches interactionnistes des apprentissages (processus cognitifs et motivationnels) et des travaux sur les processus d'enseignement en contexte scolaire. Ces apports permettront d'analyser ce qui facilite ou handicape l'enseignement et l'apprentissage en contexte scolaire spécialisé et d'intégration.

Ce séminaire a pour objectif de préparer l'étudiant à l'élaboration du mémoire, sur le plan de la démarche de recherche qui le fonde d'une part, sur celui de la rédaction du texte final d'autre part. Les apports

seront centrés sur les différentes étapes consistant à transformer un intérêt, une intuition, un questionnement personnel en un objet d'étude, une problématique et des questions de recherche insérés dans un champ théorique et un cadre conceptuel. Les différentes étapes et choix méthodologiques permettant de recueillir et d'analyser les données afin d'interpréter les résultats et de répondre aux questions de recherche seront travaillées. Le passage de la démarche de recherche à la rédaction d'un texte structuré sera abordé avec un accent plus particulier sur certaines difficultés liées à ce passage et sur les caractéristiques d'un texte de mémoire.

Ces différents moments de l'élaboration d'un mémoire, qui interfèrent les uns avec les autres et sont susceptibles de générer des obstacles, seront traités à partir d'apports théoriques et de l'étude comparative de différents mémoires récents en sciences de l'éducation. Les étudiants sont invités à présenter et mettre en discussion critique l'esquisse de leur projet de mémoire.

Le cours propose une approche fondée sur théories de la communication, principalement la sémiotique, des médias éducatifs. Il cherche à articuler d'une part les théories des signes et des représentations matérielles (schémas, photos, vidéo, etc.) et d'autre part les théories psychologiques des représentations mentales. Il interroge, sur la base de ces références théoriques, les médias et les "nouveaux" médias pédagogiques et analyse les rapports entre les langages - les systèmes symboliques et les registres de représentation - qui leur sont propres, les dispositifs techniques de médiatisation enfin, les processus d'apprentissage.

Le cours aborde chaque année 5 thématiques particulières et offre la possibilité aux étudiant(e)s de participer à un projet de formation aux TICE sur un mode collaboratif avec des partenaires d'universités européennes (Projet Learn Nett). Les étudiant(e)s doivent réaliser deux travaux en cours d'année portant sur deux des 5 thématiques proposées ou sur une thématique et une recherche dans le cadre de Learn Nett. Le cours comporte une part de travail sur les logiciels standards (consultation du Web et du courrier électronique, édition de pages Web, publication électronique, etc.). Une formation de base et un soutien technique sont donnés aux étudiant(e)s.

Site internet : <http://tecfa.unige.ch/tecfa/teaching/riat140/riat140-overview.php>

Deux formats sont prévus pour cette unité d'articulation. Le premier consiste en la mise en œuvre d'un projet de développement et d'expérimentation sur les thèmes propres à l'unité. Le second consiste à préparer le travail de mémoire de licence, autrement dit à identifier une problématique, à faire un premier inventaire de l'état de l'art et enfin à préciser une question de recherche. Parmi les thématiques proposées, on citera :• l'analyse des modalités de présentation de l'information et de leurs rapports avec les processus d'apprentissage et le transfert de connaissances;• les outils de navigation et la compréhension de texte dans les hypertextes;• la collaboration et l'élaboration d'un contexte de références communes dans les processus de communication et de travail médiatisé par ordinateur;• l'analyse de l'utilisation des réseaux de communication pour la formation à distance;• l'analyse des discours pédagogiques médiatisés et des formes de communication visuelle;• l'analyse des procédés et des méthodes de médiatisation des contenus d'enseignement et notamment du passage de la publication classique à la publication électronique;• l'évaluation des usages et des pratiques réelles des nouvelles technologies de la formation. La présentation des résultats pourra se faire sur un support conventionnel accompagnant la réalisation ou alors directement sur un support électronique.

Site internet : <http://tecfa.unige.ch/tecfa/teaching/UV111/uv111.htm>

Ce cours-séminaire devra souligner l'ampleur des disparités qui existent actuellement à l'intérieur des territoires nationaux et leurs influences sur les politiques culturelles et éducatives dans un processus de mondialisation éducative. La crise actuelle a montré que les méthodes et les modèles qu'utilisent habituellement les planificateurs sont mieux adaptés aux « macro-situations » par exemple des territoires

nationaux qu'à des situations plus diversifiées et moins globalisantes. Ainsi, les tendances à minimiser les différences d'un territoire national et à sous-estimer la part des demandes des groupes périphériques restent toujours importantes. L'analyse contextuelle de quelques exemples de politique nationale éducative, d'un côté, et l'examen d'études de cas régionales de l'autre, en particulier en Europe et dans les pays du Sud, montreront comment il est possible d'associer plus étroitement le développement culturel et éducatif avec d'autres facteurs « non pédagogiques » afin de renforcer un développement endogène. Ainsi, les enseignants, les éducateurs, les gestionnaires devront s'ouvrir au territoire dont ils sont parties intégrantes, se confronter avec des espaces vécus dans lesquels est dorénavant projetée la culture scolaire qu'ils véhiculent et considérer les contextes nationaux, locaux et régionaux comme autant de laboratoires qui permettent de vérifier leurs interventions en fonction des contextes différents. Enfin, les interactions avec les politiques internationales seront abordées pour comprendre les paradoxes de la mondialisation notamment l'homogénéisation des politiques éducatives d'un côté et de l'autre, la montée des mouvements régionaux.

Site internet : www.unige.ch/fapse/pegec

D. Pingeon

Séminaire interactif de recherche: médiations et remédiations: rapport entre acteurs et territoires

7222Q

Ce séminaire, exclusivement réservé aux étudiants du cursus Education spéciale, alternera un enseignement (concepts, méthodologie) avec tous les étudiants et la répartition en sous-groupes de conduite de recherche réunis autour de la problématique générale de la rupture ou de la détérioration du lien social, versus sa restauration ou sa production. Deux directions d'investigation seront développées :

- Etude de situations d'exclusion de certains individus ou groupes tels que squatters, sans domicile fixe, exclus du langage, marginalisés... On abordera ces situations comme des processus allant de la précarisation à l'exclusion. Seront étudiés parallèlement les mesures prises pour remédier à ces situations.
- Etude d'expériences de résolution primaire de conflits, en particulier de gestion communautaire et créative des litiges quotidiens (médiation pénale, communautaire, scolaire...) et études de tentatives de restauration du lien social, chez des individus momentanément "déplacés" (détenu, malades, placés). L'accent sera mis plus précisément sur certaines expériences de médiations, et des pratiques de remédiation en vue d'une réinsertion sociale.

C. Perregaux

Pluralité des cultures et des langues à l'école

72247

Ce cours se propose à la fois d'étudier diverses approches théoriques et divers concepts permettant l'analyse de la pluralité linguistique et culturelle et leurs significations dans l'école et la société, d'analyser des recherches et expériences nationales et internationales, tant dans le domaine des langues que des cultures, ceci dans le but de mieux saisir les divers enjeux de la multiculturalité et du plurilinguisme aujourd'hui. Après avoir pris des repères historiques concernant le développement des approches interculturelles dans les systèmes scolaires et développé une approche critique de l'éducation interculturelle, nous étudierons des propositions innovantes, remettant en question la dimension monolingue de l'espace scolaire et concernant une approche didactique du plurilinguisme (éveil au langage/ouverture aux langues) et ses conséquences sur une nouvelle socialisation entre les élèves, les élèves et l'enseignant et l'école et la famille.

G. Petitpierre

Intégration et éthique dans l'accompagnement éducatif
des personnes avec une déficience intellectuelle sévère ou
un polyhandicap

7222H

Le but de ce cours est de fournir à l'étudiant les moyens d'une décentration par rapport à sa pratique éducative dans un contexte d'éducation spéciale.

Dans un premier temps, l'accent sera mis sur les caractéristiques de l'intervention psychopédagogique avec des personnes souffrant d'une déficience intellectuelle ou de polyhandicap en approfondissant, au moyen d'exemples, certaines questions-clé: guidance versus activité propre, intégration versus différenciation, stimulation versus apprentissage contextualisé, etc.

Dans un deuxième temps, la réflexion portera sur les risques de violence présents dans l'accompagnement psycho-éducatif et s'engagera sur les conditions de prévention de ces risques (conditions-cadre favorisant la transparence des pratiques; principes d'autodétermination et implication pour l'action éducative).

D. Pingeon

Délinquance et déviance juvéniles: entre impasses et issues

7222O

La déviance sera abordée à partir d'une figure-type: le jeune délinquant, situé comme analyseur privilégié du rapport entre systèmes normatifs et systèmes de transgression. Ce sera l'occasion d'inscrire la délinquance juvénile dans un processus ordinaire de socialisation, celui d'un rite auto-initiatique, d'un cheminement "vers la loi" bien plus que "hors-la-loi". Le champ d'observation privilégié sera celui de l'interrelation entre les divers protagonistes de l'acte délictueux (le délinquant, la victime, le public, le système de justice, les opérateurs sociaux, etc...). Donc celui des représentations du délit et du délinquant, celui des discours, des préjugés, des paroles autour de la délinquance, celui des explications et des attributions de responsabilité, mais aussi celui des réactions sociales - formelles et informelles - (autorégulations, renvoi, réponses alternatives à la répression, médiation pénale, etc...). Plus généralement, ce cours donnera l'occasion de mettre en perspective et de donner sens à l'adolescence et ses dérives, de réfléchir aux causalités et finalités de comportements hors-normes.

D. Pingeon

UF d'articulation RISP III

7222R

L'UF d'articulation vise un triple objectif en même temps qu'une triple exigence, à savoir permettre à l'étudiant, au travers d'un travail négocié avec le responsable de l'UF et en référence à l'un des thèmes articulateurs suggérés:

- de mettre en évidence quelques liens entre les objets traités dans le cadre des enseignements du module, de témoigner d'une intégration des savoirs, plus spécifiquement autour de la problématique du lien social, thème commun aux divers enseignements du module ;
- de formuler une problématique de recherche autour d'une modalité de restauration du lien social et mettant en relation acteurs et territoire ;
- de développer des considérations méthodologiques permettant de profiler le cadre d'une recherche qui pourrait être réellement menée.

D. Pingeon

Systèmes d'assistance institutionnelle et projets éducatifs: 72256
projets de sens et sens de projets

72256

Ce cours-séminaire a pour but de comprendre les objectifs et les enjeux des systèmes socio-éducatifs actuels et de dégager le sens de certaines modalités de prise en charge des "handicapés sociaux". Le semestre d'hiver permettra une approche théorique de thèmes tels que : les politiques socio-éducatives; les fonctions de l'action sociale et son rapport à l'économie; le "syndrome d'appropriation" comme analyseur des mécanismes de division du travail entre opérateurs de prévention, de désignation, de prise en charge et de post-cure; les problèmes d'identité professionnelle et de déontologie; les indisciplines du travail en équipe, etc. A cette réflexion s'ajoutera, au semestre d'été, avec la collaboration de professionnels du travail social, l'analyse approfondie de pratiques socio-éducatives et socio-thérapeutiques.

G. Pini

Analyse statistique des données pour la recherche en
éducation

72203

Ce cours a pour but d'offrir un aperçu d'une famille particulière de méthodes fréquemment utilisées pour le traitement et l'analyse des données obtenues dans le cadre de la recherche en éducation. Communément désignées avec le terme générique de quantitatives, ces méthodes sont issues d'une tradition scientifique importante en sciences humaines et sociales : celle de l'analyse statistique. Le cours se propose de développer une réflexion sur les modes de raisonnement qui sont à la base de ces méthodes, privilégiant l'aspect logique et heuristique de la démarche par rapport à une étude exhaustive des techniques et des méthodes de la statistique dite élémentaire. L'exposé des sujets prévus au programme de cet enseignement sera illustré aussi souvent que possible par des exemples concrets d'analyses effectuées dans le cadre de différentes recherches.

Dans sa partie théorique ce cours présentera les concepts et les problématiques propres au domaine, à savoir, les notions telles que langue maternelle; langue seconde; langue étrangère ; les statuts des langues ; les processus d'acquisition vs d'apprentissage d'une langue seconde, etc.

Au moyen d'extraits de manuels de langue de différentes époques le cours prévoit par ailleurs un survol historique des courants d'enseignement des langues secondes/étrangères : la méthodologie traditionnelle, directe, audio-visuelle et communicative seront ainsi présentées.

Dans un deuxième temps de ateliers seront organisées pour y traiter des question comme celle des manuels de langue, la leçon de langue, l'enseignement par immersion dans une langue seconde. Des travaux théoriques et/ou de recherche serviront à introduire les travaux pratiques à réaliser par les étudiants.

C. Ronveaux	Séminaire de recherche : Initiation à la recherche en didactique du français	72284
-------------	--	-------

Ce séminaire offre une initiation à la recherche en didactique du français à travers la participation active des étudiants aux différentes étapes d'une étude sur l'enseignement de l'écriture à l'école primaire. Il porte sur l'analyse des activités d'écriture réalisées actuellement à l'école primaire, et plus particulièrement sur l'enseignement des textes argumentatifs, des textes "pour apprendre" (notamment des textes informatifs, expositifs, explicatifs, documentaire ou des résumés) et des textes narratifs. Une recherche sera menée pour analyser les caractéristiques de cet enseignement et les effets sur les capacités des apprenants. Le séminaire se déroule selon les étapes suivantes : 1) lecture d'articles de recherche concernant l'enseignement de la lecture et de l'écriture des textes narratifs et expositifs; 2) construction d'un champ conceptuel et formulation de questions de recherche à propos de l'enseignement de ces textes; 3) analyse des interactions en classe dans le cadre de cet enseignement; 4) étude des capacités langagières mobilisées par les élèves. L'analyse des données recueillies donne lieu à des rapports écrits de recherche qui font l'objet de l'évaluation.

M. Ruchat	Déviances sociales et intégrations individuelles : analyse socio-historique d'enfants placés en situation "non-ordinaires"	7222G
-----------	--	-------

Dans ce cours, l'approche historique est un outil pour l'analyse de la constitution du champ de l'éducation spéciale. En partant de situations d'enfants placés (asile, institut, institut médico-pédagogique, maison de correction, classe spéciale, hôpital psychiatrique), l'enseignante propose une réflexion sur certains concepts historiques du champ : l'éducabilité de l'être humain, l'arriération scolaire, l'inadaptation sociale, la déviance sociale, le handicap, l'intégration sociale et l'intégration scolaire.

Plusieurs niveaux de réalités seront considérés : les institutions, les acteurs, les pratiques, les discours et les notions, lesquels participent à la construction des "problèmes sociaux" et de leurs mécanismes (représentation sociale, pouvoir, renvoi, stigmatisation, ségrégation, exclusion).

Outre l'apport culturel (en terme de données historiques) et conceptuel (en termes de concepts sociologiques), le troisième objectif du cours porte sur l'usage de cette approche socio-historique pour la compréhension des enjeux actuels du champ de l'éducation spécialisée

M. Saada-Robert	Approches micro-analytiques en éducation	72204
-----------------	--	-------

En éducation, les situations d'enseignement/apprentissages et de formation nécessitent l'examen d'approches centrées sur la description et la compréhension de phénomènes complexes, saisis de l'intérieur des situations elles-mêmes et selon le sens que les acteurs lui donnent. L'introduction du cours porte sur le statut des sciences de l'éducation en tant que champ disciplinaire et sur les deux grandes formes de l'explication qui y sont développées, dans les approches expérimentales au sens strict et dans les approches compréhensives. La partie centrale consiste à parcourir les différentes étapes du dépouillement de données d'observations portant sur les interactions verbales dans des situations

formelles ou informelles "tout venant", à l'école, dans la formation ou en éducation spéciale. Les procédés méthodologiques développés dans ce cours concernent trois objets d'analyse interdépendants: l'analyse des composantes de la situation proposée aux apprenants et l'analyse conjointe des interventions de l'enseignant/formateur/éditeur et des activités de l'apprenant. Les cadres théoriques de référence sont constitués de la psychologie génétique et socioculturelle, de la psychologie cognitive, de la didactique et des théories des apprentissages en situation. Le cours se déroule à la fois sous forme d'exposé et d'analyse critique des instruments, et sous forme d'un travail d'appropriation (TP) pour chacun des chapitres du cours.

M. Saada-Robert	Séminaire de recherche: processus socio-cognitifs d'apprentissage scolaire (le cas de l'entrée dans l'écrit)	72212
-----------------	--	-------

Le séminaire s'inscrit dans un programme de recherches mené à la Maison des Petits à Genève sur "l'entrée dans l'écrit". Après avoir analysé les stratégies des jeunes apprenants, les caractéristiques des situations didactiques et les interventions de l'enseignant au cycle élémentaire 2, 3 et 4 (5-8 ans), le programme est actuellement centré sur l'étude des stratégies de lecture/écriture "émergente" qui précède l'entrée formelle dans l'écrit (CE1, 4 ans). L'élaboration et la gestion de situations didactiques dites complexes sont particulièrement étudiées, situations dans lesquelles la composante de l'apprentissage socialement médiatisé tient un rôle central. Les étudiants sont engagés dans les étapes de recherche suivantes: 1) appropriation du cadre théorique et expérimental de la recherche; 2) choix d'un thème d'analyse et élaboration de questions de recherche; 3) dépouillement et analyse de données, déjà recueillies; 4) rédaction d'un rapport de recherche. L'ensemble du travail se fait par groupe de 2 ou 3 étudiants.

M. Saada-Robert	UF d'articulation RISC I	72213
-----------------	--------------------------	-------

Les étudiants concernés sont convoqués par voie d'affiche à U-Mail 3^{ème} étage en novembre 2003. Ils peuvent inscrire cette UF en début d'année académique mais ne pourront l'effectuer qu'au moment où les 3 UF du module seront terminées (au plus tôt les deux dernières semaines du semestre d'été ou pendant l'été qui suit).

L'encadrement est assuré par l'enseignant responsable du thème choisi par l'étudiant comme point de départ de sa réflexion (L. Rieben pour 72210, M. Saada-Robert pour 72212).

L'évaluation certificative se fait sur la base d'un travail écrit de 10 pages environ, y c. les références bibliographiques.

M. Saada-Robert T. Thévenaz	Didactique de l'entrée dans la culture de l'écrit et de la lecture	722HH
--------------------------------	--	-------

Ce cours porte sur le début d'un enseignement systématique de la lecture et de l'écriture des signes graphiques et sur l'entrée dans la culture de l'écrit d'une part, et d'autre part sur l'enseignement continué de la lecture jusqu'à la fin de l'école primaire. Les éléments du système didactique qui interviennent lors de ces deux moments sont étudiés :

- les enjeux institutionnels de l'entrée dans la culture de l'écrit et de la lecture, l'organisation des plans d'études et les objectifs de l'école primaire ;
- les principaux travaux psycholinguistiques et didactiques modélisant la lecture et l'écriture des signes graphiques, mettant en évidence les capacités ou les stratégies des élèves et décrivant les pratiques d'enseignement ;
- les propositions d'enseignement disponibles : analyse de quelques méthodes de lecture, de démarches de lecture/écriture (en particulier celle de la Maison des petits à Genève ou d'autres séquences didactiques), d'activités et de dispositifs de lecture ;

Au premier semestre, la centration est donnée à l'entrée dans la culture de l'écrit, le deuxième traitant de l'enseignement de la lecture dans les derniers degrés de l'école primaire.

Les mutations des contextes politiques, économiques et socio-culturels, ainsi que l'évolution technologique, ont des incidences importantes sur le travail et ses modes d'organisation dans les institutions et les entreprises. Ces transformations interpellent fortement les compétences que doivent mobiliser les acteurs professionnels, tant au niveau qualitatif que quantitatif. La même interpellation est vraie pour la formation initiale et continue, notamment à travers le développement de nombreux et nouveaux dispositifs, construits souvent selon les principes de l'alternance. La première partie du cours vise à clarifier et préciser les changements dans le travail et dans ses processus organisationnels, la seconde à analyser les défis qui sont posés à la formation, en particulier au système de la formation professionnelle, en Suisse. Différents éclairages de réflexion seront apportés à partir de lectures, d'apports théoriques, d'études de cas et de présentations par des responsables et acteurs d'entreprises et d'institutions.

Le cours a deux objectifs: il propose aux étudiants un panorama des recherches actuelles en didactique de la langue maternelle; il introduit les étudiants à la réflexion didactique. Le cours prend donc la forme d'un ensemble de cours ex cathedra suivis de débats sur les problèmes choisis dans le domaine abordé. Cinq domaines de la didactique du français langue première sont abordés de quatre points de vue: l'oral, la grammaire, l'entrée dans l'écrit, l'orthographe et la lecture de textes (littéraires); à chaque fois, les recherches portant sur l'histoire de l'objet d'enseignement, les controverses actuelles, les capacités des élèves et les pratiques d'enseignement effectives sont présentées et discutées. L'évaluation se fait sous forme d'un travail de réflexion et d'un contrôle des connaissances acquises.

Ce cours se propose de mettre à l'épreuve certains concepts et cadres théoriques des didactiques des disciplines afin de comprendre et expliquer des phénomènes d'enseignement/apprentissage dans différentes matières. Il s'agit alors d'engager une réflexion fondamentale sur le didactique (les dimensions génériques et spécifiques qui le caractérisent) en fonction des savoirs en jeu mais aussi des acteurs en présence et des lieux institutionnels de l'échange visant la modification des connaissances. Par un travail de comparaison systématique le cours portera sur le didactique scolaire, le "didactique" familial, le "didactique" pouvant exister dans les intentions éducatives d'institutions de la Petite enfance, ainsi que sur celui pouvant être à l'œuvre dans d'autres contextes éducatifs informels... Ces différents "lieux" interrogent par ailleurs les modalités par lesquelles les sujets (enseignants/formateurs/éducateurs ou parents d'une part, élèves/ enfants d'autre part) transiteront d'un lieu à l'autre, d'une logique à l'autre, d'un contrat didactique à l'autre... autant de questions que le cours se propose de problématiser en interaction avec les étudiants. Les participants seront amenés à formuler des questions de recherche, à engager des démarches d'observation comparatives dans divers contextes, à analyser des matériaux contrastés (tâches, vidéos, protocoles, documents pédagogiques, etc.) afin de confronter les interprétations.

L'objectif du cours consiste à penser l'organisation de dispositifs de recherche dans une perspective compréhensive. Partant de la définition de cette posture épistémologique, le travail portera sur son articulation avec la définition d'un objet de recherche et la sélection de techniques méthodologiques appropriées. Seront abordés, en particulier, les différents types d'entretien de recherche, sous l'angle de leur spécificité et de leur complémentarité. Une large place sera donnée à une réflexion sur les conditions de production de protocoles d'entretien. Des exercices pratiques, en situation simulée et en situation d'enquête réelle, seront organisés: les étudiants pourront soit recueillir un matériel correspondant à leur

projet de mémoire, soit participer à une enquête collective. Le matériel recueilli engagera une introduction à différentes techniques d'analyse de données textuelles.

Site internet : <http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/schurmans/>

Ce cours aborde la construction sociale de la connaissance sous l'angle d'un processus de transaction sociale. Le modèle théorique sera introduit à l'aide d'exemples concrets puis progressivement mis en oeuvre à propos de situations proposées par les étudiants. Il s'agira d'identifier, dans le parcours biographique, une "situation d'incertitude" se présentant sous la forme: 1. d'un dilemme intérieur qui renvoie à la co-présence, au niveau intrapersonnel, de points de vue antagonistes; ou: 2. de la rencontre d'un point de vue antagoniste, porté par autrui, qui représente une alternative potentielle au point de vue de la personne et renvoie à la confrontation interpersonnelle. L'objectif du cours consiste à développer des outils qui permettent de penser l'articulation entre représentations et action et de dépasser une situation de conflit sociocognitif. De tels outils visent donc, tout à la fois, l'orientation personnelle et l'intervention dans le cadre de la formation d'adultes.

Site internet : <http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/schurmans/>

Cette UF représente l'unité d'articulation du module RIFA I qui propose trois entrées -histoires de vie et formation ; problématique du changement ; transaction sociale- au service d'une réflexion analytique portant sur le parcours biographique et d'une intervention formative auprès de publics adultes.

Les évolutions du travail, de son organisation, des modes de gestion des salariés ont profondément transformé ce qui est requis des travailleurs tant lors des recrutements qu'en cours d'emploi. Par-là même, l'intervention de tous les professionnels de l'ajustement homme/emploi (recrutement, formation, orientation, gestion de carrière, traitement du chômage, etc...) elle s'est elle aussi déplacée. Ce déplacement, pour de multiples raisons que le cours s'efforcera d'élucider, s'est opéré dans le sens d'une centration sur l'individu, sa personnalité, ses caractéristiques comportementales, la qualité de son investissement dans le travail. Ces pratiques sont caractérisées par un foisonnement "d'outils", de "méthodes", dont les fondements conceptuels sont souvent peu ou pas explicités. Il en va ainsi du recours massif aux notions - aussi omniprésentes que confuses - de "compétence" ou de "motivation". Ces pratiques suscitent de nombreuses questions; il faut notamment s'interroger sur les conceptions de l'efficacité du travail, du rapport du sujet à son activité professionnelle, de la place de celle-ci dans le fonctionnement psychique de l'individu qu'elles véhiculent et sur leur adéquation à ce que les praticiens rencontrent dans la réalité de leur intervention auprès des personnes. Les professionnels sont également conduits à s'interroger sur le sens de ce qu'ils font, sur les conditions requises pour que le travail soit une source d'équilibre et non un facteur pathogène pour les sujets, sur les repères professionnels qu'ils doivent construire pour que la finalité de leur intervention ne leur échappe pas. L'objet du cours sera, à partir d'exemples empruntés à des milieux professionnels variés, de mettre en évidence les enjeux théoriques, méthodologiques et déontologiques qui traversent les pratiques d'intermédiation dans le champ du travail et de l'emploi.

Le cours a trois grands objectifs : 1) étudier l'évolution de certaines formes de marginalité et d'exclusion dans l'histoire et au cours des trente dernières années : le pauvre, la femme (désesse-mère, sorcière), le jeune (conduites marginales, précarité), l'étranger (travailleur migrant, requérant d'asile, réfugié) et l'errant (nomade, SDF), 2) analyser les enjeux matériels et symboliques qui permettent de parler aujourd'hui d'une

profonde mutation dans nos sociétés - passage d'une société industrielle à une société de réseaux ou d'information : crise anthropologique et crise du social vues à travers des auteurs classiques (Marx, Freud, Weber, ...), puis des auteurs contemporains (Castel, Dejours, Dubar, Ehrenberg, Paugam, ...), 3) aborder des questions d'actualité telles que la violence ordinaire et le "vivre ensemble" (dans la famille, à l'école, dans le quartier et dans la cité), la violence urbaine, l'individualisme, la galère, le corps extrême, la souffrance au travail, le chômage, la compétition, la nouvelle question sociale et les nouvelles technologies.